

MDN

Les frontières nationales sont «sécurisées» et les forces de sécurité demeurent «vigilantes»

Arrestation de 14 contrebandiers par l'ANP au sud du pays

P. 3

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



Samedi 21 Février 2015 - 21joumada al awal 1436 - N° 877 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€ www.dknews-dz.com

CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR L'EXTRÉMISME VIOLENTE À WASHINGTON

Messahel : «La réconciliation nationale a préservé la cohérence et l'harmonie de la société algérienne»

P.p 6-7



L'efficience de la vision de l'Algérie réitérée

SIGNATURE À ALGER DE LA DÉCLARATION DES PARTIES AU PROCESSUS DE PAIX

Mali : Le sceau du dialogue et de la réconciliation

Kamel Cherif

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, disait à l'ouverture du 5^e round du dialogue inclusif inter malien, lundi dernier, qu'Alger a toujours indiqué la voie du salut. Il avait lancé à l'endroit des différentes parties maliennes engagées dans le dialogue inclusif sous la conduite de l'Algérie que le nom d'Alger a souvent été associé à des avancées et des percées historiques et spectaculaires dans le règlement pacifique de situations de crises internationales et de conflits ayant longtemps séparé des pays frères ou des protagonistes au sein d'un même pays. Les propos de Lamamra ont eu des échos favorables auprès des différentes parties maliennes en conflit dans la mesure où ces dernières ont signé une Déclaration de cessez-le-feu, jeudi dernier à Alger. Cette Déclaration intervient en plein 5^e round du dialogue inclusif, entamé lundi dernier à Alger. Cet engagement de cessez-le-feu sur l'ensemble du territoire malien, notamment au Nord est un acte qui vient consolider le cessez-le-feu et la feuille de route ayant sanctionné le premier round des négociations inter maliennes, le mois de juillet 2014.

P.p 4-5

Une Déclaration des parties au Processus de paix d'Alger a été signée jeudi à Alger par les différentes parties maliennes, sous l'égide de la Médiation conduite par l'Algérie. Le ministre des Affaires étrangères Ramtane Lamamra qui a présidé la cérémonie de signature avec Le représentant spécial du secrétaire général des Nations-Unies et chef de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), Hamdi Mongi, a indiqué que cette Déclaration a pour objectif de «porter au climat d'ensemble de ce Processus une nouvelle avancée en termes de confiance et de consolidation du cessez-le-feu sur le terrain».



COMMUNICATION
Hamid Grine met en avant l'importance de la formation continue du journaliste

CLASSEMENT WEBOMETRICS UNIVERSITY
Le bond des universités algériennes, reflet des investissements de l'Etat

P. 8

CONFÉRENCE NATIONALE DU CONSENSUS:
Le FFS prêt à consentir des «compromis» mais pas de «compromission»

P. 9

SANTÉ

SIDA

Un inhibiteur du virus testé avec succès sur des singes

Pages 14-15

ÉCONOMIE FOOTBALL

5 banques publiques financent un vaste plan de développement de la SNVI

P. 10

SUPER COUPE D'AFRIQUE ES SÉTIF - AHALY DU CAIRE, AUJOURD'HUI À 16H00 À BLIDA
GRANDE EXPLICATION ENTRE 2 TÉNORS DU CONTINENT

P. 26

ANNABA

Un réseau national spécialisé dans la contrefaçon de cachets officiels démantelé par la PJ

P. 12

Météo



Régions Nord : 14° à Alger

Temps passagèrement nuageux et pluvieux aujourd'hui, puis devenant froid et instable demain avec des averses de pluie et ou de grêle notamment vers les régions du Centre et de l'Est. Tendance à l'amélioration par l'Ouest à partir de l'après midi. Quelques chutes de neige affecteront les reliefs du Centre et de l'Est dépassant 900 mètres. Les températures maximales varieront de 11°C/14°C près des côtes et de 5°C/10°C vers l'intérieur et les Hauts-Plateaux. Les vents seront modérés.

Régions Sud : 18° à Tamanrasset

Temps partiellement nuageux avec quelques pluies locales. Les températures maximales varieront en général de 12°C à 25°C. Les vents seront modérés avec soulèvements de sable locaux.

AUJOURD'HUI À MASCARA Rencontre régionale des élus Ouest du RND



A l'occasion de la célébration du 18^e anniversaire du parti, le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), M. Abdellkader Bensalah, présidera demain ce matin à partir de 9h à la salle des conférences de la commune de Bouhanifia, wilaya de Mascara, une rencontre régionale des élus locaux des wilayas de l'Ouest.

SALLE EL MOUGAR Projection du film «Omar m'a tuer»



Le film «Omar m'a tuer» de Roschdy Zem, sera projeté à partir d'aujourd'hui et jusqu'au 27 février à la salle El Mougar à raison de 4 séances par jours 14h/16h/18h/20h, sauf le jeudi 19 février à 14h.

CET APRÈS-MIDI, À 15H AU CENTRE D'ÉTUDES DIOCÉSAIN Rencontre dédiée à Abdelmadjid Meziane

Une rencontre est organisée, ce jour, à 15h, au Centre d'études Diocésain dans le cadre de ses cycles de conférences dédiée à Abdelmadjid Meziane le penseur, L'homme de foi et de dialogue.

Remise des diplômes de la 3^e promotion Larbi Ben-M'hidi

Une cérémonie de remise des diplômes de la 3^e promotion Larbi Ben-M'hidi de l'École nationale de management et de l'administration de la santé, aura lieu aujourd'hui en présence de M. Abdelmalek Boudiaf, ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

CE MATIN, À 10H AU CINÉMA EL-KHAYYÂM (EX DEBUSSY) Signature du protocole d'accord HCA-MEN

Le protocole d'accord entre le Haut-Commissariat à l'Amazighité et le Ministère de l'Education National, sera signé ce matin à 10h au cours d'une cérémonie qui aura lieu au cinéma El Khiyyam (ex Debussy) à Alger



Max Min

	Max	Min
Alger	14°	08°
Oran	14°	08°
Annaba	16°	08°
Béjaïa	14°	11°
Tamanrasset	18°	12°

Horaires des prières

Vendredi 2 jumada al-oula 1436

Fajr	06:06
Dohr	13:02
Asr	16:07
Maghreb	18:35
Isha	19:54



CE MATIN À 10H30 AU FORUM DE DK NEWS Conférence du président de l'ANCC sur «La lutte contre la corruption»

Le Forum de DK News reçoit ce matin à 10h30, le président de l'Académie nationale de lutte contre la corruption, M. Zermane Khoutir, pour une conférence-débat qui portera sur «La lutte contre corruption». La rencontre aura lieu au Centre de



presse de notre publication, 3, rue du Djurdjura, Ben Aknoun, Alger.

CE MATIN AU SIÈGE DE TAJ Réunion du Bureau politique

Le président de TAJ, le Dr Amar Ghoul, présidera la réunion du Bureau politique ce matin à partir de 10h30 au siège national du parti sis à Dely Ibrahim, Alger.



UGTA La CEN reportée au 27 et 28 février

Prévue pour cette semaine à l'hôtel Mazafer, la réunion de la Commission exécutive nationale (CEN) de l'UGTA a été reportée sur décision du premier responsable de la Centrale syndicale aux 27 et 28 février 2015.



AUJOURD'HU À L'UNIVERSITÉ DE BATNA Association des amis de Medghacen

Le Forum aurasien de l'Association des Amis de Medghacen accueillera cet après-midi à 14h30 au Centre de recherche de l'université de Batna une rencontre débat avec Salah Laghrour autour de son ouvrage «Abbès Laghrour : du militantisme au combat».

LE 28 FÉVRIER AU COMPLEXE SPORTIF MOHAMED-BOUDIAF FAC

La Fédération algérienne des consommateurs organise le 28 février à 9h à l'Institut supérieur des technologies des sports au complexe sportif Mohamed-Boudiaf, une journée d'étude pour débattre des solutions techniques à prévoir dans l'habitat afin de réduire les risques d'intoxication au monoxyde de carbone.

DU 24 AU 26 FÉVRIER 16^e édition du Siftech 2015

La 16^e édition du Salon international du futur technologique se tiendra du 24 au 26 février au palais de la culture Moufdi-Zakaria.

DU 24 JANVIER AU 18 FÉVRIER Le cinéma algérien à l'honneur

Le cinéma algérien sera à l'honneur à la salle Ibn Khaldoun et à la salle Algeria du 24 janvier au 18 février avec l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger. Dans le cadre du programme Ciné-Bladi, des projections seront programmées tous les jours sauf les jeudis et vendredis.



DU 22 AU 25 AVRIL À LA SAFEX Salon international des équipements pour le commerce

Sous le patronage du ministère du Commerce, la Chambre algérienne du commerce et d'industrie organise le 1^{er} Salon international des équipements pour le commerce du 22 au 25 avril 2015, au Palais des Expositions, Pôle Méditerranée, Alger.

DU 12 AU 14 MAI À ORAN Salon international de la production audiovisuelle

La 1^{er} édition du Salon international de la production audiovisuelle (SIPA), se déroulera du 12 au 14 mai 2015 au Centre des Conventions d'Oran. Organisé par la société Astein Expo spécialisée dans l'événementiel et organisatrice du SIF-Tech "Salon international du futur technologique" qui est à sa 16^e édition, le SIPA aura toutes les chances d'être le plus grand salon de l'audiovisuel en Algérie. Il concerne le secteur important de l'audiovisuel, un secteur florissant et en pleine expansion avec l'ouverture du champ médiatique.

Les frontières nationales sont «sécurisées» et les forces de sécurité demeurent «vigilantes»

Le ministère de la Défense nationale a souligné jeudi que les frontières nationales sont «sécurisées» et que les unités de l'Armée nationale populaire (ANP) et les différentes forces de sécurité «demeurent vigilantes contre toute tentative susceptible de porter atteinte à nos frontières».

«Certains médias de la presse écrite ont publié, aujourd'hui 19 février 2015 des articles relatifs à la situation sécuritaire qui prévaut dans les pays voisins, notamment en Libye.

Ces articles véhiculent des informations qui sèment le trouble et la confusion parmi les citoyens», a précisé le ministère dans un communiqué.

«A cet effet, le ministère de la Défense nationale rappelle que les frontières nationales sont sécurisées et que les unités de l'Armée nationale populaire et les différentes forces de sécurité demeurent vigilantes contre toute tentative susceptible de porter atteinte à



nos frontières», a ajouté la même source. «Aussi, nous invitons ces médias à plus d'objectivité et de s'appuyer sur la vérité, de mettre en primauté

l'intérêt général du pays et d'éviter de tomber dans le piège de la propagande pérnicieuse», a conclu le ministère de la Défense nationale.

Baptisation de l'Ecole d'application des services de la santé militaire de Sidi Bel-Abbès au nom du Chahid Yahia Farès



Digne successeur de la glo- rieuse Armée de libération nationale (ALN), celle de fournir davantage d'efforts pour l'Algérie par fidélité aux chouhadas : la défendre et res- ter fidèles aux valeurs pour lesquels ils sont tombés au champ d'honneur.

«Baptiser cette école qui forme des cadres de la santé militaire au nom du Chahid Yahia Farès, un vaillant com- battant et un médecin au ser- vice des blessés après les batailles, est la concrétisation du rêve de ce martyr et de ses frères chouhadas», a-t-il déclaré. Le commandant de la 2^e RM a appelé, au passage,

tous les cadres de l'école à fournir beaucoup d'efforts pour se hisser à la hauteur de ce chahid-symbole

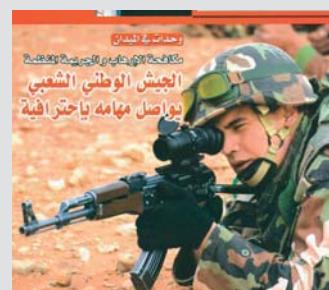
qui a mené un double combat. La famille du chahid a été honorée à cette occasion. Une photo du chahid, un bouclier de la 2^e RM et des cadeaux leur ont été offerts. Né le 14 septembre 1929 dans la commune de Medjana (Bordj Bou Arréridj), Dr Yahia Farès fut un membre actif au sein des Scouts musulmans algériens où il for- geait l'esprit patriotique.

Après le déclenchement de la glorieuse guerre de Li- bération nationale, il rejoignit la Fédération du Front de libération nationale en France, puis la Wilaya IV historique en 1957 sacrifiant son avenir professionnel.

Il fut désigné médecin et chargé du contrôle du secteur sanitaire de toutes les régions se déplaçant entre les cliniques et les centres de santé.

En juillet 1960, blessé à Ain Dheb aux environs de Médéa, il fut arrêté et trans- féré à la prison Damiates, où il endura l'atrocité des tor- tures avant de rendre l'âme le 11 juillet 1960.

«La sécurité de l'Algérie et la stabilité de la région reposent sur la sécurisation des frontières et la diplomatie» (El Djéich)



La sécurité de l'Algérie et la stabilité de la région reposent sur deux axes fondamentaux, la sécurisation des frontières et l'action diplomatique à travers les initiatives de médiation et le rapprochement des points de vue entre les parties belligérantes, souligne la revue «El Djéich» dans son numéro de février.

«Assurer la sécurité de l'Algérie ainsi que la stabilité de l'ensemble de la région reposent sur deux axes fondamentaux. Le premier, sécuritaire, s'articulant autour du déploiement d'unités militaires et de forces de sécurité dotées de tous les moyens et équipements nécessaires pour sécuriser les frontières avec les pays voisins et empêcher toute infiltration de terroristes ou circulation d'armements», explique «El Djéich» son éditorial.

«Le deuxième axe, diplomatique, qui se reflète à travers les initiatives de médiation et de rapprochement des points de vue entre les parties belligérantes, menées par l'Algérie en vue d'aboutir à la réconciliation nationale dans ces pays, de coordonner l'action et de coopérer avec eux dans le domaine de la lutte contre le terrorisme en mettant l'accent sur l'échange d'informations en temps opportun», précise-t-elle.

L'Armée nationale populaire «continue d'accomplir ses missions opérationnelles dans cette région avec détermination et professionnalisme, afin de resserrer l'étau sur les groupes terroristes, limiter leurs mouvements, tarir leurs sources de financement et d'armement jusqu'à leur éradication totale», rappelle-t-elle, à cet effet.

La revue est revenue, par la même occa- sion, sur l'attaque terroriste ayant visé, il y a deux années, le complexe gazier de Tiguentourine dans le sud-est du pays, relevant que l'Algérie, «fidèle à ses principes immuables», avait rejeté toute négociation avec les terroristes et criminels.

Dans le même sillage, «El Djéich» évoque la tenue récemment du Conseil ministériel restreint, lors duquel le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, n'avait pas manqué de souligner «la mobilisation politique, sécuritaire et économique que l'Etat consacre à cette partie de notre patrie, dont le voisinage, note-t-elle, connaît malheureusement une instabilité dangereuse, y compris pour la sécurité de notre propre pays».

Dans le même cadre, la revue ajoute qu'un «grand intérêt a été accordé aux wilayas du sud afin d'impulser une dynamique socio-économique dans la région, renforcer son rôle dans le développement national global à travers son urbanisation et l'encouragement de l'investissement, ce qui contribuera à son intégration dans le tissu économique national et aidera à la réalisation de sa sécurité et de sa stabilité».

«El Djéich» relève, dans le même contexte, que lors de la réunion annuelle des cadres de l'appareil de formation de l'ANP, le vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'ANP, Ahmed Gaid Salah, a souligné que «la défense nationale est une question dont la concréti- sation nécessite la contribution de toutes les forces vives et compétences natio- nales».

APS

Arrestation de 14 contrebandiers par l'ANP au sud du pays



Quatorze (14) contrebandiers ont été arrêtés, durant les trois derniers jours, à l'extrême sud du pays par les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) qui ont également saisi une somme d'argent en monnaie nationale et en devises, indique vendredi le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

«Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des éléments de la gendarmerie nationale relevant du secteur opérationnel de Tamanrasset (6^e Région militaire) ont arrêté, le 17 février 2015, lors d'un barrage dressé au niveau de la zone Amcel, à Tamanrasset, trois contrebandiers maliens et un (1) autre de nationalité libérienne, et a saisi un véhicule tout-terrain, cinq téléphones portables et une somme d'argent en monnaie nationale (12.500 DA) et en monnaies étrangères (6 900 euros et 11 360 dollars), précise la même source.

Par ailleurs, au niveau de la 4^e région militaire, un détachement de l'ANP, relevant du secteur opérationnel sud-est de Djinet, a appréhendé, le 18 février 2015, lors d'un barrage dressé au niveau de la route nationale N°3 reliant Djanet et Tin Alkoum, 10 contrebandiers (cinq Algériens et cinq Libyens), et a saisi un véhicule tout-terrain», ajoute la même source.

MAIL: SIGNATURE À ALGER DE LA DÉCLARATION DES PARTIES AU PROCESSUS D'ALGER

Une Déclaration des parties au Processus de paix d'Alger a été signée jeudi à Alger par les différentes parties maliennes, sous l'égide de la Médiation conduite par l'Algérie. Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra,

- qui a présidé la cérémonie de signature avec
- Le représentant spécial du secrétaire général
- des Nations unies et chef de la Mission
- multidimensionnelle intégrée des Nations
- Unies pour la stabilisation au Mali (Minusma),

- Hamdi Mongi, a indiqué que cette Déclaration
- a pour objectif de «porter au climat
- d'ensemble de ce Processus une nouvelle
- avancée en termes de confiance et de
- consolidation du cessez-le-feu sur le terrain».

LES PARTIES MALIENNES SIGNENT UNE DÉCLARATION DE CESSEZ-LE-FEU

Un nouveau succès pour la diplomatie algérienne

Walid B.

La diplomatie algérienne vient de réussir un bon coup et ajouter à son légendaire tableau d'honneur un nouveau succès dans sa médiation en vue de trouver une solution politique, globale et définitive à la crise qui secoue le Mali depuis plusieurs années.

La signature jeudi dernier par les parties maliennes d'une déclaration de paix, sous les auspices de l'Algérie, traduit cette volonté d'aller de l'avant sur la voix de la paix et de la réconciliation, une politique que le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a toujours privilégiée et qui avait fini par donner ses fruits et ramener la paix et la stabilité tant souhaitée et longtemps recherchée.

Aujourd'hui, si les différentes parties maliennes s'apprêtent à fumer le calumet de la paix et à réaliser une nouvelle avancée considérable en termes de confiance et de consolidation du cessez-le-feu sur le terrain, le mérite revient incontestablement à l'efficacité de la diplomatie algérienne qui s'est forgée dans les fora internationaux et qui agit toujours sous les orientations du Président Abdelaziz Bouteflika, homme de paix et de réconciliation.

Aujourd'hui, l'Algérie est en passe de devenir un acteur incontournable pour des partenaires de plus en plus convaincus de l'importance de son rôle en faveur de la paix et de la sécurité dans la région. Engagée sur cette voie, l'Algérie a, de tout temps, plaidé en faveur du dialogue politique comme seul et meilleur moyen pour mettre fin aux crises qui secouent la région.

Cette démarche a requis un soutien total et un appui inconditionnel de la communauté internationale qui ne cesse d'appeler les parties au conflit à tirer profit des négociations d'Alger comme opportunité unique et historique permettant de mettre fin à la crise qui secoue le pays et parvenir à un accord global et définitif qui relancera le développement au Mali. A ce titre, le haut responsable de l'Union africaine pour le Mali et la

région du Sahel, Pierre Buyoya, avait souligné l'importance de la prochaine étape du processus d'Alger qui constitue une opportunité historique permettant de parvenir à des solutions définitives à la crise malienne.

Ce responsable a salué le gouvernement malien et les mouvements activant dans le nord du Mali pour la confiance accordée à l'équipe de médiation conduite par l'Algérie, tout en exprimant son souhait que le gouvernement malien puisse contribuer, de manière significative, à la réussite des efforts de paix de ce pays. Pour sa part, le chef de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (Minusma), Hamdi Mongi, a estimé que les négociations d'Alger étaient une opportunité unique et historique qui permettra aux bellâgrants de trouver des solutions radicales et définitives à la crise au Mali.

De son côté, le Conseil des Affaires étrangères de l'Union européenne qui s'est tenu récemment à Bruxelles, a souligné l'attachement de l'UE à la médiation internationale conduite par l'Algérie pour parvenir à une solution politique, inclusive et durable au Mali.

Dans les conclusions qu'il a adoptées, au sujet de la situation au Mali, le Conseil a rappelé que l'UE reste attachée à la médiation internationale, conduite par l'Algérie, et a appelé toutes les parties à y participer et à respecter l'accord de cessez-le-feu du 23 mai 2014 et la déclaration de cessation des hostilités du 24 juillet 2014 pour parvenir à une solution politique, inclusive et durable.

Le Conseil s'est dit également prêt à faciliter la mise en œuvre du futur accord politique, à travers sa participation active dans le cadre du comité de suivi, en étroite collaboration avec l'Organisation des Nations unies et l'Union africaine.

Le Conseil a insisté, par ailleurs, sur la nécessité de la mise en œuvre d'une approche régionale intégrée pour faire face à l'instabilité au Mali et il a demandé la finalisation rapide du plan d'action régionale de l'UE pour le Sahel.

LAMAMRA:

«La Déclaration des parties au Processus d'Alger a pour objectif de consolider le cessez-le-feu sur le terrain»



La signature d'une Déclaration des parties au Processus d'Alger a pour objectif de donner à ce processus une «nouvelle avancée en termes de confiance et de consolidation du cessez-le-feu sur le terrain», a indiqué jeudi soir à Alger le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra.

Il s'agit d'un document qui a été négocié et discuté avec les parties et la Médiation sur plusieurs jours avec l'objectif d'apporter au climat d'ensemble de ce processus une nouvelle avancée en termes de confiance et de consolidation du cessez-le-feu sur le terrain», a indiqué M. Lamamra dans son allocution, lors de la cérémonie de signature de cette Déclaration.

Il s'agit aussi en termes d'engagement des parties à éviter tout acte et propos qui soient de nature à détériorer la situation sur le terrain, et par conséquent à créer des difficultés indues et non nécessaires à ce processus de né-

gociations», a souligné le chef de la diplomatie algérienne.

Il s'agit aussi, a-t-il insisté, d'aboutir le plus rapidement à un accord global de paix et de réconciliation pour lequel un projet a été remis aux parties par la Médiation le mois de novembre dernier». M. Lamamra a précisé que cette Déclaration est «exécutoire dès sa signature», réitérant que la signature de ce document tend à «créer sur le terrain un état d'esprit propre à favoriser les progrès des négociations de fond dans le cadre du processus d'Alger et du 5^e round de la Médiation internationale dans le dialogue inter malien, entamé lundi der-

nier à Alger. La Déclaration a été signée par la Médiation, représentée par le chef de file (Algérie), le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies et chef de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (Minusma), Hamdi Mongi ont apposé leur signature à la Déclaration signée par les trois parties maliennes présentes, à savoir la Coordination, la Plate-forme et le Gouvernement de la République du Mali. La Déclaration qui comporte six points, porte sur une cessation immédiate de toutes formes de violence sur le terrains.

La voie du salut, du dialogue et de la réconciliation

Kamel Cherif

Le ministre des Affaires étrangères Ramtane Lamamra disait à l'ouverture du 5^e round du dialogue inclusif inter malien, lundi dernier, qu'Alger a toujours indiqué la voie du salut. Il avait lancé à l'endroit des différentes parties maliennes engagées dans le dialogue inclusif sous la conduite de l'Algérie que le nom d'Alger a souvent été associé à des avancées et des percées historiques et spectaculaires dans le règlement pacifique de situations de crises internationales et de conflits ayant longtemps séparé des pays frères ou des protagonistes au sein d'un même pays.

Les propos de La-

mamra ont eu des échos favorables auprès des différentes parties maliennes en conflit dans la mesure où ces dernières ont signé une Déclaration de cessez-le-feu, jeudi dernier à Alger. Cette Déclaration intervient en plein 5^e round du dialogue inclusif, entamé lundi dernier à Alger.

Cet engagement de cessez-le-feu sur l'ensemble du territoire malien, notamment au Nord est un acte qui vient consolider le cessez-le-feu et la feuille de route ayant sanctionné le premier round des négociations inter malien, le mois de juillet 2014. Mieux encore, il s'agit d'un pas important vers la concrétisation d'un accord de paix et de réconciliation nationale définitif entre les parties maliennes. C'est l'objectif suprême que

plus brefs délais. La Médiation, dont le chef de file est l'Algérie, œuvre dans le sens de la concrétisation d'un accord de paix. Pour rappel, la Médiation comprend la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao), l'Union africaine (UA), les Nations unies, l'Union européenne (UE) et l'Organisation de la Coopération islamique (OCI), le Burkina Faso, la Mauritanie, le Niger et le Tchad.

Aujourd'hui, les différentes parties maliennes sont si près d'un accord de paix. Le dialogue et la concertation finiront inéluctablement par céder la place et s'user devant les incompréhensions et les réticences des uns et des autres.

MAI : SIGNATURE À ALGER DE LA DÉCLARATION DES PARTIES AU PROCESSUS D'ALGER

De nouvelles mesures de confiance pour impulser le dialogue

Le dialogue intermalien regroupant depuis juillet 2014 en Algérie les mouvements politico-militaires de la région nord du Mali et le gouvernement malien a été couronnée jeudi par la signature d'une Déclaration qualifiée d'avancée en terme de mesures de confiance pour impulser les pourparlers qui se trouvent à leur 5ème round.

La «Déclaration des parties au processus d'Algérie» a pour objectif de «porter au climat d'ensemble une nouvelle avancée en terme de confiance et de consolidation du cessez-le-feu sur le terrain», a indiqué le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, qui a présidé la cérémonie de signature conjointement avec le chef de la Minusma, Hamdi Mongi. Au bout d'intenses efforts d'une médiation internationale conduite par l'Algérie, qui avait accepté de jouer ce rôle déterminant depuis la phase initiale du dialogue, l'Etat malien et les mouvements du nord, grâce à ce nouvel engagement réaffirment leur adhésion au dialogue inclusif lancé, il y a près de neuf mois, pour le retour de la paix et de la stabilité dans le nord du Mali sur fond de plein respect de l'intégrité territoriale et de l'unité nationale de ce pays.

Le nouveau document appelle les parties maliennes à «observer une cessation immédiate de toutes formes de violence, et s'abstenir de tout acte ou propos provocateur», mettant, ainsi, en place de nouvelles bases aux efforts pour une réconciliation véritable entre les Maliens, d'une paix d'une sécurité et d'une stabilité durables dans le pays.

La Déclaration signée à Alger, principale destination vers laquelle convergent les parties au dialogue, tout en exprimant «soutien et reconnaissance» à la médiation dont l'Algérie est le chef de file, insiste sur le respect des «engagements contractés» auparavant notamment l'accord de cessez-le-feu signé en mai 2014 et ses modalités de mise en œuvre. Les parties maliennes appellent à poursuivre «la mise en œuvre des mesures de confiance, notamment la libération des personnes détenues» réaffirment leur engagement pour la paix et la stabilité. Ainsi, cette



Déclaration est à même de donner un nouveau souffle au dialogue intermalien dont les parties sont également liées par les dispositions de l'accord préliminaire d'Ouagadougou relatif aux mesures de confiance et quatre principaux documents. Il s'agit de la plateforme préliminaire et la Déclaration d'Algérie, relatives respectivement au «plein respect de l'intégrité territoriale et de l'unité nationale» du Mali et à la volonté d'œuvrer à la consolidation de la dynamique d'apaisement ainsi qu'à l'engagement dans le dialogue inter malien inclusif. Les deux documents avaient été suivis par l'adoption d'une feuille de route pour les négociations dans le cadre du processus d'Algérie et un document relatif à «la cessation des hostilités». Cet accord avait favorisé l'instauration d'un cadre de négociation empreint de «confiance nécessaire à un règlement définitif du conflit dans les régions nord du Mali ayant été sous l'emprise de velléités séparatistes, d'une part et de menace terroriste, d'autre part. La nouvelle Déclaration des parties au processus d'Algérie, qui est «exutoire» dès sa signature, œuvre pour l'aboutissement, le plus rapidement, à un accord global de paix et de réconciliation pour lequel un projet a été remis aux parties par la médiation le mois de novembre dernier», a indiqué M. Lamamra. Outre les représentants du gouvernement du Mali, six mouvements politico-militaires du nord ont pris part aux pourparlers de paix au Mali, à savoir, le Mouvement arabe de l'Azawad (MAA), la Coordination pour le peuple de l'Azawad (CPA), la Coordination des Mouvements et Fronts patriotes de résistance (Cmfp), le Mouvement national de libération de l'Azawad (Mnla), le Haut conseil pour l'unité de l'Azawad (HCUA) et le Mouvement arabe de l'Azawad (dissident). L'équipe de médiation dont l'Algérie est le chef de file comprenait la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao), l'Union africaine (UA), les Nations unies, l'Union européenne (UE) et l'Organisation de la Coopération islamique (OCI), le Burkina Faso, la Mauritanie, le Niger et le Tchad.

Échos positifs au sein des délégations du dialogue intermalien

Les délégations ayant pris part au dialogue inter malien dont le 5ème round a été sanctionné jeudi à Alger par la signature de la Déclaration des parties au Processus d'Algérie ont exprimé leur satisfaction du déroulement des négociations affichant leur optimisme de parvenir à une solution globale à la crise malienne.

Le chef de la Coordination des mouvements de l'Azawad signataire de la Déclaration d'Algérie du 9 juillet 2014, Bilal Agh Cherif a souligné, dans une déclaration à l'APS, que le dialogue était marqué par un climat positif et de confiance entre les parties estimant que le document signé jeudi à Alger devrait «offrir aux civils l'opportunité de vivre dans la dignité». «Si le document est respecté par les parties +c'est ce que nous espérons+ cela donnera lieu à des négociations qui se tiendront dans un climat meilleur et qui consolideront la confiance entre les parties», a-t-il affirmé.

Mohamed Mouloud Ramdan, membre de la Coordination à qualifié, de son côté, de «très important» le document signé espérant que le 5ème round soit le dernier afin de «parvenir à un accord important avec le gouvernement malien», a-t-il dit. «Nous avons participé de bonne foi à ce dialogue et nous pensons qu'il sera sanctionné par un accord global de cessez-le-feu», a-t-il ajouté.

Pour sa part, Mohamed Ould Messad, membre de la plateforme, a souligné la nécessité de respecter l'accord soulignant son importance pour mettre un terme aux tensions dans le nord du Mali. Harouna Touré, chef de la délégation des mouvements signataires de la plateforme d'Algérie pour parvenir à un accord de paix définitif et global au Mali.

Le chef de la Coordination des mouvements de l'Azawad signataire de la Déclaration d'Algérie du 9 juillet 2014, Bilal Agh Cherif a souligné, dans une déclaration à l'APS, que le dialogue était marqué par un climat positif et de confiance entre les parties estimant que le document signé jeudi à Alger devrait «offrir aux civils l'opportunité de vivre dans la dignité». «Si le document est respecté par les parties +c'est ce que nous espérons+ cela donnera lieu à des négociations qui se tiendront dans un climat meilleur et qui consolideront la confiance entre les parties», a-t-il affirmé.

Mohamed Mouloud Ramdan, membre de la Coordination à qualifié, de son côté, de «très important» le document signé espérant que le 5ème round soit le dernier afin de «parvenir à un accord important avec le gouvernement malien», a-t-il dit. «Nous avons participé de bonne foi à ce dialogue et nous pensons qu'il sera sanctionné par un accord global de cessez-le-feu», a-t-il ajouté.

Le dialogue inter malien avait débuté en juillet 2014 sous l'égide de la médiation internationale conduite par l'Algérie. Le ministre des Affaires étrangères Ramtane Lamamra qui a présidé la cérémonie de signature avec Le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies et chef de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (Minusma), Hamdi Mongi, a indiqué que cette Déclaration a pour objectif de «porter au climat d'ensemble de ce Processus une nouvelle avancée en termes de confiance et de consolidation du cessez-le-feu sur le terrain».

Le dialogue inter malien avait débuté en juillet 2014 sous l'égide de la médiation internationale conduite par l'Algérie pour parvenir à un accord de paix définitif et global au Mali.

DIALOGUE INCLUSIF INTER MALIEN : Chronologie des étapes phares 23 dates à retenir

Le dialogue intermalien inclusif, soutenu par l'Algérie et la communauté internationale, entre les différentes parties concernées pour parvenir à une résolution politique et pacifique du conflit au nord Mali a connu une évolution marquée par des étapes dont la signature jeudi à Alger d'une Déclaration des parties au Processus de paix d'Algérie. Voici une chronologie de ces étapes:

Janvier 2014 : L'Algérie engage un premier round de pourparlers exploratoires pour rapprocher les vues des mouvements du nord Mali, une étape particulièrement importante pour réunir les conditions de succès du dialogue inter-malien inclusif envisagé.

Le 5 juin 2014 : Alger accueille les mouvements du nord du Mali pour des consultations exploratoires élargies, dans le cadre des efforts de la communauté internationale et des pays voisins du Mali visant la recherche d'une solution définitive au problème du nord Mali.

Le 9 juin 2014 : Le Mouvement national de libération de l'Azawad (Mnla), le Haut conseil pour l'unité de l'azawad (Hcuu) et le Mouvement arabe de l'azawad (MAA) signent à Alger «la Déclaration d'Algérie», à travers laquelle ils ont réaffirmé leur volonté d'œuvrer à la «consolidation de la dynamique d'apaisement en cours» et de s'engager dans le dialogue inter malien «inclusif».

Le 12 juin 2014 : Le gouvernement malien affirme avoir pris acte de la signature à Alger de la déclaration conjointe par trois mouvements armés du nord du Mali, tout en remerciant le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour les efforts de facilitation de l'Algérie.

Le 14 juin 2014 : Le Mouvement arabe de l'azawad (MAA), la Coordination pour le peuple de l'azawad (CPA) et la Coordination des Mouvements et Fronts patriotes de résistance (CM-FPR) signent à Alger une plateforme dans laquelle ils ont

réaffirmé «le plein respect de l'intégrité territoriale et de l'unité nationale du Mali».

Le 27 juin 2014 : Le Conseil de sécurité des Nations Unies a salué dans sa résolution 2164 sur la situation au Mali, les efforts de l'Algérie pour ramener la paix et la sécurité dans le pays, en particulier au nord-Mali.

Le 5 juillet 2014 : Dans un communiqué, l'Union pour la République et la Démocratie, le parti pour la Renaissance nationale et le PRVMP/FASOKO «invitent le président malien Ibrahim Boubacar Keïta à consulter la classe politique et toutes les forces vives pour dégager une plateforme et une vision nationale avant de s'engager dans des pourparlers cruciaux pour le présent et l'avenir du Mali et de la sous-région».

Le 6 juillet 2014 : L'Algérie joue un rôle «émouvant, tous les jours», pour apporter des réponses «satisfaisantes» à la question malienne, estime à Alger, le haut représentant du président de la République du Mali pour le dialogue inclusif intermalien, Modibo Keita.

Le 15 juillet 2014 : Les travaux de la 5^e session du Comité bilatéral stratégique algéro-malien sur le Nord-Mali débutent à Alger, sous la présidence du ministre des Affaires étrangères algérien, Ramtane Lamamra, et du ministre malien des Affaires étrangères, de l'Intégration africaine et de la Coopération internationale, Abdoulaye Diop.

Le 16 juillet 2014 : La réunion de haut niveau de soutien au dialogue inter-malien pour le règlement de la crise dans le nord de la République du Mali se tient à Alger avec la participation de l'Algérie, Mali, Niger, Burkina Faso, Tchad, Mauritanie, UA, Cedeao, ONU, UE et l'OCI.

Le 16 juillet 2014 : Les pays voisins du Mali (Mauritanie, Tchad, Burkina Faso et Niger) appellent à Alger le gouvernement et les mouvements armés du Nord du Mali à saisir l'occasion

«providentielle» du lancement de la phase initiale du dialogue intermalien inclusif pour le règlement pacifique et politique de la crise dans ce pays.

Le 23 juillet 2014 : Signature par les participants au dialogue inter-malien d'une feuille de route pour les négociations dans le cadre du processus d'Algérie et d'un document relatif à la cessation des hostilités.

Le 1er septembre 2014 : La deuxième phase du dialogue intermalien commence à Alger dans la perspective d'aboutir à une solution globale et négociée au problème des régions nord du Mali.

Le 27 septembre 2014 : L'Organisation des Nations unies (ONU) convoque à New York, en marge du débat général de l'Assemblée générale, une réunion de haut niveau sur le processus politique au Mali à laquelle ont pris part le président malien, Ibrahim Boubacar Keïta, les ministres et hauts responsables membres de l'équipe de médiation menée par l'Algérie et le Conseil de sécurité de l'ONU.

Le 18 octobre 2014 : Une réunion préparatoire pour le 3^e round du dialogue inclusif intermalien s'ouvre à Alger en présence de l'ensemble des parties maliennes concernées.

Le 19 octobre 2014 : Le 3^e round du dialogue intermalien inclusif débute à Alger en présence des représentants du gouvernement malien et des groupes armés du nord du Mali, ainsi que toutes les parties concernées.

Le 21 octobre 2014 : Reprise du dialogue inter malien inclusif à Alger à la faveur de l'ouverture des travaux du 3^e round (Alger III) des pourparlers entre le gouvernement malien et les représentants des groupes politico-militaires de la région du nord du Mali ayant adhéré au processus de négociations sous la conduite de l'Algérie.

Le 23 octobre 2014 : Le gouvernement malien

et les représentants des groupes politico-militaires de la région du nord du Mali acceptent «comme une base solide» un document de négociation comportant des éléments d'un accord de paix soumis par la médiation.

Le 22 novembre 2014 : Poursuite du 4^e round du dialogue intermalien inclusif, à huis clos, entre le gouvernement malien et les représentants des groupes politico-militaires de la région du nord du Mali ayant adhéré au processus de négociations sous la conduite de l'Algérie.

Le 22 janvier 2015 : Une réunion de concertation regroupant les représentants de l'équipe de la médiation, des mouvements du nord du Mali, du gouvernement malien et de la mission multidimensionnelle intégrée de l'ONU pour la stabilisation au Mali (Minusma) s'est tenue à Alger.

Le 7 février 2015 : Le ministre des Affaires étrangères, M. Ramtane Lamamra, préside à Alger, en tant que chef de file, une réunion d'évaluation de l'équipe de médiation du dialogue intermalien.

Le 11 février 2015 : Une réunion entre le gouvernement malien et l'équipe de médiation internationale du dialogue inter malien se tient à Alger sous la présidence du ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra et le Premier ministre malien, Modibo Keita.

Le 16 février 2015 : Le 5^e round du dialogue intermalien inclusif débute à Alger entre le gouvernement malien et les représentants des groupes politico-militaires du nord du Mali ayant adhéré au processus de négociations sous la conduite de l'Algérie.

Le 19 février 2015 : Une Déclaration des parties au Processus de paix d'Algérie a été signée jeudi à Alger par les différentes parties maliennes, sous l'égide de la Médiation conduite par l'Algérie.

CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR L'EXTRÉMISME VIOLENTE À WASHINGTON

Diplomatie algérienne, une constante de la politique de bon voisinage

Boualem Branki

La politique de bon voisinage, le soutien et la communauté de destin entre les pays maghrébins ont été de tout temps, depuis en fait le recouvrement de l'indépendance nationale, les grandes priorités de la diplomatie algérienne. Autant pour soutenir les pays voisins, que pour faire avancer l'ensemble maghrébin vers la modernité, la prospérité. La réponse adéquate aux aspirations des peuples de la région étant le pivot de cette politique de la diplomatie algérienne. Les événements récents enregistrés dans la région, avec une implication pleine et totale de l'Algérie confirment cette volonté d'un pays à rester fidèle à ses principes. Les efforts déployés ainsi par l'Algérie pour que la "fitna" cesse en Libye, pour que ce pays frère retrouve paix et sécurité sont sans pareils dans toute la région maghrébine. C'est que l'Algérie s'est pleinement investie, à travers sa diplomatie, à réunifier, rassembler et réconcilier les points de vue entre les parties libyennes, à les convaincre à se parler et entretenir un dialogue inclusif pour mettre fin à la guerre civile, et faire repartir le pays vers le progrès et la modernité. Car la Libye a des atouts économiques importants, et une force de frappe non négligeable sur le marché pétrolier, et il est tout à fait normal, sinon vital, que l'Algérie vienne en aide à un pays frère, à la soutenir dans ces moments difficiles, et épargner d'autres souffrances au peuple libyen frère. C'est, en somme, cette constante de la politique extérieure algérienne qu'incarne le Président Bouteflika qui est, par ailleurs, sollicitée sur le front des pourparlers entre le Front Polisario et le Maroc pour que la décolonisation du Sahara occidental se fasse au plus vite, selon les résolutions onusiennes et au bénéfice des peuples de la région, dont le peuple sahraoui. C'est dans cette optique que l'envoyé personnel du secrétaire général des Nations unies pour le Sahara occidental, Christopher Ross, effectue une nouvelle tournée d'information dans la région. A Alger, il devait notamment procéder à un large tour d'horizon sur cette question, en particulier les dernières propositions du Maroc et du Front Polisario pour sortir ce dossier de décolonisation, le dernier en Afrique, du ghetto dans lequel Rabat l'a mis depuis maintenant 20 ans! Cette visite de M. Ross dans la région s'inscrit dans le "cadre des efforts déployés par l'ONU pour relancer le processus de règlement de la question du Sahara occidental", estime une source officielle à Alger. Sahara occidental, Libye, Mali, Niger, l'Algérie est actuellement au cœur d'un formidable élan de soutien et d'assistance à des pays amis, des peuples frères, pour qu'ils retrouvent, loin des surenchères politiciennes ou armées vaines, les chemins de la concorde nationale, de la paix et la sécurité, et, surtout, les voies d'un développement humain pérenne.



MESSAHEL À PARTIR DE WASHINGTON : «La réconciliation nationale a préservé la cohérence et l'harmonie de la société algérienne»

La politique de réconciliation nationale a consisté à préserver la cohérence et l'harmonie de la société algérienne en s'inspirant des valeurs spirituelles et morales séculaires du peuple algérien, a souligné à Washington, le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel.

Mettant en exergue le combat mené par l'Algérie dans sa lutte contre le terrorisme, lors de la Conférence internationale sur l'extrémisme violent, M. Messahel a indiqué que la «politique de réconciliation nationale a consisté à préserver la cohérence et l'harmonie de la société algérienne en s'inspirant des valeurs spirituelles et morales séculaires du peuple algérien, valeurs faites de tolérance, d'humanisme et de sacréité de la vie humaine».

Ces valeurs rappellent, a-t-il dit, que l'islam a toujours été un ciment fédérateur et une source de lumière, de paix, de liberté et de tolérance en Algérie.

Selon lui, «grâce à cette politique de réconciliation nationale plus de 15 000 réfugiés ont accepté de se rendre de leur propre gré, permettant de sauver ainsi des centaines ou même des milliers de vies humaines, alors que 95% des contentieux entrant dans le cadre des dispositions de la Charte sur la réconciliation nationale ont été pris en charge».

Réitérant l'engagement du gouvernement algérien de poursuivre «avec la rigueur de la loi toute personne qui portera atteinte à l'intégrité des citoyens et de leurs biens ou à la stabilité et la sécurité du pays, M. Messahel a indiqué que le gouvernement entend poursuivre «la mise en œuvre de la réconciliation nationale».

Développant la stratégie de lutte contre le terrorisme de l'Algérie, le ministre a expliqué que la déradicalisation a constitué un axe majeur de cette stratégie.

Elle a consisté à «consolider les fondements du référent religieux national par la promotion de la culture de l'Islam au-

thétique prônant l'humanisme, la tolérance et l'harmonie sociale». Il a cité dans ce sens un nombre de mesures prises par l'Algérie dont la préservation du patrimoine culturel des idées contraires aux différents religieux nationaux, la réappropriation par la mosquée de son véritable rôle culturel, culturel, social et éducatif, indiquant qu'une nouvelle carte nationale des mosquées est en gestation et l'introduction du thème de la prévention contre l'extrémisme violent dans les sermons des imams, l'enseignement coranique et les autres manifestations religieuses.

Parmi ces mesures aussi la participation des guides religieux (et religieuses) dans les actions de sensibilisation de proximité contre le phénomène de la violence et de l'extrémisme, la réorganisation de l'institution de la fetwa, la formation et l'encadrement des imams appelés à exercer au milieu de la communauté algérienne établie à l'étranger, le lancement de la ligue des Oulémas du Sahel pour un Islam modéré et pacifique ainsi que la création prochainement d'un Observatoire national de lutte contre l'extrémisme religieux.

M. Messahel a également mis en évidence le déploiement d'une intense activité à tous les niveaux aussi bien bilatéral que régional et international, dans le cadre de sa stratégie de lutte, rappelant qu'en Afrique, la nouvelle architecture de paix et de sécurité ainsi que l'arsenal juridique mis en place sous l'égide de l'UA accordent une place prépondérante à la lutte contre le terrorisme, relevant la «précieuse contribution à cette lutte du Comité d'état major opérationnel conjoint (CEMOC), l'Unité

de fusion et de liaison (UFL) et le processus de Nouakchott, ainsi que l'apport du Centre africain d'étude et de recherche sur le terrorisme (CAERT) et l'Afripop, dont le siège est aussi à Alger.

La coopération bilatérale avec l'ONU, a poursuivi le ministre délégué, s'est traduite par la mise à disposition de l'ONU d'une quantité consistante de matériel documentaire, d'archives manuscrites et audiovisuelles, ainsi que de courts métrages et de documentaires dans un format approprié à l'action de déradicalisation et de compréhension visant à contrer l'incitation au terrorisme.

L'Algérie qui est membre fondateur et actif du Forum global de lutte contre le terrorisme (GCTF), accueillera les 24 et 25 mars 2015 la 3^e réunion de son groupe de travail sur le Sahel et, au cours de cette année, dans le cadre du Conseil de paix et de la sécurité de l'Union africaine, une réunion de haut niveau consacrée aux questions du financement du terrorisme.

Outre ces axes, le ministre a évoqué l'action des forces de sécurité, menée dans le strict respect des lois de la République et des engagements de l'Etat en matière de protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales, et qui a bénéficié du soutien actif de la population, qui n'a pas hésité à s'y impliquer pleinement par une mobilisation armée et institutionnelle structurée dans le groupe de légitime défense, ainsi que l'axe portant consolidation de l'Etat de droit, le renforcement des institutions démocratiques et la promotion de la justice sociale et des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

L'Algérie propose d'accueillir un atelier sur la déradicalisation

L'Algérie a proposé jeudi à Washington, d'accueillir un atelier sur la déradicalisation, comme prolongement aux travaux de la Conférence internationale sur l'extrémisme violent, a-t-on appris auprès de la délégation algérienne.

«L'Algérie est le seul pays à avoir fait une proposition concrète, comme suivi des travaux de la Conférence internationale sur

l'extrémisme violent», a précisé la même source ajoutant qu'il ne s'agit pas seulement de se réunir lors de cette conférence pour discuter, mais surtout d'établir des actions concrètes à même de constituer un suivi de cette rencontre internationale. L'Algérie qui a exposé, par la voix du ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader

Messahel, son expérience en matière de lutte contre le terrorisme a axé son intervention sur la déradicalisation partant de son potentiel expérimenté avéré dans ce domaine. L'Algérie a pris part, rappelle-t-on, à la Conférence internationale sur l'extrémisme violent qui s'est tenue à Washington le 18 et 19 février en cours.

CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR L'EXTRÉMISME VIOLENT À WASHINGTON

FERME RÉACTION DE BAN KI MOON

L'ONU appelle à une approche globale multidimensionnelle contre l'extrémisme violent

Le Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, a appelé jeudi soir à Washington à lutter contre l'extrémisme violent dans le monde via une approche globale et multidimensionnelle.

«Ne nous y trompons pas : l'émergence d'une nouvelle génération de groupes terroristes transnationaux, y compris Daech (Organisation auto-proclamée «Etat islamique»/ EI) et Boko Haram, est une grave menace pour la paix et la sécurité internationales», a déclaré le chef de l'ONU dans une série de remarques prononcées à l'occasion du sommet sur la lutte contre l'extrémisme violent qui a pris fin jeudi soir à Washington et organisé par le gouvernement américain.

«Ces extrémistes poursuivent une stratégie délibérément conçue pour choquer par l'horreur, en utilisant des décapitations, des immolations et des «snuff movies» pour polariser, terroriser, provoquer et nous diviser», a ajouté M. Ban, en présence notamment du Secrétaire d'Etat américain John Kerry.

Il a précisé que si les victimes de tels actes sont dans l'ensemble très diverses, la grande majorité d'entre elles sont des Musulmans.

«Les femmes et les filles sont soumises aux abus les plus effroyables et systématiques à l'égard du viol, l'enlèvement, le mariage forcé, l'esclavage sexuel et d'autres horreurs indescriptibles», a déploré M. Ban, soulignant qu'aucune cause, quelle qu'elle soit, ne saurait justifier de tels crimes.

Le Secrétaire général a annoncé que le système des Nations Unies était prêt à travailler à l'élaboration d'un «plan d'action multipartite et global» pour mettre fin à l'extrémisme violent, plan qui sera présenté à l'ensemble des Etats membres de l'Assemblée générale de l'ONU dans le courant de l'année.

Il a dans ce sens défini quatre impératifs devant guider les efforts communs pour lutter contre ce fléau : s'attaquer aux racines de l'extrémisme violent et rechercher les motivations de ses auteurs, inscrire la lutte contre



l'extrémisme dans une dynamique de promotion des droits de l'homme, concevoir collectivement une stratégie globale, à l'échelle mondiale, et adopter une approche multidimensionnelle.

«Les missiles peuvent tuer les terroristes. Mais la bonne gouvernance tue le terrorisme», a déclaré le Secrétaire général pour illustrer son dernier point.

Des représentants de soixante pays, dont l'Algérie, ont participé au sommet contre l'extrémisme violent, mercredi et jeudi à Washington pour tenter d'apporter des réponses autres que militaires, pour lutter contre ce fléau devenu une menace pour la stabilité de plusieurs pays.

Le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines Abdelkader Messahel a mis en évidence au cours de cette rencontre l'engagement de l'Algérie à lutter contre l'extrémisme radical, par son expérience dans le domaine de la lutte contre le terrorisme notamment les actions de déradicalisation.

L'Algérie a même proposé jeudi à Washington d'accueillir un atelier sur la déradicalisation, comme prolongement aux travaux de la conférence internationale sur l'extrémisme violent.

Pour sa part, le président américain Barack Obama a exhorté les gouverne-

ments alliés à rester «inébranlables dans le combat contre des organisations terroristes».

Mais, a-t-il prévenu, cette lutte «n'a rien à voir avec le fait d'être juif, chrétien ou musulman : nous sommes tous dans le même bateau et nous devons nous épauler pour sortir de cette crise».

Le chef de la diplomatie américaine John Kerry a préféré inscrire la lutte contre le terrorisme, dans le cours de l'histoire contemporaine : «Le 20e siècle s'est défini par la lutte contre la grande dépression économique, l'esclavage, le fascisme et le totalitarisme. C'est maintenant à notre tour (...) On nous demande aujourd'hui de mener une nouvelle guerre contre un nouvel ennemi», s'est-il exclamé, parlant du «combat fondamental de notre génération».

Pour son homologue jordanien, Nasser Judeh, il s'agit même de la «Troisième guerre mondiale (...) notre guerre en tant que musulmans (...) notre guerre collective en tant que communauté internationale».

Le ministre de l'Intérieur français, Bernard Cazeneuve, a réaffirmé que «plus de 400 jeunes Français sont aujourd'hui présents dans la zone irako-syrienne» et que «près de 1.400 Français sont impliqués, d'une façon ou d'une autre, dans les filières combattantes».

L'Union africaine a engagé des interventions de déradicalisation dans les prisons

Le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine a engagé des interventions qui visent à faire face aux différents aspects du terrorisme dont actions de déradicalisation dans les prisons, a souligné jeudi à Washington le commissaire algérien Smail Chergui.

«Nous avons des programmes de déradicalisation dans les prisons à travers lesquels nous visons la réhabilitation des combattants et appuyons leur réintégration dans leurs villages», a-t-il indiqué dans son intervention lors de la conférence internationale sur l'extrémisme violent qui se tient à Washington.

Le commissaire a précisé que des initiatives sont déjà en cours et vont se généraliser à d'autres pays membres de l'Union africaine, ajoutant que d'autres mesures sont aussi prises comme la facilitation des discussions ouvertes et les engagements des autorités, notamment religieuses, ainsi que la société civile dont les organisations des femmes, dans le cadre du processus de Nouakchott, avec des forums publics et des consultations.

Cette action vise à permettre aux collectivités de faire partie de leurs doléances et contribuer aux efforts de lutte contre le terrorisme.

Dans ce sens, il a rappelé la démarche préconisée par la Commission africaine visant à engager les médias afin qu'ils soient partenaires actifs dans cette lutte, dans le souci de «délégitimer» la violence, et ce à travers le réseau des journalistes africains pour la paix créé par l'Union africaine.

Il en est de même pour les victimes du terrorisme qui contribuent à l'effort général pour contrer ce phénomène, qui continuera de bénéficier de la plateforme de la commission, selon M. Chergui. Il a rappelé, à cet effet, la tenue au mois d'octobre 2014 à Alger du premier symposium de l'Union africaine, en indiquant qu'il y aura un suivi des recommandations qui en sont sorties et relevant que cette catégorie a joué un rôle critique pour souligner le coût humain du terrorisme.

Le représentant de l'UA a exprimé, à cette occasion, l'intention de son institution d'augmenter les efforts pour «encourager les Etats membres à s'assurer de la mise en œuvre de leur développement économique et à cet égard, la Commission de l'Union africaine va travailler avec la BAD (Banque de développement africain) et l'ONU pour fournir l'appui nécessaire aux Etats dans ces sens».

«Nous en pouvons pas garantir l'efficacité et la durabilité de ces interventions sans nous occuper de financement et du parrainage des terroristes et des groupes extrémistes», a-t-il plaidé notamment la tenue prochainement d'une réunion sur la financement du terrorisme et de l'extrémisme violent.

L'efficience de la vision de l'Algérie réitérée

La Conférence internationale sur l'extrémisme violent a été l'occasion, jeudi, pour l'Algérie de réitérer l'efficience de sa vision quant à la réponse à donner au terrorisme. Une réponse basée autour d'une stratégie comprenant notamment une politique de réconciliation nationale et la déradicalisation. Le ministre délégué aux Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel, a mis l'accent, dans son intervention durant la conférence, sur le combat mené par l'Algérie sur plusieurs fronts, dans sa lutte contre ce phénomène, partant de la conviction que la réponse sécuritaire uniquement à un phénomène aussi complexe demeure insuffisante.

Exposant l'expérience algérienne en la matière, il a axé sa communication sur la déradicalisation et toutes les mesures prises par l'Algérie dans ce sens, afin d'arriver à la consolidation des fondements du référent religieux national par la promotion de la culture de l'Islam authentique prônant

l'humanisme, la tolérance et l'harmonie.

Cette démarche est venue accompagner les autres axes fondamentaux de la stratégie de lutte contre le fléau en premier lieu «l'action des forces de sécurité qui a été menée dans le strict respect des lois de la République et des engagements de l'Etat en matière de protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales».

Cette action, a-t-il souligné a permis de protéger la vie des personnes, de préserver l'unité nationale et l'intégrité territoriale du pays, l'affirmation en permanence de la force de la loi républicaine sur la totalité du territoire national ainsi que le rétablissement de la paix, la sécurité et la stabilité.

Il a souligné en outre, l'importance de la politique de réconciliation nationale, que le gouvernement entend poursuivre, laquelle «a préservé la cohérence de l'harmonie de la société algérienne», mettant en avant la conviction de l'Algérie que «la démocratie participative et l'Etat de droit

ainsi que le développement socio-économique basé sur la justice et l'égalité des chances constituent de solides remparts contre la propagation de l'extrémisme et ses campagnes de recrutement parmi les jeunes socialement vulnérables».

Cette vision semble avoir trouvé écho au sein de la communauté internationale dont les représentants réunis à la conférence de Washington ont exprimé la convergence à aller traquer le mal à la racine. En effet, les dirigeants de ce monde ont appelé les autorités des différents pays à prendre des mesures envers les jeunes et les catégories défavorisées, en matière d'éducation, d'emploi et autres.

C'est d'ailleurs le message transmis par le Secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-Moon, qui a recommandé aux Etats de répondre d'une manière décisive à cette arrivée de «nouvelles générations de terroristes transnationaux, en allant à la racine et chercher les motivations», sou-

lignant que «l'oppression, la corruption et l'injustice servent cette cible, ajoutant que la bonne gouvernance tue le terrorisme». Le SG de l'ONU a appelé à «enseigner la tolérance, la compassion et la diversité», relevant la nécessité «d'une riposte pluridisciplinaire qui passe par les droits humains», annonçant à cette occasion son intention «de réunir les dirigeants religieux du monde entier dans une conférence pour promouvoir la réconciliation et la compassion».

Le Secrétaire d'Etat américain John Kerry, en présidant la cérémonie d'ouverture de la conférence, a pour sa part mis l'accent sur l'impératif de «chercher les moyens pour faire face à ces tendances alarmantes (à) préconisant particulièrement l'élargissement de l'éducation religieuse, la défense de la liberté religieuse contre le racisme sous toutes ses formes et le partenariat contre l'extrémisme violent».

CLASSEMENT WEBOMETRICS UNIVERSITY Le bond des universités algériennes, reflet des investissements de l'Etat



Le «bond en avant» effectué par les universités algériennes au classement Webometrics University-2015 «réfète l'importance des investissements consentis par l'Etat pour développer l'enseignement supérieur», a indiqué jeudi à Mila le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Mohamed Mebareki. Intervenant à l'ouverture d'une conférence sur «Le rôle des technologies de la communication dans le développement local», organisée au centre universitaire Abdelhafid Boussouf, le ministre a souligné que les efforts se poursuivaient pour hisser l'université algérienne, à travers, notamment, l'amélioration de la qualité de l'encadrement et la modernisation des programmes d'enseignement, au rang des universités mondiales performantes.

Ce classement, rendu public la semaine dernière, a classé cinq (5) universités du pays à des places précédant le 2.000e rang, sur un total de plus de 24.000 universités du monde, a rappelé M. Mebareki qui s'est attardé sur les efforts déployés par l'Etat pour promouvoir l'enseignement supérieur sur les plans infrastructurel et pédagogique.

Dans ce contexte, le ministre a indiqué que l'amélioration du service public à travers l'ouverture d'autres infrastructures pédagogiques, l'accompagnement et l'amélioration de la qualité de l'enseignement supérieur, par le perfectionnement de l'encadrement, figure parmi les objectifs phares que son département s'emploie à atteindre.

Une «exploitation optimale» de ce qui existe déjà en matière d'infrastructures pédagogiques permettrait à l'université Algérienne de réaliser d'autres «sauts qualitatifs», a souligné le ministre, appelant les responsables concernés à opter pour des partenariats entre universités pour améliorer davantage le niveau des études supérieures.

L'adaptation de la formation universitaire aux besoins du marché du travail constitue également «un des éléments importants» que le gouvernement s'emploie à concrétiser, a également indiqué M. Mebareki, rappelant les mesures récemment prises pour une meilleure intégration des diplômés du système LMD (licence-mastère-doctorat) dans le monde du travail.

«L'étudiant doit être mis au cœur de la réforme de l'université», a affirmé le ministre, mettant en relief l'importance de «s'ouvrir sur le monde et sur les avancées technologiques enregistrées dans les divers domaines de la vie».

M. Mebareki avait visité, à son arrivée à Mila, les différents départements du centre universitaire Abdelhafid-Boussof fort d'un effectif de près de 7.000 étudiants qui poursuivent des études supérieures dans sept (7) spécialités.

Ce centre universitaire devant être renforcé, d'ici à la prochaine rentrée universitaire, par 4.000 autres places pédagogiques (2.000 places pédagogiques en avril 2015 et 2.000 autres en août), pourra accueillir jusqu'à 11.000 étudiants, a précisé le ministre.

Sur place, M. Mebareki a appellé les concepteurs et les gestionnaires de ce centre universitaire à créer des espaces de loisirs et de détente pour les étudiants afin d'améliorer leur rendement et leurs conditions d'études.

Le ministre qui a inspecté les travaux de construction d'un nouveau rectorat, a procédé à la pose de la première pierre de 2.000 places pédagogiques, ainsi qu'à l'inauguration d'une résidence universitaire de 2.000 lits et d'une bibliothèque de 800 places.

Le secteur de l'enseignement supérieur a également bénéficié, dans cette wilaya, d'un nouveau projet portant sur la réalisation de 3.000 places pédagogiques et de cités totalisant 3.000 lits, a indiqué le vice-recteur, Nasreddine Hamri.

SÉTIF : LE MINISTRE DES RESSOURCES EN EAU SUR LES CHANTIERS DES GRANDS TRANSFERTS HYDRAULIQUES «La partie "Est" livré début 2017»

De Sétif: Azzeddine Toufi

M. Hocine Necib, ministre des Ressources en eau a effectué, jeudi dernier, une visite d'inspection et de travail dans la wilaya de Sétif, où il s'est enquise des avancées des travaux du chantier de l'important projet des grands transferts hydrauliques des hautes plaines sétiennes.

Accompagné du wali, Bouderbali Mohamed et du P/APW, le ministre, qui est à sa troisième visite en moins de sept mois, la dernière remonte au 18 septembre, s'est rendu dans la commune d'Aïn Sebt, dans la daïra de Béni Aziz, pour s'enquérir une fois de plus, sur l'avancement des travaux de l'ensemble du système des grands transferts hydrauliques qui devra acheminer l'eau depuis le barrage en voie de réalisation à Tabellout, dans la wilaya de Jijel, à travers des conduites et tunnels vers le nouvel ouvrage de Dra Eddis, près d'El Eulma dans la wilaya de Sétif. Cet important projet, indiquera le ministre, sera réceptionné dès le début de l'année prochaine. Une fois opérationnel, ce projet permettra le transfert de plus de 190 millions de m³ d'eau pour pouvoir alimenter plus de 750 000 habitants dans 16 localités importantes. Dans le domaine agricole, c'est plus de 20 000 hectares de toute cette région qui seront irrigués.

Pour ce qui est du système appelé «Ouest», le transfert se fera à partir des



barrages d'Ighil Emda de Kherrata, dans la wilaya de Béjaïa et du barrage en construction de Maouane, situé dans la wilaya de Sétif, avec une prévision de stockage de 119 millions de m³. Les deux systèmes, Est et Ouest, de ce mégaprojet structurant du siècle, est destiné également, nous dit-on, «à structurer le schéma hydraulique national, qui permettra d'acheminer plus de 300 millions de m³ afin de sécuriser l'approvisionnement en eau potable des populations de la wilaya de Sétif, mais aussi une partie de celles de Mila et de Jijel sans compter l'irrigation de près de 40 000 hectares de terres. A ces projets, il faudrait y rajouter la pose de plus de 80 km de canalisations pour les transferts et de 8 stations de pompage d'eau de grande capacité.

A chacune de ses visites dans la wilaya de Sétif, le ministre consacre la matinée partie de son programme aux grands transferts hydrauliques, où il ne manque pas de souligner que «son département ministériel accorde une importance capitale à ce mégaprojet hautement stratégique». D'un coût de plus d'un milliard de dollars, de par son impact qu'il aura à produire à l'avenir sur l'ensemble de la région sur le plan agricole et l'alimentation en eau potable

de plus de 28 communes de la wilaya de Sétif et plus de 1,5 million d'habitants. Une fois mis en service, il aura un impact certain sur l'amélioration des rendements en agriculture. Il créera 100.000 emplois, dont 36 000 permanents.

Pour des contraintes techniques, géologiques et topographiques, seuls 4,4 km, sur 13 km du tunnel de Draâ Diss ont pu être creusés. Une nouvelle étude a été faite avec une solution alternative de substitution et un procédé plus simple de conduites, «ce qui permettra, a indiqué le ministre, un gain de temps et d'argent».

Il est entendu, qu'une fois tous ces projets achevés, le système ouest en 2015, après la construction et l'équipement d'une station de traitement, et celui de l'Est en 2017, il n'est pas impossible que les villes de Sétif et El Eulma seront desservies en eau potable, pourquoi pas en H24. C'est d'ailleurs l'un des objectifs de ces grands transferts, tout en mettant aussi en ligne de l'amélioration de la situation agricole. Sétif est une wilaya ayant tout à vocation agricole, notamment céréalière.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de sa visite, l'hôte de Sétif a souligné toute l'importance de ce mégaprojet en déclarant: «Ce projet fait partie de l'un des plus importants systèmes structurants du plan national de l'hydraulique. Les deux systèmes, Est et Ouest de Sétif, permettront annuellement le transfert de plus de 300 millions de m³, cela va dire que l'on transférera des eaux des zones pluvieuses vers celles où la pluviométrie n'excède pas les 400 millimètres par an».

RENCONTRE MINISTÈRE-SYNDICATS DE L'ÉDUCTION: Le procès-verbal n'a pas été signé

Le procès-verbal sanctionnant la rencontre entre le ministère de l'Education nationale et les syndicats qui ont déclenché un mouvement de grève n'a pas été signé, à cause de leur rejet de la proposition relative à la rédaction d'une charte d'éthique et de stabilité, a indiqué jeudi, le ministère qui réitère sa volonté de laisser les portes du dialogue ouvertes. Dans un communiqué remis à l'APS, à l'issue de la rencontre de deux jours avec les syndicats, le ministère de l'Education a précisé que «le procès-verbal commun a buté sur le dernier point engageant l'ensemble des parties à la rédaction d'une charte d'éthique et

de stabilité dans le secteur de l'éducation, et donc n'a pas été signé». Cette charte, précise le ministère, vise à assurer un climat favorable à la construction d'un processus favorisant l'émergence d'une école de qualité.

Le ministère a expliqué, que «le procès-verbal n'a malheureusement pas été signé malgré l'accord des deux parties sur l'installation d'une commission chargée du réexamen du statut particulier des personnels de l'éducation nationale, ainsi que la mise en œuvre d'un calendrier pour l'exécution des procès préalablement signés».

COMMUNICATION

Grine met en avant l'importance de la formation continue du journaliste

Le ministre de la Communication Hamid Grine a mis en avant jeudi à Alger l'importance de la formation continue des journalistes dans la perspective du projet de professionnalisation de la presse que son département envisageait de concrétiser.

«Il importe d'accorder davantage d'intérêt à la formation continue du journaliste en Algérie notamment dans les régions du Sud et des Hauts-Plateaux», a affirmé le premier responsable du secteur qui s'exprimait lors d'une session de formation au profit des professionnels de la presse sous le thème «Contenus géopolitiques des médias: l'Algérie et les enjeux internationaux» organisée à l'Ecole nationale supérieure de journalisme et des sciences de l'information.

Après avoir rappelé que son département œuvrait dans ce sens, le ministre a précisé devant un parterre de journalistes et d'étudiants des sciences de la Communication et de l'Information que «le projet de professionnalisation des journalistes que nous oeuvrons à concrétiser conformément aux nouveaux défis dictés par la géopolitique des médias s'articule autour de la formation continue et régulière des journalistes des secteurs public et privé».

Le ministre a fait savoir que le programme de formation de son secteur pour l'année 2015 prévoyait l'organisation, à partir du 28 février en cours, d'un cycle de formation au profit des chargés de l'information au niveau des ministères, qui sera suivi d'une autre session en faveur des responsables de la com-



«J'ai perçu lors de mes sorties dans 29 wilayas du pays un désir d'apprentissage et de spécialisation chez les professionnels qui demandent chaque fois à la tutelle d'organiser des cycles de formation afin d'améliorer leurs compétences et de les doter des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans le contexte des développements des médias internationaux», a soutenu le ministre suggérant que cette formation soit organisée en cycle mensuel et de façon continue.

Le ministre a fait savoir que le programme de formation de son secteur pour l'année 2015 prévoyait l'organisation, à partir du 28 février en cours, d'un cycle de formation au profit des chargés de l'information au niveau des ministères, qui sera suivi d'une autre session en faveur des responsables de la com-

munication des wilayas. Pour le ministre, ces sessions sont organisées «dans le cadre des principes de bonne gouvernance du processus d'information et de communication au niveau local». S'agissant de la diffamation à laquelle recourent certains titres nationaux, le ministre de la Communication a indiqué que cet acte relevait beaucoup plus d'un manque de professionnalisme des journalistes que d'une volonté malsaine.

Mais quand il s'agit d'éthique professionnelle, «il est nécessaire de s'en tenir au principe d'abstention même au risque de rater le scoop», averti le ministre. Le ministre de la Communication a évoqué, en marge de la séance d'ouverture de la session, la démarche de son secteur visant le parachèvement du recensement des journalistes professionnels en Algérie. Il a rappelé à ce propos que 2200 (bien 2200) cartes professionnelles ont été délivrées jusqu'à présent et que ce nombre pourrait atteindre 2700 à 3000 cartes à juillet prochain.

Cette démarche nous permettra, a-t-il ajouté, d'élire un conseil d'éthique, une autorité de régulation de la presse écrite ainsi qu'une commission permanente chargée de la carte du journaliste professionnel».

APS

CONFÉRENCE NATIONALE DU CONSENSUS : Le FFS prêt à consentir des «compromis» mais pas de «compromission»

Le Front des forces socialistes (FFS) est prêt à consentir des «compromis» mais pas de «compromission» pour la tenue de sa Conférence nationale du consensus (CNC), a affirmé son Premier secrétaire national, Mohamed Nebbou, précisant qu'aucun partenaire «n'a le droit d'y imposer son point de vue».

«Nous pensons arriver à nous asseoir à la même table pour trouver des solutions définitives et consensuelles. On n'en est pas encore au stade du compromis mais si l'intérêt de la nation l'impose, nous sommes prêts à le consentir. Cela ne veut aucunement dire compromission», a indiqué M. Nebbou, dans un entretien accordé à l'APS.

Interrogé sur les préalables avancés par certaines parties pour l'acceptation de ladite conférence, le premier responsable du FFS a précisé que le parti allait prendre le temps qu'il faut pour réussir son pari de consensus et qu'il «ne regrette» pas d'avoir présenté une «feuille blanche» à ses partenaires. «Nous sommes patients et la politique ce ne sont pas des sentiments. Nous ne sommes pas à la recherche d'un quelconque intérêt particulier mais assumons notre rôle de facilitateur. La feuille blanche nous allons la noircir ensemble lorsque nous serons réunis autour de la même table», a-t-il argué.

Tout en soulignant accepter la diversité de points de vue, il s'est néanmoins refusé à ce que l'un ou l'autre des partenaires «impose son point de vue», notant que lors de la conférence escomptée, il s'agira pour tous de «respecter l'engagement sur les plan politique et éthique», dans le sens où la rencontre «ne doit pas servir à des règlements de compte personnels ou déborder de son ordre du jour».

Si la nécessité d'un «changement» constitue le point de convergence chez la classe politique, a observé M. Nebbou, la différence réside dans la manière d'y arriver, conviant à l'occasion les formations politiques à «se départir de leur ego» et à accepter de faire «des concessions pour atteindre cet objectif essentiel».

Le leader du FFS a tenu à souligner, à ce propos, avoir suivi une «méthodologie» en élaborant les propositions qu'il a présentées à ses partenaires dans la perspective de son initiative : «Nous avons mis quatre ans pour ce faire et pour préparer les Algériens à ce consensus car il s'agit de la réhabilitation du politique».

Le parti n'a «en aucun moment dévié de sa ligne politique», a assuré M. Nebbou, insistant sur le caractère «autonome» de l'initiative : «Nous activons de la même manière depuis 50 ans. Nous ne sommes pas des médiateurs entre le pouvoir et l'opposition ou le peuple mais faisons en sorte de regrouper les Algériens pour l'intérêt supérieur de la nation compte tenu des défis auxquels nous faisons face. Il n'y a ni contradiction ni superposition entre notre initiative et notre ligne politique», a-t-il argumenté.

Le FFS toujours dans... l'opposition

Endosser le rôle de «facilitateur» n'exclut donc pas que le parti continue à faire de l'opposition et à se prononcer



La première phase des consultations jugée «très encourageante»

Une plus grande communication devrait lever les malentendus

Le FFS propose une rencontre en deux phases

sur le quotidien des Algériens, a insisté son Premier secrétaire national qui rappelle l'attachement du FFS aux «mêmes principes et objectifs» concernant le changement, à savoir la séparation des pouvoirs, la justice sociale, l'Etat de droit, le respect des libertés, etc.

«La révision de la Constitution n'est pas la seule condition pour atteindre ce changement», a ponctué le premier responsable du plus vieux parti d'opposition, indiquant que le FFS n'allait pas rester «indéfiniment» dans le rôle de facilitateur. «L'Algérie mérite un meilleur avenir à travers un changement. Il s'agit d'établir des normes pour une bonne gouvernance, c'est cela qui fera partie du schéma global de la conférence du consensus où nous exposerons notre point de vue au même titre que tous les autres», a-t-il observé.

A la question de savoir quel sens donner à l'initiative du parti en cas d'absence des partis au pouvoir, M. Nebbou a rétorqué qu'aucun refus «officiel» dans ce sens ne lui est parvenu : «le FLN a confirmé officiellement sa participation lors de notre seconde rencontre et nous tenons qu'à cette position officielle.

Pour le RND nous attendons la réponse définitive qui sera décidée à l'issue de la réunion de son instance dirigeante. On ne peut donc pas parler de refus à ce stade», a-t-il clarifié. Rappelant la mise en place, prochainement, du groupe de contact lequel s'attellera à préparer les étapes de la conférence, M. Nebbou a souhaité que soient levés «les quelques malentendus» concernant précisément les procédures d'organisation et de déroulement y afférentes. Interpellé sur l'échéance de la CNC, à la suite du report de la date initialement proposée (les 23 et 24 février), le premier responsable du FFS a espéré que ladite rencontre puisse se tenir «dans les meilleurs délais». «La question de l'échéance est un enjeu qui interpelle tous les acteurs politiques en raison de la conjoncture nationale et internationale, la balle est dans le camp des partenaires», a-t-il fait remarquer, à ce sujet. A la question de savoir si l'existence d'autres initiatives serait de nature à affaiblir la leur, M. Nebbou a rétorqué : «Nous sommes des démocrates et ne

croyons pas à l'unanimité. Qu'il y ait plusieurs initiatives ne nous gène pas même si nous faisons tout pour rallier un maximum autour du consensus. S'il y a d'autres options, c'est au peuple d'apprécier les offres. En outre, ce n'est pas le nombre qui est important mais la crédibilité et représentativité et seuls les actes détermineront la sincérité des uns et des autres». Quant à ceux qu'il qualifie d'«ennemis» du consensus, il a estimé que ces derniers sont animés par des «intérêts et que la situation actuelle les arrange, de même qu'elle sied à beaucoup d'autres personnes».

«Que ceux qui sont contre notre initiative avancent des arguments objectifs», a-t-il lancé avant de rappeler que son initiative demeure «ouverte» à toute la classe politique et la société civile, y compris l'opposition composant la Coordination nationale pour la transition et les libertés démocratiques (CNTLD).

Se refusant à parler d'échec s'agissant du processus de consultations et de probable «annulation» de la conférence, l'intervenant a reconnu qu'il y a eu «peut-être des insuffisances» mais qu'une «décanation» allait se faire avec le temps.

«Nous avons, en quelque sorte, contribué à pacifier les relations entre les partis politiques, car il existe une sérieuse crise de confiance entre les gouvernements et les gouvernés mais aussi au sein même de la classe politique», a-t-il argumenté, assurant avoir été destinataire d'«échos favorables» en provenance de la rue.

Abordant, enfin, l'actualité économique, M. Nebbou a qualifié d'«insuffisante» la batterie de mesures prise par le pouvoir pour faire face à la chute des prix du pétrole et ce, eu égard aux «attentes et défis qui interpellent le pays».

Aux yeux de l'intervenant, cette nouvelle donne est une «raison supplémentaire» pour aller vers un consensus et un débat nationaux sur les questions économiques globalement, mais en particulier celles liées à la préservation des ressources naturelles du pays et sa dépendance aux hydrocarbures car «il y a du devenir de l'Algérie et des générations futures», a-t-il conclu.

Le FC appelle à la préservation de la stabilité et de l'unité du pays

Le Front du changement (FC) a appelé hier à Alger à la préservation de la stabilité de l'Algérie et à la consolidation de l'unité nationale à travers le renforcement des rangs pour gagner la bataille démocratique et faire face aux menaces extérieures.

Intervenant à l'ouverture des travaux de la session ordinaire du conseil consultatif du parti, M. Menasra a souligné «la nécessité d'œuvrer à la préservation de la stabilité du pays et de l'unité nationale pour faire face aux menaces extérieures en raison des conflits que connaît la région».

Pour ce faire, M. Menasra a proposé de parvenir à un «consensus sur le changement démocratique pour consacrer la démocratie et prévenir les jeunes en leur inculquant l'amour de la patrie, cette catégorie «étant la plus visée par le terrorisme».

Il a également plaidé pour la consolidation des institutions de l'Etat par des réformes à travers une «constitution consensuelle», «le dialogue» et des «élections régulières» outre la consécration du dialogue politique et social pour le règlement de tous les problèmes, y compris professionnels, en vue de prémunir l'Algérie de toute exploitation des différends visant à porter atteinte à ses intérêts.

Il est important de «faire face à la corruption qui entrave les efforts de développement» afin de «renforcer les institutions de l'Etat» et préserver ainsi la stabilité des pays», a-t-il ajouté.

Par ailleurs, le président du FC a estimé que le terrorisme n'est pas un phénomène local mais plutôt mondial et transfrontalier. A ce propos, M. Menasra a évoqué la rencontre sur la lutte contre l'«extrémisme violent» organisée récemment par les Etats-Unis, accusant les grandes puissances d'avoir produit le terrorisme par l'occupation, l'oppression et l'exploitation des richesses des peuples.

Selon le même responsable, les solutions à ce problème sont entre les mains de ceux qui l'ont produit, ajoutant que ce phénomène «doit être traité sur les plans intellectuel, politique, scientifique et social».

Dans une déclaration à la presse en marge des travaux, M. Menasra a indiqué que son parti ne prendra pas part au mouvement de protestation prévu pour le 24 février en cours, auquel a appelé la Coordination nationale pour les libertés et la transition démocratique (CNLTD) si ce mouvement «n'est pas autorisé par les autorités».

Il a expliqué la position de sa formation par le refus de prendre part à toute activité «interdite qui pourrait mener à une confrontation». Le parti souhaite que l'opposition propose ses alternatives de «manière pacifique», a-t-il expliqué.

Le FC soutient le dialogue auquel prennent part toutes les parties (pouvoir et opposition), a fait savoir M. Menasra qui estime qu'il «ne peut y avoir de consensus sans l'implication du pouvoir». Il a rappelé dans ce sens le soutien de son parti à l'appel du Front des Forces socialistes (FFS) à la tenue d'une conférence de consensus national.

CHUTE DES PRIX PÉTROLIERS :

Mme Hanoune insiste sur la rationalisation des dépenses publiques

La secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune, a insisté, hier à Alger, sur la nécessité pour l'Etat de «rationaliser» et de «recenter» les dépenses publiques pour faire face à la conjoncture économique marquée par la chute du prix du pétrole.

Le leader du PT, qui intervenait à l'ouverture des travaux du comité central de son parti, a également mis en garde contre des mesures de rationalisation «en trompe-l'œil» et convié le gouvernement à entreprendre les mesures à même d'évi-

ter l'impact négatif de l'évolution actuelle du marché mondial énergétique. «Nous avons, certes, des réserves de change importantes, mais personne ne peut prédire précisément de quoi sera fait demain. D'où la nécessité d'exproprier les prédateurs et de récupérer le patrimoine de la nation, pillé à l'intérieur et à l'extérieur des entreprises», a-t-elle suggéré. Abordant la question du gaz de schiste, Mme Hanoune a qualifié de «biaisé» le débat qui l'entoure et jugé nécessaire que l'Etat rassure la population sur «l'enjeu national»

que cette question représente et les mesures prises pour la protection de l'environnement.

Elle a affirmé, à ce propos, que cette préoccupation n'est, en réalité, que le «déclencheur» d'un sentiment profond d'injustice» qui couvait depuis longtemps chez les populations du Sud et qu'il convient de prendre en charge au risque que leur grotte «ne soit récupérée».

Abordant, par ailleurs, la grève qui secoue le secteur de l'éducation, Mme Hanoune a estimé que cette situation est

due à des «déséquilibres» ayant entouré les augmentations des salaires concrétisées en 2012 et ayant «pénalisé» certaines catégories de fonctionnaires.

Faisant remarquer la symbolique de la date du 24 février pour l'ensemble des Algériens, la première responsable du PT a assuré que sa formation politique va «continuer à militer pour que l'Algérie soit souveraine dans ses décisions», à travers notamment la poursuite du processus de nationalisation.

5 banques publiques financent un vaste plan de développement de la SNVI



Cinq (5) banques publiques ont signé, jeudi à Alger, une convention de crédit de 91,748 milliards de DA avec l'Entreprise nationale des véhicules industriels (SNVI) pour financer un vaste plan de développement de cette entreprise industrielle.

Signée par les P-DG de la SNVI et de la BNA, respectivement Malek Salah et Omar Boudiab, cette convention porte sur le financement d'un programme d'investissement et de formation ainsi que sur la mise en œuvre de partenariats ciblés avec des leaders mondiaux notamment les constructeurs allemand Mercedes-Benz et français Renault. Outre la BNA comme chef de file, le consortium bancaire est composé de quatre (4) autres banques publiques: BEA, CPA, BADR et CNEP Banque. Le délai de remboursement de ce crédit est de 15 ans et est assorti d'un taux d'intérêt bonifié. Présent à la cérémonie de signature, le ministre de l'Industrie et des mines, Abdesselam Bouchouareb, a affirmé que cette convention constituait «un acte dans la voie de la relance de l'industrie algérienne» en visant à «faire émerger une nouvelle SNVI» telle que conçue par le nouveau plan de reconfiguration du secteur public industriel. Il s'agira de mettre la SNVI en amont de toute l'industrie mécanique en développant les filières de fonderie, de carrosserie et de forgeerie, et ce, à même de permettre d'approvisionner les autres usines du secteur comme celles de Oued H'mmine et d'Aïn Smara (Constantine), d'Aïn Boucchek (Tiaret) et de Sidi Bel-Abbès pour le machinisme agricole. La nouvelle plateforme de la SNVI sera, en outre, capable de prendre en charge l'intégration de composants stratégiques en fournissant des pièces et sous-ensembles à toutes les entre-

prises constituées en partenariat avec des entreprises leaders dans le domaine de la mécanique et du véhicule industriel, a-t-il souligné. M. Bouchouareb a rappelé dans ce sens que le gouvernement «voulait à aller vers une économie productive plus importante» dans le cadre de la ré-industrialisation du tissu économique du pays, estimant que le secteur de la mécanique constitue un des éléments essentiels de cette démarche avec d'autres segments comme ceux de la sidérurgie et de l'industrie du ciment. Aujourd'hui, a-t-il poursuivi, «nous constatons la concrétisation de tous les programmes prévus par le gouvernement, à savoir l'assainissement des entreprises et la mobilisation des moyens financiers pour leurs plans de développement». Selon le ministre, ces programmes vont permettre au pays d'atteindre, à la fin du plan quinquennal 2015-2019, un taux de croissance de 7%, de réduire les importations et de développer les exportations hors-hydrocarbures. Le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Abdelmadjid Sid'Said, a, quant à lui, salué la volonté du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, de réhabiliter l'outil de production nationale. Pour lui, cette convention de crédit constitue «un acte d'oxygénéation» de la SNVI: «Nous n'allons pas hypothéquer l'industrie du pays et l'économie nationale, mais nous devrons rentabiliser cette opportunité en mettant en synergie les travailleurs et les gestionnaires pour l'émergence d'une nouvelle SNVI».

De son côté, le P-DG de la SNVI a indiqué que la signature de cette convention marquait une nouvelle phase pour le développement de cette entreprise.

Bouchouareb : «Vers une opération d'absorption de Ferrovial par la SNVI»

La Société nationale de véhicules industriels (SNVI) va absorber l'Entreprise nationale de construction de matériels et équipements ferroviaires (Ferrovial) dans le cadre de la réorganisation du secteur public marchand, a annoncé, jeudi à Alger, le ministre de l'Industrie et des mines, Abdesselam Bouchouareb. S'exprimant lors de la cérémonie de signature d'une convention de crédit entre 5 banques publiques et la SNVI, le ministre a expliqué que cette convention bancaire intervenait «à un moment important de la vie de la SNVI qui va être renforcée par l'arrivée, dans son portefeuille, de Ferrovial». La nouvelle vision du secteur industriel prévoit, selon lui, de «créer une nouvelle SNVI» dans un contexte de disponibilité des moyens financiers pour atteindre

cet objectif. Dans le cadre de sa restructuration, la SNVI sera érigée en une plateforme industrielle destinée à prendre en charge l'intégration de composants stratégiques en fournissant des pièces et sous-ensembles à toutes les sociétés constituées en partenariat avec les entreprises leaders dans le domaine de la mécanique et du véhicule industriel, a souligné le ministre. De son côté, le P-DG de la SNVI, Malek Salah, lui-même ancien patron de Ferrovial, a précisé à l'APS que l'objectif de la restructuration de la SNVI est d'aller vers un groupe industriel regroupant à la fois toutes ses filiales actuelles et Ferrovial laquelle est spécialisée dans la fabrication d'équipements ferroviaires et de rames de tramway avec le partenaire français Alstom.

APS

DÉVELOPPEMENTS DU MARCHÉ PÉTROLIER Youcef Yousfi s'entretient avec son homologue russe



Le ministre de l'Energie, Youcef Yousfi, s'est entretenu, hier à Moscou, avec son homologue russe, Alexander Novak, sur les développements du marché pétrolier, a indiqué un communiqué du ministère de l'Energie.

M. Yousfi a rencontré le ministre russe avec lequel il a évoqué l'évolution de la situation du marché pétrolier et l'origine des déséquilibres actuels qui caractérisent le marché international du pétrole, la forte chute des prix du brut et son impact négatif sur les revenus des pays exportateurs membres et non membres de l'Opep. M. Yousfi a souligné au chef de la diplomatie russe que l'initiative du Président Bouteflika, basée sur le dialogue et la concertation entre tous les pays concernés, vise à trouver les voies et moyens nécessaires au rétablissement de l'équilibre du marché dans l'intérêt de toutes les parties prenantes, et de dégager une vision d'avenir claire pour l'indus-

trie pétrolière et gazière. A rappeler que dans le cadre de cette démarche initiée par l'Algérie face à la chute drastique des cours du brut, le Président Bouteflika a déploré plusieurs ministres portant des messages à ses homologues de pays producteurs de pétrole en vue de parvenir à un consensus sur la nécessité de rétablir l'équilibre du marché pétrolier dans l'intérêt des pays producteurs et consommateurs.

Les messages du Président Bouteflika ont été transmis, jusqu'à maintenant, à l'Arabie Saoudite, au Sultanat d'Oman, à l'Azerbaïdjan, au Kazakhstan, au Mexique et à la Russie.

Le Premier ministre, Abdellmalek Sellal, avait également remis des lettres du Président de la République aux chefs d'Etat de pays membres de l'Association des producteurs de pétrole africains (APPA) qui sont le Nigeria, le Gabon, l'Angola, le Congo et la Guinée-équatoriale.

INDUSTRIE - AGROALIMENTAIRE Augmentation de l'activité de l'industrie agroalimentaire au 3^e trimestre 2014

Le secteur de l'industrie agroalimentaire (IAA) a connu une augmentation de l'activité durant le 3^e trimestre 2014, ont indiqué des chefs d'entreprise dans une enquête réalisée par l'Office national des statistiques (ONS).

Après une baisse durant le 2^e trimestre de la même année, l'activité industrielle dans la filière d'IAA, la deuxième après celle du BTPH, a repris durant le 3^e trimestre, selon les industriels du secteur dont près de 60% ont utilisé leur capacité de production à plus de 75%.

L'ensemble des entreprises de cette filière, la plus dynamique de l'industrie nationale, a confirmé que le degré de satisfaction des commandes en matières premières a été égal aux besoins exprimés.

Avec la stabilité des prix de vente, l'enquête révèle que la demande en produits finis a augmenté durant le 3^e trimestre et que plus de 35% n'ont pas satisfait toutes les commandes reçues.

La majorité des chefs d'entreprise sondés par cette enquête ont déclaré avoir eu des problèmes de transport et 7% d'entre eux ont enregistré des arrêts de travail, d'une durée inférieure à 12 jours, en raison des pannes d'électricité, tandis que l'approvisionnement en eau avait été suffisant.

L'état de la trésorerie est jugé «bon» par près de 60% des chefs d'entreprise, tout en précisant que les charges «trop élevées» et le remboursement des emprunts continuent d'influer sur la trésorerie des entreprises du secteur.

Toutefois, plus de 30% des chefs d'entreprise ont eu recours à des crédits bancaires et n'ont pas eu de difficultés à les contracter. L'effectif des entreprises du secteur, qui avait connu une hausse depuis 2010 en raison de nouvelles capacités de production, de la hausse du volume des commandes et de l'amélioration des conditions de production, a augmenté également au 3^e trimestre 2014.

La majorité des patrons touchés par l'enquête ont jugé que le niveau de qualification du personnel est «insuffisant» et près de 35% d'entre eux ont trouvé des difficultés à recruter du personnel d'encadrement et de maîtrise. Près de 80% des chefs d'entreprises ont estimé ne pas pouvoir produire davantage en embauchant du personnel supplémentaire.

En raison essentiellement de la vétusté d'équipements, près de 50% des entreprises du secteur ont enregistré des pannes des machines conduisant à des arrêts de travail inférieurs à 13 jours pour la majorité, alors que plus de la moitié des enquêtés déclarent avoir remis en marche leurs équipements après une panne et 49% ont procédé à leur renouvellement.

Plus de 90% des chefs d'entreprise ont déclaré pouvoir produire davantage avec un renouvellement des équipements et sans embaucher supplémentaire du personnel.

Les industriels de ce secteur ont prévu, pour les mois qui suivent, une hausse de l'activité, de la demande, des prix de vente et des effectifs, ainsi que de bonnes perspectives de leur trésorerie.

Le secteur des industries agroalimentaires, qui emploie plus de 150.000 travailleurs, soit environ 40% de la population active industrielle exerçant dans plus de 20.000 entreprises, représente 50 à 55% du PIB industriel et 40 à 45% de la valeur ajoutée.

Depuis le lancement, en 2012, du projet de création de consortiums pour la promotion des exportations des produits agroalimentaires, deux groupement ont été mis en place: Consortium AAC (Algérien agro-céréales) qui regroupe 12 entreprises activant dans la production de pâtes et de farine et le Groupement interprofessionnel des protéines animales (GIPA), qui rassemble 8 entreprises spécialisées dans la transformation de viandes, de poissons et de produits laitiers.



PH Madijid Nat Seco

LYCÉE SAÏD MAZARINE DE DÉLY IBRAHIM (ALGER) Les élèves sensibilisés sur les dangers de la drogue et de la toxicomanie

Par Rachedi R.

A l'occasion de la célébration de la Journée nationale du chahid qui coïncide avec le 18 février de chaque année, le Centre d'orientation scolaire et professionnelle du Ben Aknoun a organisé jeudi dernier une journée de sensibilisation et d'information sur les dangers de la drogue et la toxicomanie au niveau du lycée Saïd Mazarine de Dély Ibrahim.

Co-animee par la directrice du COSP, Mme Halfaoui Fatima, et M. Aïssa Kasmi, cadre retraité de l'Office national de

lutte contre la drogue et la toxicomanie, et ancien instructeur et directeur de l'Ecole de police de Soumaâ, l'opération de sensibilisation initiée par la direction de l'Education Ouest d'Alger, s'est déroulée en présence du directeur du lycée Necir Mohamed, du chef du service de la formation et d'inspection Habib Ziane, de professeurs et élèves de l'établissement. Lors de son intervention très pédagogique, M. Kasmi a mis en garde les jeunes élèves contre les dommages induits par la consommation de produits stupéfiants ainsi que des incidences sociales d'un tel comportement. Il a dans ce cadre rappelé que la drogue fait perdre à la personne tout ce qu'elle de plus

cher à savoir l'estime de soi et le respect des autres. De son côté, M. Ziane a indiqué qu'une campagne de sensibilisation contre la drogue et la violence dans le milieu scolaire sera organisée durant la première semaine des vacances de printemps au niveau de la maison de la culture de Chéraga. La prolifération des actes de violence dans la société algérienne particulièrement dans le milieu scolaire a encouragé l'organisation d'une telle manifestation dont l'objectif principal est de chercher les causes qui se cachent derrière de tels comportements. Cette opération de sensibilisation qui a débuté il y a plusieurs mois se poursuivra jeudi 26 février à 10h au CEM les frères Masiben,



Les Sources (à côté du Lycée Ali Boumendjel), le lundi 2 mars à 10h au lycée Sedik Abdellah de Birkhadem, le mardi 3 mars à 10h au lycée Sébala El Djadida, et le mardi 10 mars à 10h au lycée Ourari Mustapha également à Birkhadem. A noter que la rencontre s'est déroulée dans de bonnes conditions.

R.R



TISSEMSILT Des bus au profit des communes déshéritées

ABED MEGHIT

Dans le cadre de la dotation et le renforcement des communes en moyens de transport scolaire, la wilaya de Tissemsilt a bénéficié de la part du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales au titre de l'année 2015, d'une dotation de 13 minicars qui ont été affectés aux communes suivantes : Lazharia, Bordj Bou-nââma, Tamallahet, Béni Chaïb, Béni Lahcene, Sidi Lantri, Sidi Boutouchent, Lardjem, d'Ouled Bessem, Maâcem, Khemisti, Laâyoune et Bordj Emir Abdellkader. Ainsi les élèves de ces 13 communes pourront dès cette semaine être transportés dans des conditions adéquates et adaptées à leurs horaires de classe.

DÉVELOPPEMENT DES INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES Établissement d'une convention entre l'université de Blida, le Groupe SIM et la Direction de la recherche

Belhadj Ahmed

Dans un monde en plein mutation et où la technologie est devenue la condition sine qua non de tout développement et où la concurrence se fait de plus en plus rude, il est apparu que l'université doit jouer pleinement son rôle de moteur de l'économie nationale.

Ce rapprochement devient ainsi impératif dès lors qu'il faut mettre en synergie les compétences et le savoir-faire des uns et des autres. Ainsi, l'université Saâd-Dahleb de Blida et le groupe SIM ont pris acte de cette nécessité en établissant une convention en vue de mettre sur pied une collaboration mutuellement profitable. Ce partenariat s'ajoutera l'assistance de la Direction Générale de la Recherche et de développement technologique qui sera partie prenante de cette convention. Par cette convention, les parties souhaitent faire évoluer l'annexe ex-CRIAA de l'université Saâd-Dahleb de Blida en un pôle consacré au développement des industries agro-alimentaires. Lors d'une cérémonie solennelle organisée mercredi dans l'auditorium de l'université Saâd-Dahleb de Blida, que le recteur de l'université Saâd-Dahleb, le Président du Groupe SIM et le Directeur général de la recherche Scientifique et du Développement technologique, que les trois parties ont paraphé une convention dont l'objet est de mettre en synergie les compétences et le savoir-faire de chacun des trois parties pour stimuler le développement des industries agro-alimentaires et

particulièrement celles des céréales et de leurs dérivés par notamment : la formation plus adéquate des étudiants de l'université qui profiteront des stages en entreprise et de l'encadrement sur place, la mise sur pied de nouveaux cursus de formation, une recherche fondamentale orientée vers les thématiques spécifiques des industries agro-alimentaires, l'association de compétences du Groupe SIM et fournisseurs des parties tant nationaux qu'étrangers et encore le perfectionnement des personnels du Groupe par des stages de recyclage de mise à niveau et de perfectionnement à l'université. Concernant la mise en œuvre de la convention, les parties conviennent de constituer un conseil de direction et d'orientation composé de deux représentants de chaque partie avec à sa tête un président. Quant à l'apport de chacune des parties, si l'université mettra à la disposition des parties son annexe dénommée CRIAA avec toutes ses dépendances et ses unités pilotes pour y rassembler ses activités envisagées par cette convention. De son côté, la DGRSDT fera apport de son soutien en matière d'appui financier à travers une aide dans le cadre du renforcement des équipements scientifiques des laboratoires de recherche de l'annexe de l'ex-CRIAA concernée par l'objet de la convention. Par ailleurs, la Direction de la recherche assistera également ce partenariat par une orientation de la politique nationale de recherche dans ce domaine. Enfin le Groupe SIM, fera apport de tout son capital-expérience dans le domaine des industries agro-alimentaires et particulièrement celui de la transformation des

céréales. Le groupe accueillera au sein de ses unités de production les étudiants stagiaires et favorisera le recrutement des diplômés de l'université. Par ailleurs, le Groupe SIM participera à la réhabilitation des locaux de l'annexe ainsi qu'au financement des nouveaux projets innovants et des doctorants en industrie. A cette occasion, le président du groupe SIM a indiqué qu'à travers cette convention, son groupe compte franchir un palier supplémentaire pour apporter des solutions aux multiples défis qui se posent à la branche agro-alimentaire et, en particulier à la filière transformation des céréales et dérivés. Puis il ajoute : « De gros efforts sont attendus de chacun pour répondre à la satisfaction de la population tant en termes de disponibilité des produits que de leur qualité ». De son côté le recteur de l'université, a déclaré que par cet acte solennel l'université de Blida, la DGRSDT et le groupe SIM sont appelés à travailler en synergie en mettant en commun leurs potentialités dans une dynamique privilégiant la recherche-développement, l'innovation et l'entrepreneuriat. Tout en soulignant que l'université de Blida doit s'ouvrir davantage sur le monde économique et en se rapprochant de ses préoccupations, l'orateur, affirmera que dans le cadre de ses missions la DGRSDT accordera son appui aux laboratoires de recherche pour favoriser les innovations dans les processus liés à tout développement technologique. Plusieurs recteurs d'universités sans oublier des chercheurs, des personnalités du monde économique et politique ont assisté à la cérémonie.

FORMATION PROFESSIONNELLE De nouvelles infrastructures dans deux communes frontalières de Souk Ahras

De nouvelles infrastructures de formation professionnelle seront réceptionnées "durant le premier semestre de l'année en cours" dans deux communes frontalières de la wilaya de Souk Ahras, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction du secteur. Le responsable de la cellule de communication de la direction de la formation professionnelle, Mohamed-Salah Dib, a précisé qu'il s'agit d'un centre de formation de 200 places, avec internat de 60 lits, dans la commune de Heddada, et de l'extension de l'annexe de la localité de Kheddrara.

Cette dernière opération permettra de porter à 225 le nombre de places pédagogiques dans cette structure qui sera aussi dotée d'un réfectoire de 100 repas/jour.

L'inauguration au début de l'été prochain de ces deux infrastructures permettra d'offrir des postes de formation aux jeunes résidant dans ces communes frontalières où le marché de l'emploi exprime des besoins, notamment dans le secteur de l'agriculture et du bâtiment, selon le responsable.

Un autre projet portant sur la réalisation d'une nouvelle annexe dans la commune d'Oued Keberit (125 places) sera réceptionné en juillet prochain, parallèlement à l'acquisition de 35 équipements didactiques destinés à répondre aux besoins de ces nouvelles infrastructures, a encore fait savoir M. Dib. La wilaya de Souk Ahras dispose actuellement d'un institut national spécialisé de formation professionnelle (INSFP), de 15 centres de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) et de 2 annexes, permettant des structures qui offriront plus de 3.000 postes de formation lors de la rentrée prévue le 1er mars prochain.

APS

APC D'AZAZGA (TIZI-OUZOU) : L'administration prendra des mesures pour débloquer la situation

Des mesures seront prises «incessamment» par l'administration pour mettre fin à la situation de blocage que vit l'Assemblée populaire communale d'Azazga (située à 37 km à l'est de la wilaya de Tizi-Ouzou), a indiqué jeudi le wali.

Interrogé par l'APS sur l'affaire de cette APC qui vit un blocage depuis septembre 2014 suite à une action de protestation de comités de villages qui empêchent le président d'APC et les élus d'accéder au siège de la mairie, M. Abdelkader Bouazghi a répondu que l'administration va prendre des mesures pour débloquer la situation.

«Ce blocage se répercute négativement sur la gestion des projets de développement local

et donc de la prise en charge des préoccupations des citoyens», a-t-il relevé. A ce titre il a indiqué que les plans communaux de développement (PCD) pour l'exercice 2015 n'ont pas été élaborés par l'APC d'Azazga.

Le chef de l'exécutif, qui a présidé dans la matinée une réunion d'information sur la caisse de solidarité et de garantie des collectivités locales, a indiqué qu'en plus de l'APC d'Azazga trois autres communes, à savoir Ait Bouadou, Ait Yahia et Béni Douala, n'ont pas encore déposé leur programmes de développement au titre des PCD pour l'exercice 2015, pour des raisons liées notamment à des conflits qui perturbent ou bloquent la gestion de ces collectivités.

BOU ISMAIL (TIPASA): Les fonctionnaires de l'APC ferment le siège de la commune suite à la condamnation de son président



Les fonctionnaires de l'APC de Bous Ismail (Tipasa) ont fermé jeudi le siège de la commune en signe de solidarité avec le président de l'Assemblée populaire (P/APC) condamné, lundi passé, par le tribunal criminel près la cour de Blida à une peine de cinq ans de prison ferme, pour «faux et usage de faux de documents officiels», a-t-on constaté.

Les fonctionnaires, rejoints dans la journée par de nombreux citoyens, ont demandé la révision de la peine prononcé à l'encontre du P/APC, Smail Remla, et de diligenter une enquête approfondie sur la période de gestion de ce dernier, en poste depuis janvier 2013, afin de faire toute la lumière sur les accusations portées contre lui, selon les propos recueillis auprès des contestataires.

Le P/APC de Bous Ismail (FLN), actuellement en détention, avait fait l'objet d'une plainte de membres de l'Assemblée l'accusant de «falsification d'une délibération portant désignation de vice-présidents et de suppléants, sans les avoir consultés». Une délibération qui n'a pas été approuvée, en son

temps, par les services de l'administration. Des représentants du personnel de la commune ont été reçus, dans la journée, par le chef de cabinet du wali de Tipasa, Mahfoud Bouzertit, qui leur a réaffirmé le soutien de l'administration à cet élu, indiquant également qu'un appel a été introduit auprès de ce tribunal, avant de les exhorter à arrêter le travail.

Contacté par l'APS, le chef de cabinet a fait savoir que les services de la wilaya restent solidaires avec le P/APC mis en cause, estimant que l'erreur commise, à l'origine de cette poursuite judiciaire, est «à mettre sur le compte de l'inexpérience et n'aurait jamais dû prendre le chemin des tribunaux».

Il a précisé, dans le même sillogisme, que l'enquête diligentée par l'inspection générale de la wilaya n'avait rien décelé d'anormal et qu'il s'agissait, d'après elle, d'une simple erreur de procédure administrative, soulignant que la délibération incriminée n'a pas été approuvée par les services de la wilaya et l'affaire aurait dû s'arrêter à ce stade.

APS

IL TUE SA VOISINE 20 ans de réclusion criminelle

La cour criminelle d'Alger a eu à statuer, en ce mois de février 2015, sur une affaire d'agression suivie de meurtre.



A.Ferrag

Tahar, âgé de 44 ans, sans profession et résident à Alger, est accusé de meurtre sur la personne de sa voisine Safia âgée de 42 ans.

Comme chaque fois il a un manque d'argent destiné la plupart du temps se procurer des psychotropes qu'il prend depuis de longues années.

Safia, a été grièvement blessée par son voisin, la malheureuse a reçu plusieurs coups. Elle gît dans une mare de sang. Tahar prend son sac, le criminel s'en-

fuit. Les policiers ne tardent pas à l'embarquer. Auditionné et pressé de questions, il avoue être le responsable du crime.

Tahar a comparu devant le tribunal criminel d'Alger pour homicide volontaire. Interrogé par le président de la cour, il maintient qu'il n'avait nullement l'intention de la tuer. «Je ne savais pas ce que je faisais, je ne voulais pas la tuer»

Le président ne manquera pas de rappeler le passé de l'accusé, Tahar avait un casier judiciaire bien chargé.

Le représentant du ministère public, après une longue inter-

vention dans laquelle il retrace les faits, désigne Tahar comme le coupable ne fait que les décrire afin de prouver toute la sauvagerie de l'accusé envers sa voisine, et requiert une peine de 20 ans de réclusion criminelle à son encontre.

N'ayant pas d'avocat le barreau lui en a désigné un d'office, mais ce dernier sera absent le jour du procès pour des raisons que nous ignorons.

Après les délibérations d'usage, le jury suit le représentant du ministère public et condamne Tahar à 20 ans de réclusion criminelle.

TLEMCEN Découverte de 203 kilos de kif traité à Marsa Ben M'hidi

Une quantité de 203 kilogrammes de kif traité a été découverte, jeudi matin dans la forêt de Shabna relevant de la daïra de Marsa Ben M'hidi, par les éléments de la brigade des douanes de Boukanoune, a-t-on appris auprès de la direction régionale des Douanes de Tlemcen. Le produit a été découvert suite à des informations

parvenues à la brigade des douanes de Boukanoune, qui a mené une vaste opération de ratissement pour le retrouver, a-t-on indiqué de même source, soulignant que la quantité de kif était conditionnée dans 8 sacs dissimulés dans des jerricans en plastique. Par ailleurs, les éléments de la brigade polyvalente des douanes de Saida

ont réussi à mettre la main sur une quantité d'or estimée à 2.141,3 grammes, lors d'un barrage dressé sur la RN 6, à l'entrée d'Aïn Lahjar, dans la wilaya de Saida, selon la même source.

Une personne a été arrêtée et présentée devant les autorités judiciaires compétentes, a-t-on indiqué de même source.

Trois morts et deux blessés dans un accident de la circulation à M'sila

Trois (3) personnes ont trouvé la mort et deux (2) autres ont été blessées dans un accident de la circulation survenu vendredi à l'entrée ouest de la ville de M'sila, a-t-on appris auprès de la Protection civile. Cette source a précisé que le véhicule de tourisme à bord duquel ils circulaient a violemment percuté un panneau de signalisation comportant plu-

sieurs plaques indiquant les directions. Les deux victimes blessées dont l'état est jugé «grave» sont prises en charge à l'hôpital Zahraoui du chef-lieu de la wilaya, a encore fait savoir la même source, indiquant qu'une enquête a été ouverte par les services de la Sécurité de wilaya pour déterminer les circonstances exactes de cet accident.

ANNABA Un réseau national spécialisé dans la contrefaçon de cachets officiels démantelé

Un réseau spécialisé dans la contrefaçon de cachets officiels de l'Etat et activant sur le territoire national a été démantelé au cours des dernières 48 heures à Annaba, a annoncé jeudi le chef du service de Police judiciaire de la Sécurité de wilaya, Yazid Boubakri. Sept membres du réseau ont été interpellés, tandis que trois autres sont en fuite et activement recherchés, a ajouté le même responsable au cours d'un point de presse, précisant que l'interpellation des mis en cause, dont les activités s'étendent à plusieurs wilayas dont Annaba, Alger, Constantine, Mila, Souk Ahras et Ouardia, a été opérée au terme d'un mois d'investigations. Le réseau activait dans un local de commerce, situé dans la cité Essahel El Gharbi de Annaba, à l'intérieur duquel ont été saisies des cachets contrefaits d'institutions officielles, ainsi que des équipements très sophistiqués de reproduction utilisés par ces malfaiteurs pour falsifier des documents officiels, dont les demandes de visa Schengen et des passeports. Agés entre 25 et 35 ans, les mis en cause, originaires d'Annaba, devaient être présentés dans l'après-midi devant le procureur de la République près le tribunal d'Annaba.

OUARGLA:

L'hôpital Mohamed-Boudiaf prochainement renforcé en paramédicaux

L'encadrement de l'hôpital Mohamed Boudiaf sera renforcé prochainement par des agents paramédicaux, afin de combler le déficit enregistré dans ce corps de santé, a-t-on appris auprès du directeur de cet établissement hospitalier.



Cet établissement de 600 lits accuse actuellement un manque en paramédicaux estimé à 70%, ce qui a influé négativement sur la qualité de services, notamment lors des gardes de nuit et des permanences du week-end et des jours fériés, plus particulièrement au niveau du service des urgences, a expliqué à l'APS Fadhel Messadek.

Selon le responsable, il est attendu dans le courant de cette année la sortie d'une nouvelle promotion de l'institut national de la formation supérieure de paramédicaux à Ouargla.

La directrice de l'institut, Zineb Saber, a fait état, à ce propos, de la sortie en juin prochain d'une promotion de pas moins

de 135 paramédicaux, sur un total de 244 stagiaires issus de la wilaya d'Ouargla qui suivent une formation, en dernière année dans différentes spécialités, et qui vont permettre de combler le déficit accusé. Cette promotion, compte aussi 109 stagiaires issus des wilayas de Laghouat, Ghardaïa et Illizi. Ces stagiaires, seront embauchés directement au niveau des établissements hospitaliers de leur wilaya, selon la responsable.

Cependant, a-t-elle ajouté, ces effectifs restent encore «insuffisants» pour satisfaire totalement les besoins exprimés par les établissements hospitaliers.

Par ailleurs, plusieurs opérations sont menées actuellement

pour améliorer et promouvoir la qualité des prestations à l'hôpital Mohamed-Boudiaf, à travers l'acquisition de nouveaux équipements et la création de nouveaux services, a fait savoir son directeur.

Cet établissement a recruté, l'année dernière, 26 praticiens pour les besoins de ses services, dont 14 spécialistes en anesthésie et réanimation, médecine légale, pédiatrie et radiologie, a-t-il indiqué.

La réception cette année du nouveau service des urgences, qui connaît un taux d'avancé appréciable de ses travaux, va contribuer à l'amélioration des prestations de santé offertes au citoyen, a souligné M. Messadek.

SKIKDA :

Appel à l'utilisation du laser en odontologie

Les participants à une journée d'étude sur l'utilisation du laser en odontologie et en chirurgie dentaire ont appelé jeudi à la généralisation de cette technologie d'avant-garde.

Le Dr Jean-Pierre Couillet, chirurgien-dentiste de France, utilisant le laser depuis 1995, a déclaré au cours de cette journée organisée au palais de la Culture et des arts de Skikda, qu'il est «nécessaire de généraliser cet outil moderne, bénéfique aussi bien pour le médecin que pour le patient».

Au cours de cette rencontre organisée par l'association des chirurgiens-dentistes de la wilaya de Skikda, le Dr Couillet a noté que le laser demeure néanmoins peu utilisé, même s'il permet pourtant de réduire le besoin en anesthésie, ne produit pas de bruit comme les autres instruments, et permet aussi au patient de rester détendu.

Le laser est appliqué pour les traitements des caries, des problèmes de gencive, ainsi que pour le blanchiment des dents et l'élimination des abcès.

Le même intervenant a souligné que le rayon laser épargne les tissus atteints par la carie et offre une excellente précision et une rapidité «sans

risques». Il permet également de préserver la solidité de la structure dentaire, en se passant de l'anesthésie dans la plupart des cas, ce qui offre la possibilité au chirurgien-dentiste de traiter plusieurs dents au cours d'une seule séance.

Le conférencier a toutefois indiqué que le chirurgien-dentiste doit maîtriser «parfaitement» le laser, compte tenu des risques qui peuvent être induits pour la cavité buccale.

De son côté, le Dr Rachid Sid, du centre hospitalo-universitaire (CHU) d'Annaba, qui utilise également ce procédé depuis 15 ans, a souligné que l'utilisation du laser en chirurgie-dentaire reste «peu courante» en raison de la cherté de l'appareil et de la difficulté de le maîtriser. Il a néanmoins considéré que sa généralisation devient indispensable en Algérie, pour traiter les «maladies délicates» de la bouche.

Les organisateurs de cette rencontre qui a rassemblé 100 chirurgiens-dentistes venus de diverses régions du pays, ont indiqué qu'elle s'inscrit dans le cadre de l'information sur les nouvelles technologies appliquées à cette spécialité de la médecine.



La Banque africaine de développement s'engage à éradiquer la maladie d'Ebola

La Banque africaine de développement (BAD) veut mettre en place un système sanitaire permettant l'éradication absolue de la maladie à virus Ebola a indiqué jeudi l'Institution bancaire dont le siège se trouve à Abidjan en Côte d'Ivoire.

Pour les administrateurs de la BAD, il est nécessaire de renforcer les mesures de lutte contre la maladie, tout

en soulignant le besoin de disposer d'une stratégie à l'échelle de tout le secteur au sein des pays pour combattre la maladie à moyen et à long termes. «Alors que les experts de la santé annonçaient une faible proportion de la maladie vers la fin de l'année 2014, de nouveaux cas et de nouvelles épidémies ont été signalés en Guinée et en Sierra Leone au

cours des deux dernières semaines, dans des zones qui avaient été jusqu'ici épargnées», ont-ils noté.

Dans leur réflexion sur les moyens mis en oeuvre par la BAD, de hauts responsables de l'Institution ont fait le constat que «l'expansion de la maladie a mis en lumière les faiblesses des systèmes de soins de santé dans les pays concernés en

particulier, mais aussi sur le continent africain dans son ensemble». Selon, l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la maladie a fait à ce jour plus de 9 000 morts. En Côte d'Ivoire, pays qui abrite le siège de la BAD, aucun cas de virus Ebola n'a encore été déclaré, mais le pays fait preuve d'une grande vigilance.

APS

Près de 20 maladies tropicales négligées touchent les populations défavorisées dans le monde

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a appelé à investir davantage pour lutter contre près de 20 maladies tropicales négligées, soulignant dans un récent rapport que plus de 1,5 milliard de personnes sont touchées parmi les populations défavorisées dans le monde.

Les maladies tropicales négligées qui touchent en particulier les populations défavorisées, 17 au total, peuvent entraîner la cécité, des préjudices esthétiques, des handicaps irréversibles voire le décès, indique l'OMS dans un rapport intitulé «Investir pour réduire l'impact mondial des maladies tropicales négligées».

Selon la directrice générale de l'OMS, Margaret Chan, «une augmentation des investissements de la part des gouvernements nationaux peut permettre

CORONAVIRUS MERS : 5 personnes tuées et 2 nouveaux cas enregistrés au cours des dernières 24 heures



Le Syndrome respiratoire du Moyen-Orient (coronavirus MERS) a causé, au cours des dernières 24 heures, la mort de cinq personnes, en Arabie saoudite, a indiqué, jeudi, le ministère saoudien de la Santé qui a fait également état de l'enregistrement de deux nouveaux cas d'infection. Le ministère saoudien de la santé fait, en outre, état de 27 cas actuellement en cours de traitement.

Selon les chiffres fournis par le ministère, quelque 899 cas d'infection par le coronavirus ont été enregistrés, depuis son apparition en juin 2012, faisant 382 morts alors que 488 personnes infectées ont pu être soignées. Le ministère saoudien de la santé a averti, récemment,

contre une augmentation des cas d'infection par le virus Corona au cours des deux mois de mars et d'avril prochains, appelant la population à observer les mesures de précaution nécessaires.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) avait estimé, en juin dernier, que la situation liée au Coronavirus MERS, restait «grave», d'autant qu'il n'existe, pour le moment, aucun traitement préventif.

Le coronavirus MERS, qui provoque des problèmes respiratoires aigus, serait transmis par les chameaux et pourrait bien passer directement des animaux aux humains, selon une étude publiée en février 2014 aux Etats-Unis.

QUELS SONT NOS BESOINS EN PROTÉINES ET OÙ LES TROUVER DANS L'ALIMENTATION ?

Toutes les cellules vivantes sont constituées de protéines, elles en sont l'élément de base. Elles ont différentes utilités, notamment dans le bon fonctionnement de l'organisme et des défenses immunitaires.

Leurs rôles sont multiples. On peut d'abord dire qu'elles jouent celui de briques de notre corps et déterminent l'architecture et les particularités de nos organes et de nos muscles. Elles gouvernent également le bon fonctionnement et le développement de notre organisme car il existe des protéines motrices, hormonales, impliquées dans la circulation de l'information, dans le système de défense du corps...

Quels sont nos besoins ?

Chaque jour, nous renouvelons environ 2,5 % de notre stock de protéines (soit 250 à 300 g sur les 11 kg de protéines que contient le corps d'un adulte) et l'alimentation quotidienne doit au minimum nous apporter une quantité équivalente à celle que nous perdons car notre corps ne possède pas de réserves. Sans elles, nos muscles et nos organes risquent de s'altérer. Or, on sait qu'une diminution de la masse maigre (composée par les organes et par les muscles) entraîne une diminution de la dépense d'énergie de base de l'organisme, ce qui facilite la prise de poids. C'est pourquoi on préconise d'apporter de 0,8 à 1 g de protéines par kg de poids corporel pour une personne en bonne santé : par exemple, un homme de 80 kg doit consommer de 64 à 80 g de protéines/jour.

Où les trouve-t-on ?

Il existe des protéines animales qui, à elles seules, peuvent nous fournir les 8 acides aminés (constituants des protéines) dont notre corps a absolument besoin. On les trouve dans les viandes, les poissons, les œufs et des produits laitiers.

Il existe également des protéines végétales, principalement dans les céréales et les légumes secs (ou légumineuses : lentilles, pois, fèves, haricots secs, soja...), mais elles sont carencées en 2 acides aminés essentiels (sauf les protéines de soja et de quinoa). Toutefois, compte-tenu de leur richesse en d'autres nutriments (glucides, fibres, minéraux), il est indispensable de les consommer parallèlement aux protéines animales.

Gare au surdosage !

L'élimination des acides aminés inutiles des protéines peut fatiguer le foie et les reins, et même aggraver une insuffisance rénale. Ces cas concernent notamment les personnes consommant volontairement des quantités importantes de compléments alimentaires riches en protéines, dans le cadre d'un régime hyper protéiné par exemple.



NUTRIMENTS : ATTENTION AU MÉLANGE DES ALIMENTS

L'action de certains nutriments peut être complétée ou renforcée par d'autres nutriments. Cependant d'autres peuvent affaiblir leurs actions ou bien empêcher qu'ils soient correctement absorbés. Lesquels faut-il associer ?

En matière de nutriments, rien ne sert de forcer la dose pour un tonus maximal. Une bonne interaction des aliments entre eux (certains peuvent s'allier, d'autres sont antagonistes) suffit à faire le plein de vitamines et de minéraux. Par exemple :

La vitamine C

Elle se trouve majoritairement dans le kiwi, les agrumes,

les choux, la cerise acérola, le melon, l'ananas, le poivron... Ses alliés sont le raisin noir, le poireau, le brocoli, le thé, le persil, le thym, l'origan, le céleri..., tous riches en bioflavonoïdes (antioxydants) qui permettent de mieux assimiler la vitamine C.

Un seul ennemi de la vitamine C est à retenir, l'eau absorbée en trop grande quantité (plus de 3L/jour)

Le fer

Il se trouve principalement dans les viandes et abats, les moules, les œufs... Parmi ses alliés il y a les légumes secs et légumineuses (sources végétales de fer), les légumes cuits (chou, pomme de terre, chou-fleur) et crus pour la vitamine C qui facilite l'absorption du fer.

Cinq ennemis sont à dénombrer, le thé (plus de 1L/jour), le vin rouge, l'huile d'olive, le chocolat, le café, qui en freinent l'absorption.

Le calcium

Il est le plus présent dans les produits laitiers, la laitue, le chou chinois, le brocoli, les amandes...

Les aliments alliés à ce nutriment sont le riz complet, les lentilles, les graines de courge et de tournesol, les légumes verts à feuilles (salade, chou) pour leur magnésium qui permet la bonne assimilation du calcium par l'organisme.

Ceux empêchant son bon fonctionnement sont le café qui interfère sur les acteurs du métabolisme du calcium, le sel qui accentue son élimination dans l'urine, le zinc (en complément alimentaire à plus de 10 mg/jour) qui atténue son absorption.

Pour bénéficier de tous les bienfaits des nutriments, il faut veiller à faire attention à ce que l'on mange à côté. Il ne faut pas gêner leur action. Privilégiés donc des aliments qui ne s'opposent pas lors de vos repas.

LES COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES SONT NOS ALLIÉS

Les compléments alimentaires sont de plus en plus prisés. Supplément d'apport en fer, magnésium, zinc... Beaucoup d'entre nous se sont laissé séduire. Que nous apportent-ils ? Sont vraiment nécessaires ? Ont-ils des risques pour notre santé ?

Les compléments alimentaires ont le vent en poupe depuis quelques années dans les pharmacies, les boutiques bio, et même dans les supermarchés ou sur Internet. Vitamines, minéraux, oligoéléments, oméga 3... autant de cocktails en tout genre parfois associés à des plantes censées booster notre mieux-être.

Si tous les médecins s'accordent à dire qu'avec une alimentation équilibrée et diversifiée, la plupart d'entre nous n'ont aucunement besoin de se supplémenter, il existe des situations qui ne permettent pas d'adopter ou de maintenir un

bon équilibre alimentaire. Les éventuelles carences constatées par un professionnel de santé peuvent alors être compensées par la prise de compléments alimentaires. Les femmes enceintes peuvent avoir ponctuellement besoin de plus de calcium, fer, acide folique (ou vitamine B9) dont la carence augmente le risque pour l'enfant à naître de présenter certaines malformations du système nerveux. « Pour cette vitamine, la supplémentation doit se faire avant la grossesse, dès que la femme manifeste le désir d'avoir un enfant, explique la diététicienne Nathalie Négro, car l'anomalie du système nerveux déclenchée par la carence en vitamine B9 (spina bifida) est très précoce dans le développement de l'embryon. » Les adolescentes ou les femmes qui ont des règles abondantes doivent compenser leur perte de sang en se supplémentant en fer. Les végé-

tales, qui ne consomment pas de produits d'origine animale, se voient souvent recommander des compléments en fer et vitamine B12.

Les personnes âgées qui mangent mal, en petite quantité, ou qui souffrent de dénutrition, ont besoin de vitamines, minéraux, boissons hypercaloriques contenant suffisamment de protéines pour que leurs carences ne mettent pas leur vie en péril.

Les malades (inflammation de l'intestin, maladies chroniques, cancers...) dont la pathologie, les médicaments..., peuvent à la fois bouleverser l'équilibre alimentaire et gêner l'absorption des nutriments, doivent suivre la prescription de leur médecin traitant pour éviter toute interaction entre leur traitement et la prise de compléments alimentaires.

Les vitamines, à vous de les trouver

Les vitamines sont absentes naturellement de notre corps. Mais elles sont présentées dans de nombreux aliments. Sont-ils tous composés des mêmes vitamines ? Où devons-nous les puiser ?

Si les vitamines sont indispensables à notre bonne santé, notre corps ne les fabrique pas. Seule une alimentation bien diversifiée permet donc de combler les besoins de notre organisme qui s'en sert dans le cadre de nombreuses réactions chimiques. La plus connue, la vitamine C, laisse à penser, à tort, que l'on trouve les vitamines essentiellement dans les fruits et les légumes. Or céréales, viandes, poissons, œufs, laitages... en recètent également.

Quels sont les aliments les plus riches en vitamines ?

Vitamine A

Elle est importante pour la santé des muqueuses, de la peau, des yeux. On la trouve dans les carottes, légumes et fruits jaunes ou oranges, légumes à feuilles vertes, tomate, produits laitiers entiers, œufs, foie.

Vitamines B

Les différentes vitamines B (B1, B2, B3, B5, B6...) interviennent dans l'utilisation des lipides, des protéines et des glucides dans la production d'énergie au niveau des cellules, dans la production des globules rouges, etc.

Elle est présente dans le germe de blé, levure de bière, foie, viandes rouges, poissons, fruits de mer, céréales complètes...

Vitamine C

Elle joue notamment un rôle antioxydant. On la trouve dans les fruits et légumes, surtout kiwi, agrumes, cassis et poivron.

Vitamine D

Ses rôles sont très variés dans le corps. Elle est, par exemple, indispensable pour absorber le calcium et le fixer sur les os.

Elle est présente dans le foie, huile de foie de poisson, conserves de poisson à l'huile, jaune d'œuf.

Vitamine E

Elle a un rôle antioxydant. On la trouve dans les huiles végétales, jaune d'œuf, céréales complètes, végétaux à feuilles vertes, noix, noisettes, amandes, légumes secs.

Vitamine K

Elle est impliquée dans la solidité osseuse et la coagulation. Elle est présente dans le choux et autres légumes verts, algues, foie, œufs. Une alimentation variée permettra un meilleur apport en vitamines de tous types. Elles sont essentielles au bon fonctionnement de notre organisme. Et permettent donc de le renforcer.

PAPILLOMAVIRUS : UNE NOUVELLE VERSION DU VACCIN ENCORE PLUS EFFICACE

Le Gardasil 9, du laboratoire américain Merck, assurerait une protection efficace contre 9 sortes de papillomavirus humains (HPV).

Une protection quasi maximale contre le cancer du col de l'utérus. C'est la promesse du Gardasil 9, le dernier-né des vaccins contre les papillomavirus humains (HPV). Le laboratoire Merck qui le commercialise a réalisé une étude sur 14 200 femmes âgées de 16 à 26 ans. Publié dans la revue scientifique le *New England Journal of Medicine*, les résultats montrent que le Gardasil 9 protégerait contre 9 sortes de HPV, dont 7 sont responsables de la majorité des cancers du col de l'utérus.

Le nouveau vaccin présente donc une efficacité bien supérieure à la version actuelle du vaccin, puisque le Gardasil, qui ne protège que contre deux sortes de HPV associées au cancer du col de l'utérus.

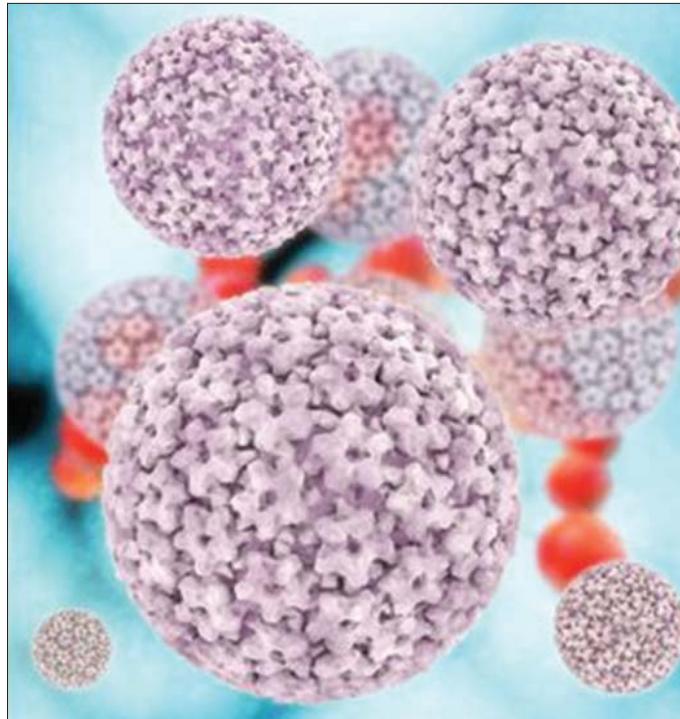
«Gardasil 9 présente le potentiel d'amener la protection générale contre le cancer du col de l'utérus de 70 à 90%, éliminant presque ce cancer chez les femmes vaccinées», assure Jack Cuzick chercheur à la Queen Mary University de Londres, et co-auteur de l'étude, cité par l'AFP.

L'importance d'une vaccination précoce

Les scientifiques sont formels : une femme non infectée qui reçoit du Gardasil 9 a «97% de chances de prévenir le cancer utérin et vaginal ainsi que les verrues génitales provoquées par certaines souches des HPV 31, 33, 45, 52 et 58».

Pour que la vaccination soit efficace, celle-ci doit avoir lieu avant les premiers rapports sexuels. «Nous devons concentrer nos efforts sur les filles de 12-13 ans, comme cela se fait au Royaume-Uni», recommande le chercheur.

Le vaccin contre le HPV prévient l'apparition de lésions précancéreuses du col de l'utérus. Ces lésions représentent la 11ème cause de cancer chez la femme en France, selon le ministère de la Santé.



La contamination par les virus HPV survient le plus souvent dans les premières années de la vie sexuelle. En France, la vaccination est recommandée pour toutes les jeunes filles âgées de 11 à 14 ans (période où la réponse immunitaire est la meilleure). Les jeunes filles de 15 à 19 ans qui n'auraient pas bénéficié de la vaccination plus jeunes peuvent également y avoir droit.

SIDA : UN INHIBITEUR DU VIRUS TESTÉ AVEC SUCCÈS SUR DES SINGES

Des chercheurs de Floride, aux Etats-Unis, ont développé une substance capable de protéger des singes du virus pendant huit mois.

Un nouvel espoir de traitement contre le VIH. Des macaques rhésus exposés à une dose massive du virus du Sida ont réussi à être protégés pendant plusieurs mois grâce à l'injection d'une substance anti-Sida très puissante. Le composé mis au point par des chercheurs américains du Scripps Research Institute, un centre de recherche en Floride, se révèle être un inhibiteur du VIH-1, la principale forme du virus du Sida dans le monde.

«Nous avons développé un inhibiteur très puissant et à large spectre», explique le directeur de l'étude, le professeur Michael Farzan, dans la revue scientifique *Nature*.

L'expérience conduite sur des singes devrait recevoir un bon accueil chez les scientifiques lors de sa présentation à la conférence annuelle CROI sur les rétrovirus et infections opportunistes, à Seattle) du 23 au 26 février.

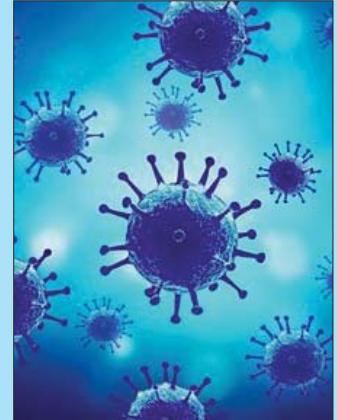
Pour cause, le «composé» novateur,

qui porte le nom d'eCD4-Ig, offre une «très, très forte protection» contre le VIH, en éliminant deux récepteurs du VIH qui favorisent l'entrée du virus dans les cellules. Cet inhibiteur serait capable de terrasser les différents types de virus du Sida, de l'avis des chercheurs.

Une protection longue durée

Les singes utilisés comme cobayes ont pu bénéficier d'une protection pendant huit mois après avoir reçu une seule injection du composé. Pour garantir cet effet longue durée, les Américains ont joint au eCD4-Ig un virus de type adénovirus, inoffensif et destiné à assurer la fabrication dans les cellules de la protéine protectrice anti-VIH sur le long terme. La protection serait viable sur une durée de 34 semaines au moins.

Bilan de l'expérience : même soumis à des doses de plus en plus virulentes, les singes traités à ce composé n'ont pas été infectés, contrairement aux animaux témoins.



JOURNÉE DU CHAHID Moghraoui Mouhoub, membre du groupe de choc de la Fédération de France du FLN



Né le 03 mars 1934 au sein du village Ras Tala Tinzar, dans la wilaya de Sétif, Si Moghraoui Mouhoub, surnommé la «Ficelle», a rejoint la Révolution algérienne en 1955 par le biais de la Fédération FLN de France. Très vite, ses compétences et sa détermination lui ont valu une promotion au grade de chef de cellule au sein des rangs du FLN.

Il était chargé ainsi que son camarade Fatah Bader, avec qui il partageait une chambre d'hôtel, de collecter les cotisations chez les commerçants et particuliers d'origine algérienne au niveau des 3^e, 4^e et 12^e arrondissements de Paris. Il était le chef de groupe de choc qu'il formait avec quatre autres camarades dont Ogal Athman, Nasser Cherif Yahia et Chied Moussa. 6 mois après avoir rejoint le FLN, Si Moghraoui est passé chef de groupe avec cette fois-ci, 21 personnes sous son commandement. En 1955, Si Moghraoui a été promu une nouvelle fois au grade de chef de Kasma en remplacement à Bouchiche Mohamed arrêté par la police. Alors qu'il était assis dans un café du 4^e arrondissement, sis 36 rue François Mirraud, il fut agressé par un agent de police. Roué de coups, Si Moghraoui a passé 2 mois à l'hôpital.

Durant cette période, sa femme, de son nom de jeune fille Paulette Videgrain a joué un rôle clé en se chargeant de la rédaction et la transmission des rapports à trois avocats membres du FLN, à savoir M^{me} Oussédik Mourad, Ben Abdela Mohamed et Nouri.

Après sa sortie de l'hôpital, Si Moghraoui a repris normalement son poste de chef de Kasma entre 1958 et 1960. En octobre 1961, alors qu'il avait rendez-vous avec trois chefs de Kasma dans un café du 4^e arrondissement, rue des Ecouffes, Si Moghraoui, fut une nouvelle fois arrêté par la police. Quatre officiers dont deux en civil avaient préalablement pris position dans le café et se sont emparés de Si Moghraoui qui était arrivé en premier.

Apercevant les camions de CRS approcher, les autres chefs de Kasma ont préféré se retirer. Embarqué au commissariat, Si Moghraoui a une nouvelle fois été passé à tabac avant d'être transféré à la maison d'arrêt de Fresnes, où il a été incarcéré en compagnie de deux personnes de son village (Khadari Ramdane et Hocine Chahchour) en tant que détenu politique. Sa femme, Paulette, qui venait lui rendre visite chaque semaine s'est chargée de transmettre les instructions ainsi que le nom de la personne qui l'avait balancé à la police (un dénommé Rachid) à son successeur au niveau de la Kasma. Du 1^{er} au 21 novembre 1961, Si Moghraoui a entamé aux côtés de monuments de la Révolution tels qu'Ahmed Ben Bella, Hocine Aït Ahmed, Mohamed Boudiaf et Mohamed Khider une grève de la faim. Le 19 mars 1962, tous les détenus politiques ont été libérés y compris Abderrahmane Farès qui a occupé le poste de président provisoire de la République algérienne pendant 45 jours avant Ahmed Ben Bella. Paulette Videgrain est décédée le 29 août 2013 à Paris.

R.R.

Nécessité de consacrer un chapitre de la loi de Finances à la production de films documentaires

L'enseignant universitaire Mohamed Laakab a proposé, jeudi, à Alger de consacrer une partie du budget de l'Etat pour la production de films documentaires sur les martyrs de la guerre de Libération.

Intervenant lors d'une conférence organisée par le musée national du Moudjahid à l'occasion de la célébration de la journée nationale du Chahid, l'universitaire (Université d'Alger 3) a appelé à consacrer un chapitre de la loi de finances au financement des projets de production de films et de séries documentaires sur tous les martyrs de la Révolution et les batailles les plus importantes.



Le conférencier a souligné la nécessité d'exploiter les technologies de l'information et de la communication notamment dans le domaine de la photographie vu l'influence de ces techniques dans la consécration des idées.

L'ancien ministre Mahieddine Ammour a appelé les jeunes à la sauvegarde de la mémoire collective à travers la production de films documentaires sur les martyrs de la

patrie et l'écriture de l'histoire sur la base des témoignages des moudjahidines.

La moudjahida Drifa Ben M'hidi a souligné pour sa part, la nécessité pour la France de reconnaître ses crimes coloniaux en Algérie et de présenter «des excuses».

Elle a aussi appelé les jeunes à «participer à l'édition du pays et à rester fidèles aux valeurs nationales».

UNIVERSITÉ DJILALI BOUNAAMA (KHEMIS MILIANA) Hommage à nos Chouhada

Salim Ben

La journée du Chahid a été célébrée à travers toutes les villes algériennes rendant hommage à nos chouhada qui ont sacrifié leur vie pour la liberté de l'Algérie. A Khemis Miliana, l'Université Djilali Bounaâma a organisé une conférence qui a été animée par les moudjahidine de la wilaya 4 historique, en collaboration avec la Ligue nationale des étudiants algériens (Lnea) et l'Association des amis de Khemis Miliana.

Le moudjahid Cheichi Baghdadi, officier de l'ALN et premier pilote après l'Indépendance a parlé sur le sacrifice des grands chouhada, de la région à l'exemple de Si

M'hamed Bougara et Belkébir Mohamed qui ont mobilisé plusieurs jeunes et membres de l'équipe du Scaf afin de regagner le maquis. Pour Ammi Rabah Lamri, un moudjahid très actif avec le mouvement associatif «Cette glorieuse journée nous renvoie à ces hommes qui sont la symbolique d'une Révolution singulière, afin de s'inspirer de leur sacrifice et des valeurs qu'ils auront laissées comme héritage pour les générations».

Pour Cherif Sadek Bouziane, membre de la Lnea «C'est toujours un grand honneur de célébrer ces journées de notre histoire et rencontrer les moudjahidine qui nous racontent les vrais repères de l'Algérie». Omar Habak, un étudiant, renchérit : «Youn Echahid représente pour

moi une halte importante dans l'histoire de l'Algérie, et en tant que jeune, je dois m'inspirer des sacrifices de ces hommes qui ont donné leur vie pour ce pays».

Le Lycée Malek Ibn Nabi célèbre la journée

Le bureau des activités culturelles et sportives de la direction de l'éducation d'Aïn Defla, a organisé une journée très riche d'activités culturelles et sportives, au niveau du lycée Malek Ibn Nabi au chef-lieu de la wilaya d'Aïn Defla, en présence des chefs d'établissements scolaires. Les élèves et les membres du bureau des activités culturelles ont établi un programme très varié en présentant des chants patriotiques, des pièces théâtrales, des poèmes,

ainsi qu'une conférence et une projection sur le 18 février. Par ailleurs plusieurs écoles primaires ont organisé le «Kids Athletics» au profit des élèves. Mazouzi Samy, chef du bureau des activités culturelles et sportives nous a dit : «Cette date est importante pour ce qu'elle est, aussi est-il du devoir de chaque Algérien de s'inscrire dans cette ligne, car elle est exclusive au Chahid pour qu'il demeure vivant dans la mémoire collective». «Notre bureau est toujours présent durant ces célébrations et marque ces glorieuses journées particulières pour faire participer les élèves dans les différentes activités en rappelant le sacrifice des hommes qui ont lutté pour arracher l'Indépendance» ajoute-t-il.

À L'OCCASION DU 154^E ANNIVERSAIRE DE LA CRÉATION DE LA VILLE Plusieurs projets inaugurés à Djelfa

Plusieurs structures administratives et sportives ont été inaugurées, jeudi à Djelfa, qui a abrité une série d'activités à l'occasion de la célébration du 154^e anniversaire de sa création. A cette occasion, le wali, Abdelkader Djellaoui, a procédé à l'ouverture d'un terrain de football de proximité à la cité des Jardins de la ville, avant d'inaugurer, au quartier Djoudane Lembarek à Aïn Ceikhun, un stade similaire revêtu de gazon synthétique dont le coût de réalisation dépasse les 15 millions de dinars.

Lors de cette halte, le chef de l'exécutif de la wilaya a écouté les différentes préoccupations des citoyens, avant de se diriger vers la Cité Hani-

chi, où il a inauguré un nouveau siège de l'annexe locale de l'état civil de la commune, un service destiné à améliorer le service public en facilitant aux citoyens l'obtention de leurs documents.

Au niveau du nouveau siège de la commune de Djelfa, M. Djellaoui, a procédé à l'ouverture d'un petit musée destiné à préserver et à recueillir toutes les photos anciennes ou objets retracant l'histoire identitaire et révolutionnaire de cette ville antique et de ses hommes.

Ce nouveau musée a abrité, à l'occasion, une exposition de photos retracant les différentes étapes qu'a traversées la ville de Djelfa, ainsi que

celles de personnalités historiques locales.

L'exposition a aussi été consacrée aux photos des différents présidents ayant succédé à la tête de l'Assemblée municipale depuis l'Indépendance, ainsi qu'à des schémas architecturaux pour des projets de développement dont a bénéficié ces dernières années la capitale des Ouled Naïl. Selon plusieurs versions, le terme «Djelfa», donné comme nom à cette ville qui comptait au total 44 habitations en 1854, renseigne sur sa situation géographique ainsi que la fragilité de son sol crevassé et fissuré en temps de sécheresse.

APS

LE CONCERT DE MUSIQUE «DE CORDES ET D'ACCORDS» À ALGER :

Une belle randonnée à travers les siècles

«De cordes et d'accords», un concert de musique animé jeudi soir à Alger par le duo féminin, Vera Ait Tahar au violon et Francesca Romana Di Nicola à la Harpe, dans une belle randonnée à travers les siècles, où les courants classique, postromantique et moderne ont été revisités.



Belle formule que ce duo de cordes qui s'est produit devant un public nombreux, durant près de deux heures, dans une prestation de haute facture marquée par la pureté des sonorités mélancoliques du violon et les arpeggés cristallins de la harpe.

A l'Auditorium Aïssa-Messaoudi de la Radio Algérienne, l'on est remonté, dans une ambiance sereine et conviviale, à l'époque classique où les pièces musicales devaient être courtes et enchaînées pour ne pas lasser la cour royale.

Parmi les pièces interprétées, Air de Jean-Sébastien Bach (1685-1750), Sonate en La Mineur en quatre mouvements de Georg Philipp Telemann (1681-1765), Lascia ch'io Piango de Georg Friedrich Haendel (1685-1759), Menuet de Luigi Boccherini (1743-1805) et L'Hiver (tiré des quatre saisons) d'Antonio Lucio Vivaldi (1678-1741).

Dans des atmosphères paisibles et apaisées, la virtuosité était au rendez-vous, avec des échanges entre les deux musiciennes plein de complémentarité, au plaisir d'une assistance attentionnée, présente sur invitation.

L'ère postromantique a ensuite été enchaînée avec les pièces, Sérénade de Joseph Haydn (1732-1809), et Mélodie de Christoph Willibald Gluck (1714-1787), laissant ainsi ce beau voyage dans le temps se poursuivre. Vera Ait Tahar et Francesca Romana Di Nicola ont fait montre de toute l'étendue de leurs talents respectifs, dans une rigueur académique absolue, où technique, maîtrise, dextérité et musicalité étaient les maîtres mots.

Les pièces, Cygne de Camille Saint-Saëns (1835-1921), Sérénade espagnole de Alexandre Glazounov (1865-1936), Intermezzo de Pietro Mascagni (1863-1945), Entr'acte de Jacques Ibert (1890-1962), Méditation de Jules Massenet (1842-1912), Tango de Astor Piazzolla (1921-1992) et Variations de Charles Dancla (1817-1907) ont conclu cette soirée onirique.

Hamid Grine, ministre de la Communication, Michele Giacomelli, ambassadeur d'Italie en Algérie et Chabane Loumaked directeur général de la Radio algérienne ont honoré de leur présence cette belle randonnée à travers les siècles qui s'est conclue

avec des compositeurs de l'époque moderne.

Savourant tous ses moments du spectacle dans l'allégresse et la volupté, le public a été unanime pour dire «sa joie et toute la splendeur de cette belle soirée».

Née en Russie, Vera Ait Tahar, premier violon de l'Orchestre symphonique national (OSN), a commencé dès l'âge de sept ans à étudier le violon.

Elle obtient le «Master of fine arts» et retourne en Algérie en 1986 où elle officie comme professeur de violon à l'Institut national de musique. En 2003, elle est honorée lors du 5e Festival international de la musique classique. Née à Rieti (centre de l'Italie), Francesca Romana Di Nicola obtient le 1er Prix de la Harpe au Conservatoire supérieur d'A. Casella de l'Aquila. Elle collabore avec plusieurs orchestres symphoniques dont l'«Officina Musicale Italiana», l'Orchestre philharmonique d'Oviedo et l'OSN, comme soliste invitée. Le spectacle «De cordes et d'accords» a été organisé par l'Institut culturel italien, en collaboration avec la Radio algérienne.

L'exposition collective «d'art Abdelatif» inaugurée à Alger

L'exposition collective «D'art Abdelatif», regroupant les œuvres de plasticiens algériens émergents sur la scène artistique ou étudiants aux Beaux-arts, a été inaugurée jeudi soir à Alger et se poursuivra jusqu'au 19 mars.

Visible dans deux pièces de la Villa Dar Abdelatif (XVIIe siècle), cette exposition propose de faire découvrir le travail de sept artistes, âgés entre 20 et 40 ans, à travers des peintures et des photographies, allant du simple portrait à des œuvres plus conceptuelles.

Avec des approches esthétiques diverses, les œuvres exposées (trois en moyenne par participant), offrent un échantillon de la vitalité d'une «jeune scène artistique algérienne» dont les représentants, les peintres particulièrement, tentent d'explorer de nouveaux territoires en s'inspirant d'autres arts comme la musique, le cinéma, la

littérature ou encore la danse. Cette recherche de passerelles entre la peinture et d'autres formes artistiques est très présente dans les univers des deux plus jeunes exposantes, Yasmine Bourouila et Sergioua Belkis Sara, respectivement âgées de 22 et 24 ans. Aux côtés de trois portraits de proches et d'amis, Yasmine Bourouila s'est peinte elle-même en danseuse dans «Sonnet Paradis», un tableau qui mêle finesse des traits et vivacité des couleurs dans la représentation du mouvement.

Cette œuvre inspirée par une chanson onirique d'un groupe anglais d'électropop, a été réalisée dans le cadre de recherches universitaires à l'Ecole supérieure des Beaux-Arts d'Alger, explique cette jeune étudiante en quatrième année, qui ambitionne de faire fusionner la peinture avec sa seconde passion, la danse contemporaine, lors de

«performances» qui accompagneraient ses futures expositions. Plus recherchées en termes de mise en scène et d'exploitation de l'espace, les toiles de sa camarade Sergioua Belkis Sara invitent à partager des visions furtives, puisées dans sa «mémoire sensorielle», ainsi qu'elle l'explique dans le livret de l'exposition.

Titrés «Visage trouble», «Près-soupçon» ou encore «Ablutions», ces scènes très cinématographiques (vision démultipliée par la vitesse du mouvement, focus sur les extrémités d'un corps en pleine forêt, etc.) ont été conçues à partir de «fragments» écrits au préalable par la jeune artiste qui dit vouloir «fixer d'abord par écrit des sensations» pour tenter «de les retrouver en peignant» ensuite. Autres travaux remarqués lors du vernissage, les trois tableaux de Yasserameur représentant différents personnages aux

traits exagérés et à la couleur jaune ou encore les photographies ultra colorées et lumineuses de Karim Nazim Tidabi qui met en scène des poupées aux têtes recomposées dans un amas de vieilles pièces informatiques.

L'exposition, organisée par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Aarc), propose également des photographies réalisées par Fatma Chafaa lors d'un voyage dans les camps de réfugiés sahraouis à Tindouf, en plus des toiles d'Adlène Samet et de Souad Douibi.

Enthousiasmés par les œuvres de ces jeunes artistes, des visiteurs présents au vernissage ont toutefois émis des critiques sur la disposition des toiles les unes en face des autres dans un espace exigüe qui ne permet pas, selon eux, de prendre «assez de recul» pour apprécier pleinement les œuvres exposées.

Lorsque des handicapés se lancent un défi et montent sur les planches...

Par Said AIT CHERKIT

Assis autour d'une grande table et entourés de professionnels du théâtre, surmontant leurs déficiences respectives, les futurs comédiens préparent avec enthousiasme «Mouâaq wa lakin ...» (Handicapé, mais ...), une pièce de théâtre en projet dédiée aux personnes en situation de handicap. Visiblement pris dans l'élan de cette «belle aventure», Amina, Djamel, Krimo, Toufik, Aissa, Billel, Sonia et les autres, assistés par Larbi, un universitaire venu en renfort, se donnent la réplique sous le regard des encadrants. Musicienne non-voyante, Amina Kettab, jeune femme au sourire radieux, a déjà opéré une reconnaissance des lieux, se concentrant sur les orientations des metteurs en scène pour travailler ses déplacements avec la complicité de Larbi.

«C'est une véritable opportunité pour nous de pouvoir exprimer pour la première fois sur les planches ce dont sont capables les personnes aux besoins spécifiques», affirme Amina Kettab avec assurance.

Les «lectures à l'italienne», premières lectures distribuées, déclamées autour d'une table et destinées à prendre connaissance du texte, réveillent déjà l'enthousiasme de ces comédiens débutants, sous l'objectif bienveillant de Hamza Kadri, un photographe professionnel chargé d'immortaliser les étapes du projet.

Les deux metteurs en scène, tentant de créer des situations de jeu et mettre le texte en mouvement, prodiguent au groupe quelques enseignements sur les intonations à donner à chaque réplique, insistant sur la prise en charge du partenaire.

«J'ai beaucoup de chance d'intégrer cette équipe, je ferai tout pour me faire accepter par mon personnage», réplique Djamel déjà en place pour représenter une scène.

«Mouâaq Wa Lakin...» est une première dans l'histoire du 4e art algérien dans la mesure où tous les rôles sont assumés par des comédiens handicapés, pris en atelier de formation par le duo de metteurs en scène, Djamel Guermi et Abbes Mohamed Islam auxquels le projet est confié.

L'art pour sensibiliser sur le handicap

«Ce spectacle vise à sensibiliser, dans une vision artistique sur la nécessité d'une intégration totale et effective de cette frange de la société», explique Djamel Guermi à l'APS.

Chérif Chikh Echioukh, régisseur général du spectacle, veille sur le bon déroulement des répétitions et les besoins logistiques de la pièce, alors que dans un coin de la scène, le chorégraphe Riadh Beroual, tente de titiller sa muse en simulant des déplacements à la cadence irrégulière avec les béquilles de Djamel (un unijambiste sans prothèse).

«La chorégraphie dans un tel projet va consister à adapter le corps au texte et à l'espace scénique de manière à optimiser le travail de la gestuelle et des déplacements selon des normes esthétiques», explique Riadh Beroual.

Avec l'ensemble des comédiens assis à même le sol, le chorégraphe travaille sur la découverte du corps par la suggestion d'une série de mouvements lents, de rampements, de glissements latéraux et de roulades. Il s'agit du premier tableau, au tout début de la scène d'exposition (première scène d'une pièce de théâtre).

Quelques textes poétiques de Madjid Ourabah, homme au képi de treillis, couleur terre, tétraplégique sur fauteuil roulant, sont déclamés. Leur puissance et leur profondeur dénote d'une plume percutante qui met à nu le regard discriminatoire de l'autre.

Écrite par Rezzak Mohamed Nabil, secrétaire général de la Fédération nationale des handicapés, et produite par le Théâtre national algérien (Tna), la pièce «Mouâaq wa lakin...» sera présentée au Tna le 14 mars prochain, à l'occasion de la Journée nationale des handicapés.

Abbes Mohamed Islam, s'adressant aux comédiens débutants, assure simplement qu' «avec la volonté et le travail, les résultats seront au rendez-vous le jour de la représentation».

APS

**NIGERIA****Plusieurs insurgés tués dans des frappes aériennes contre Boko Haram**

L'armée de l'air nigériane a bombardé jeudi des positions du groupe islamiste Boko Haram dans le nord-est du pays, tuant «un grand nombre d'insurgés», a annoncé un communiqué du ministère de la Défense.

Les cibles visées par l'aviation nigériane incluaient notamment la ville de Gwoza, dans laquelle le chef de Boko Haram Abubakar Shekau a proclamé la première fois, en août, l'établissement d'un califat au Nigeria, ainsi que la forêt de Sambisa, frontalière du Cameroun, où les insurgés ont établi des bases arrières depuis des années.

Aucun bilan de pertes éventuelles parmi les civils n'était disponible jeudi. «Les frappes aériennes d'aujourd'hui, qui ont touché la forêt de Sambisa et des quartiers de Gwoza, ont été très efficaces», déclare dans le communiqué le porte-parole de la Défense, Chris Olukolade. «Un grand nombre de terroristes ont été tués».

Les revendications de victoires militaires contre Boko Haram de l'armée nigériane ont rarement été corroborées par des témoignages, et il était impossible de confirmer, jeudi, de source indépendante, les détails de la dernière offensive aérienne de l'armée.

Les 200 collégiennes enlevées en avril par Boko Haram avaient d'abord été cachées dans la forêt de Sambisa, avant d'être divisées en plusieurs groupes et emmenées en différents endroits. Les islamistes ont pris en juillet Gwoza, localité proche du Cameroun, demandant aux habitants de rester vivre dans la ville. Il est actuellement impossible de savoir si ses habitants sont restés en ville, une fois le califat déclaré par Shekau.

Cette offensive aérienne de l'armée dans ce secteur frontalier de l'Extrême-Nord du Cameroun intervient au moment où l'armée tchadienne exerce une pression militaire accrue contre Boko Haram, avançant à l'intérieur du Nigeria, sur la route de Maiduguri, la capitale de l'Etat de Borno. Les Tchadiens se sont notamment emparés mardi de la localité de Dikwa, carrefour routier stratégique menant au sud comme au nord vers des zones tenues par Boko Haram.

BÉNIN**La campagne électorale pour le scrutin législatif prévu du 10 au 24 avril prochain**

La campagne électorale pour le scrutin législatif béninois du 26 avril prochain, se déroulera du 10 au 24 avril 2015 sur tout le territoire national du pays, a annoncé jeudi à Cotonou la Commission électorale nationale autonome (CENA).

La CENA va réceptionner les déclarations de candidature du 20 au 24 février et la campagne électorale est prévue pour se dérouler du 10 au 24 avril à minuit.

Entre ces deux dates, la CENA va afficher la liste des candidatures retenues et celle des postes de vote. Selon les dispositions du code électoral en vigueur au Bénin, la campagne électorale est l'ensemble des opérations de propagande précédant une élection et visant à amener les électeurs à soutenir les candidats en compétition.

«Cette campagne est obligatoire pour tout candidat à une élection», indiquent les mêmes dispositions du code électoral, qui précisent que cette période qui va durer 15 jours doit s'achever, la veille du scrutin à minuit, soit 24 heures avant le jour du scrutin. Quelques 4.541.097 citoyennes et citoyens béninois en âge de voter sont répartis dans 7.914 bureaux de vote couvrant tout le territoire national, seront aux urnes le 26 avril prochain, pour élire les 83 députés devant siéger à la septième mandature de l'Assemblée nationale du Bénin depuis l'avènement du renouveau démocratique de février 1990.

SÉNÉGAL**Le président sénégalais veut consolider la paix dans la région de Casamance**

Le président sénégalais, Macky Sall, a réaffirmé sa volonté de consolider la réconciliation, la reconstruction, la paix et le développement durable de la région de Casamance (Sud) dans laquelle il effectuait une tournée économique.

Cette volonté a été réaffirmée par M.Sall avant d'entamer sa tournée économique jeudi dans cette région confrontée à une rébellion armée.

Avant son départ de Dakar, le chef de l'Etat sénégalais a lancé un appel à toutes les forces vives de la région



(les acteurs économiques, les producteurs et les populations) et aux

partenaires techniques et financiers pour accompagner la dynamique de paix et la réalisation du Pôle Territoire Casamance, indique un communiqué. La tournée du président Sall a été placée sous le thème du désenclavement et de la relance des activités économiques et sociales de la région de Casamance.

La région de Casamance était confrontée à une rébellion armée menée depuis 1982 par le Mouvement des Forces démocratiques de Casamance (MFDC) qui réclame son indépendance. Toutefois, une certaine accalmie est observée depuis plusieurs mois dans cette partie du Sénégal suite aux différentes initiatives de paix engagées entre le gouvernement et le MFDC.

MALI**Le statut de l'opposition adopté par l'Assemblée nationale**

L'Assemblée nationale du Mali a adopté jeudi le projet de loi portant sur le statut de l'opposition politique en séance plénière par 140 voix pour et 6 voix contre et zéro abstention. Le projet de loi institue un chef de l'opposition qui revient au parti de l'opposition qui a le plus grand nombre de députés, donc à l'URD qui compte 17 députés sur les 21 de l'opposition, a-t-on indiqué à l'Assemblée nationale.

Réagissant à l'adoption de cette loi, le président du groupe parlementaire de l'opposition dénommé «Vigilance républicaine et démocratique (VRD)», Mody N'Diaye, a estimé que «la démocratie malienne est en train de gagner en maturité et cela est un bon signe dans le cadre du dialogue entre l'opposition et la majorité».

Pour Mamadou Diarrassouba, député du Rassemblement pour le Mali (RPM), membre de la majorité, la nouvelle loi «est une véritable avancée démocratique».



De son côté, Oumar Mariko du parti SADI, membre de la majorité, a estimé que «cette loi n'a pas innové. L'innovation se trouve uniquement au niveau de la création du chef de l'opposition». «Contrairement à beaucoup de mes collègues, je ne pense pas que l'adoption de cette loi soit une avancée. C'est plutôt un recul», a-t-il ajouté.

SOUDAN**Les préparations sont en cours pour le retrait du Darfour de la MINUAD**

Un groupe de travail tripartite regroupant l'ONU, l'Union africaine et le gouvernement soudanais a été créé pour préparer le retrait de la région de la Mission ONU-Union africaine (MINUAD), a annoncé jeudi la MINUAD. «Les responsables des Nations unies et de l'Union africaine se sont rencontrés à Khartoum du 15 au 18 février pour continuer de discuter avec le gouvernement soudanais de l'éventuel retrait de la MINUAD du Darfour», selon un communiqué de la MINUAD.

Le groupe de travail conjoint devrait commencer sa mission début mars pour préparer le départ de la MINUAD du Darfour dans des «conditions stables et sûres», ajoute le communiqué.

La MINUAD continuera à se consacrer à ses trois priorités stratégiques,



à savoir la protection des civils, la médiation entre le gouvernement et les mouvements armés non signataires et le soutien à la médiation pour les conflits, locaux.

La MINUAD a été établie par le Conseil de sécurité de l'ONU en 2007 pour protéger les civils et aider à garantir l'aide humanitaire au Darfour, où les combats entre les groupes rebelles et les forces gouvernementales, ainsi que leurs milices alliées, ont

causé la mort de près de 300 000 personnes et le déplacement d'environ 10 millions d'autres au cours des 10 dernières années, selon un récent rapport de l'ONU.

Hartoum a cependant plusieurs raisons de demander le retrait de la mission, selon les responsables soudanais, ces derniers considérant que la MINUAD a échoué à remplir sa mission et est devenue au contraire un fardeau pour le gouvernement soudanais.

La MINUAD est considérée comme la deuxième plus importante mission de maintien de la paix dans le monde, après la mission de l'ONU en République démocratique du Congo.

Elle consiste en plus de 20 000 membres des personnels militaire, policier et civil, et un budget de 1,4 million de dollars en 2013.

CAMEROUN**Une ONG dénonce des «actes de tortures» dans la lutte contre Boko Haram**

Une ONG de défense des droits de l'homme au Cameroun a dénoncé les dérives des forces de sécurité camerounaises dans le cadre de la lutte contre Boko Haram, notamment des «intimidations» et «des actes de tortures» contre la population, selon un communiqué.

«Tout en félicitant et en encourageant l'armée camerounaise pour sa bravoure» dans la lutte contre Boko Haram dans l'extrême-nord du pays, «le Réseau des défenseurs des droits humains en Afrique Centrale» (Redhac) constate néanmoins que cette zone est devenue le lieu de toutes sortes de violations des droits humains.

L'ONG s'est notamment dite «préoccupée» par les «nombreuses intimidations» et les «actes de tortures (infligés par les soldats camerounais) à l'encontre des populations afin de leur extorquer les renseignements».

«On ne peut pas au nom de la lutte contre Boko Haram qui est déjà rude, laisser les populations témoins, terrorisées par ceux qui sont là pour les protéger», a-t-elle conclu. Lundi, un officier camerounais avait affirmé que «plus de 1.000 combattants suspectés d'être liés à Boko Haram étaient détenus à la prison de Maroua, chef-lieu de la région. Depuis des mois, le groupe nigérian multiplie les attaques dans l'extrême-nord du Cameroun frontalier du Nigeria, commettant des massacres dans les villages, posant des mines antipersonnelles sur les axes routiers et s'en prenant désormais directement aux positions de l'armée. Yaoundé a déployé près de 6.500 hommes dans la région de l'extrême nord dans le cadre de l'opération Alpha de lutte contre le groupe Boko Haram.

APS

CRISE SYRIENNE

Ban Ki-moon appelle à lever les sièges en Syrie et à cesser l'utilisation de barils d'explosifs

Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon a dénoncé jeudi l'indifférence de la communauté internationale sur la Syrie, et a appelé à la levée des sièges dont souffrent les civils et à la cessation de l'utilisation de barils d'explosifs.

«Ce conflit est devenu 'business as usual', déclare M. Ban dans un rapport adressé au Conseil de sécurité, selon l'AFP.

Dans ce rapport, le secrétaire général de l'ONU énumère cinq actions prioritaires, dont la levée des sièges dans lesquels 212.000 civils sont bloqués, la garantie d'un accès à une assistance médicale et la reconstruction du système éducatif.

Il a également demandé aux 15 membres du Conseil d'aborder la question des attaques aux barils d'explosifs menées sur les civils et de mettre fin à l'emploi du siège comme une arme de guerre.

Ce rapport sur la Syrie est le deuxième adressé au Conseil de sécurité, profondément divisé sur la guerre qui a fait plus de 210.000 morts et 12 millions de déplacés.

Ban Ki-moon fait état d'une intensification importante des violences et



des attaques des forces gouvernementales au mois de janvier à Damas, dans ses alentours et dans la Ghouta orientale, une région située à l'est de la capitale. Les forces syriennes ont mené des bombardements aériens, y compris en larguant des barils d'explosifs, dans la Ghouta orientale et utilisé des missiles sol-sol, ajoute le rapport.

Dans une interview à la BBC ce mois-ci, le président syrien Bachar al-Assad a réfuté les accusations d'utilisation de barils d'explosifs par les forces gouvernementales.

«Je n'ai pas entendu dire que l'armée utilise des barils, ou des bombes, des missiles et des balles».

M. Assad a aussi nié que ses forces ciblent délibérément des civils. «Quand vous tirez, vous vissez des ter-

roristes dans le but de protéger des civils», a-t-il dit.

185.500 personnes sont assiégées par les forces d'Assad à Daraya et Yarmouk, alors que des groupes rebelles armés empêchent 26.500 personnes d'avoir accès à la nourriture et aux services de base à Nabul et Zahra, selon le rapport de l'ONU.

M. Ban a également lancé un nouvel appel en faveur d'une solution politique. «Définir une solution politique implique des décisions difficiles et des compromis, où chacun doit mettre de côté ses conditions préalables afin que des pourparlers puissent être lancés», a-t-il déclaré.

Le Conseil de sécurité doit se pencher sur la situation humanitaire en Syrie lors d'une réunion la semaine prochaine.



UKRAINE

L'envoie d'une mission de paix de l'ONU improbable

La Tchéquie a estimé qu'il était «improbable» que l'ONU décide de l'envoie d'une mission de paix dans l'Est de l'Ukraine comme le demande le président ukrainien Petro Porochenko.

«Une résolution de l'ONU dans ce sens serait bloquée par la Russie qui userait de son droit de veto au Conseil de sécurité», a déclaré le ministre tchèque des Affaires étrangères Lubomir Zaoralek, à la télévision locale. Le président Porochenko a affirmé qu'il examine la possibilité de déployer une mission policière de l'Union européenne (UE) dans l'est de l'Ukraine sous l'égide des Nations unies.

La Russie a demandé, pour sa part, à la partie ukrainienne de commencer par mettre en œuvre les accords de paix de Minsk visant à régler le conflit dans le Donbass, dans l'Est ukrainien. Le 12 février à Minsk, les pays faisant partie du «format Normandie» (Russie, Ukraine, France et Allemagne) ont signé un texte destiné à mettre un terme au conflit dans le Donbass.

L'accord engage notamment l'armée ukrainienne à retirer ses armes lourdes de la ligne de confrontation actuelle et les insurgés, de la ligne fixée dans les accords de Minsk de septembre 2014.

Alors que Kiev et les séparatistes s'accusent mutuellement de violer le cessez-le-feu, les Etats-Unis ont directement mis en cause le Kremlin, accusé depuis des mois par Kiev et l'Occident d'armer les rebelles et d'avoir déployé ses troupes en Ukraine, ce que Moscou dément catégoriquement.

INDE

Démission du ministre de l'Etat du Bihar

Le ministre de l'Etat indien du Bihar, Jitan Ram Manjhi, a démissionné de son poste hier, quelques heures avant un vote de confiance à l'assemblée. Le ministre a rencontré le gouverneur du Bihar, K.N. Tripathi, à sa résidence officielle en matinée et lui a remis sa démission.

M. Manjhi dirigeait un gouvernement minoritaire depuis deux semaines avec douze législateurs, après avoir été expulsé par le parti Janata Dal (United) pour avoir refusé le retour de Nitish Kumar comme ministre en chef. M. Kumar avait démissionné l'année dernière suite à une mauvaise performance du parti aux élections législatives tenues l'année dernière et avait cédé son poste à M. Manjhi.

L'OTAN se félicite de la décision de la Lettonie d'augmenter son budget de la défense

L'OTAN se félicite de la décision de la Lettonie d'augmenter son budget de la défense et souhaite que d'autres membres de l'alliance puissent suivre l'exemple letton, a déclaré le général Adrian Bradshaw lors d'une conférence de presse à l'issue d'une rencontre informelle des ministres de la Défense de l'UE à Riga jeudi. Le général Bradshaw, commandant adjoint de l'OTAN en Europe, a indiqué que la décision de la Lettonie d'accroître son budget de défense pour l'amener à 2 % de son PIB d'ici 2018 était ce que chaque membre de l'OTAN devrait faire pour la mise en œuvre des mesures de défense nécessaire.

«Bien entendu, certains pays n'atteignent pas ce niveau de dépenses pour la défense, mais nous espérons que ces pays nous aideront à changer la situation actuelle dans le monde, et à contrer les menaces auxquelles nous sommes confrontés. Nous traversons une période instable, c'est pourquoi l'accroissement des budgets de défense à 2 % du PIB devrait être une priorité», a souligné le général Bradshaw, qui a ajouté que l'OTAN se félicitait de la décision de la Lettonie d'augmenter rapidement ses dépenses pour la défense. «Nous espérons que d'autres pays feront bientôt de même», a-t-il ajouté.

APS

CONSPIRATION

Washington qualifie les accusations du président vénézuélien de «fausses»

Washington a qualifié jeudi de «fausses» les accusations du président vénézuélien Nicolas Maduro selon lesquelles l'opposition aurait, avec l'appui des Etats-Unis, fomenté une tentative de coup d'Etat au Venezuela.

«Les accusations portées par le gouvernement vénézuélien selon lesquelles les Etats-Unis seraient impliqués dans une conspiration pour un coup d'état et une déstabilisation sont sans fondement et fausses», a indiqué dans un communiqué la porte-parole du département d'Etat Jennifer Psaki.

«Les Etats-Unis n'encouragent pas la déstabilisation au Venezuela et nous ne tentons pas non plus de saper son économie ou son gouvernement», a ajouté Mme Psaki, soulignant que les Etats-Unis sont le principal partenaire commercial de Caracas.

En référence aux accusations formulées par M. Maduro le 13 février et réitérées jeudi, Mme Psaki a appelé le Venezuela à «cesser de tenter de détourner l'attention des problèmes économiques et politiques du pays» avec de telles accusations «et à s'efforcer de trouver de véritables solu-



tions» à travers un dialogue démocratique.

Jeudi soir, le président a annoncé que le maire de Caracas et opposant Antonio Ledezma avait été arrêté sur ordre du parquet pour avoir encouragé une présumée tentative de coup d'Etat au Venezuela.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**MINISTÈRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET LA VILLE
DIRECTION DE L'URBANISME DE L'ARCHITECTURE
ET DE LA CONSTRUCTION DE LA WILAYA D'OUARGLA**

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

En application des dispositions de l'article 49 du décret présidentiel N°10/236 du 07 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics.

La direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction de la wilaya d'Ouargla informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national restreint N°52/2014 publié dans le quotidien ALGERIEN PREMIERE le 17/07/2014 et le quotidien DK News le 19/07/2014 dont l'ouverture des plis en date du 31/07/2014 dans le quotidien à 14:00 de suivre PV d'ouverture N°38/2014 en date du 31/07/2014, concernant :

Projet : Réalisation du réseau principal et secondaire d'assainissement au quartier 700 LOG à Rouissat commune Rouissat

Qu'à l'issue de l'évaluation des offres, le marché est attribué provisoirement comme suit :

N°	Entreprise	Code fiscal	Montant avant la coercition (DA)	Montant après la coercition (DA)	Délais	Motifs d'attribution
Réalisation du réseau principal et secondaire d'assainissement au quartier 700 LOG à Rouissat commune Rouissat						
09	ENT AFRO KANAL *HAMADI AHMED*	M.F : 19730150037535	94.384.700,00	94.384.700,00	08 mois	Moins offre financière

Un délai 10 jours est accordé aux soumissionnaires pour tout éventuel recours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou de BOMOP.

DK NEWS

Anep : 308 269 du 21/02/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE ROUIBA
COMMUNE DE HEURAOUA
NIF: 41000200001608501042**

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL RESTREINT N° : 04/2015

La commune lance un avis d'appel d'offre national restreint pour:

- Acquisition d'un véhicule utilitaire
- Acquisition de deux véhicules utilitaire

Les fournisseurs agréés en matière de vente de ce véhicule, peuvent retirer le cahier des charges au niveau du service technique de l'APC.

Les offres seront déposées au niveau du service technique de l'APC sous forme de double pli fermé. Les dossiers des soumissions comprennent une offre technique et une offre financière à savoir:

a- L'offre technique comprendra : les pièces suivantes doivent être valides en 03 exemplaires.

- ❖ La déclaration à souscrire selon le modèle ci-joint, datée, signée et visée.
- ❖ La déclaration de probité selon le modèle ci-joint, datée, signée et visée.
- ❖ Le reste des documents numérotés à l'article 07 page 04 contenu dans le cahier des charges.

b- L'offre financière comprendra :

- ❖ La soumission selon modèle ci-joint, datée, signée et visée.
- ❖ Le bordereau des prix unitaires dûment signé et daté par le soumissionnaire.
- ❖ Le devis quantitatif - estimatif de l'offre dûment signé et daté par le soumissionnaire.

L'enveloppe extérieure doit comporter la mention:

A M^{me} la Présidente de l'APC
Avis d'appel d'offre national restreint N° : 04 /2015

<Ne pas ouvrir>

Le délai de préparation des offres est de 15 jours à compter de la première parution dans la presse. Le dépôt des offres aura lieu le dernier jour du délai de préparation des offres au plus tard 10^h30. L'ouverture des plis aura lieu le jour de dépôt des offres à 10^h30, en séance publique. Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres durant la période du délai de préparation des offres augmenté de 03 mois.

DK NEWS

Anep : 308 787 du 21/02/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

LE MINISTÈRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRE DE HUSSEIN DEY

SIEGE SOCIAL

Cité AMIROUCHE Bâtiment "D" HUSSEIN DEY

SITE WEB

www.opgi.dz

NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE (NIF)

099916000876756

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE

Conformément aux dispositions des articles 49,118 et 128 de la décision N° 1103/2013 du 07/10/2013 fixant les conditions générales de passation des marchés financés sur fond propres de l'office ,l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Hussein Dey – Alger, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national restreint n°45/2014 paru dans les quotidiens nationaux EL-LIKAA et DK NEWS, respectivement en date du 20/12/2014 et 22/12/2014, relatif à la réalisation des travaux de voiries et réseaux divers (VRD) des 384 logements sociaux participatifs avec commerces et services à SAOULA – Wilaya d'ALGER ,qu'après évaluation des offres, le marché est attribué provisoirement au soumissionnaire suivant :

ATTRIBUTAIRES PROVISOIRES	NOTE DE L'OFFRE TECHNIQUE	NOTE DE L'OFFRE FINANCIER	NOTE DE L'OFFRE TECHNIQUE + L'OFFRE FINANCIER	MONTANT DE L'OFFRE FINANCIER APRES CORRECTION	DELAI PROPOSE	CRITERES DE CHOIX
EURL E.G.T.P.B.H MERROUCHE Mohamed N° d'identification fiscale 099916000887564	61 points > 50 offre pré qualifiée techniquement	50 points	111 points	137 024 478,20 DA/TC	Six (06) mois	meilleure offre

Les autres soumissionnaires sont invités, s'ils le souhaitent, à se rapprocher des services de l'OPGI Hussein Dey – Département du Développement de la Promotion Immobilière et Foncière et de la Réhabilitation, Bâtiment « D » cité Amirouche - Hussein Dey dans un délai de trois (3) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire dans l'un des quotidiens nationaux, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

La commission des marchés de l'office est compétente pour l'examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduit dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans l'un des quotidiens nationaux.

DK NEWS

Anep : 308 754 du 21/02/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA : MEDEA
DAIRA : CHAHBOUNIA
COMMUNE : BOUGHZOUL
N° FISCAL : 098426515029222

AVIS D'INFRACTUOSITE D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°01/2015

Suivant le procès verbal d'évaluation technique du 11/02/2015 N°08/2015.

Conformément aux dispositions de l'article 44 du décret présidentiel N°10/236 du 07/10/2010 modifié et complété par le décret présidentiel N°12/23 du 18/01/2012 modifié et complété par le décret présidentiel N°13/03 du 13/01/2013 portant réglementation des marchés publics.

Il est porté à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national restreint N°01/2015 inséré dans les quotidiens nationaux suivants :

الهادف en arabe, DK NEWS en français et BOMOP en date du 08/01/2015.

Relatif à : Confortement et extention d'un ouvrage d'art
Themad

Est déclaré infructueux à cause : une seule offre pré qualifiée techniquement.

DK NEWS

Anep : 308 608 du 21/02/2015

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE OUARGLA
DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT
NIF : 099630015042236

AVIS D'ANNULATION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions du N° 10/236 du 07/10/2010, portant réglementation des marchés publics modifié et complété, la Direction de l'Environnement de la wilaya de Ouargla informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national restreint N° 12/2014 paru dans les journaux EL RAID ET DK NEWS du 28/12/2014

Que l'avis d'attribution provisoire relative aux acquisitions d'équipements pour le centre d'enfouissement technique intercommunal de Nezla. Lot n° 1 : fourniture d'un compacteur à pieds de mouton pour déchets paru dans les journaux EL RAID ET DK NEWS du 28/12/2014, est annulé

DK NEWS

Anep : 308 764 du 21/02/2015

PENSÉE

Cela fait 29 ans, aujourd'hui, que son épouse, ses filles et fils, ses petits-enfants, sa famille élargie, vivent, en priant Dieu le

Tout-Puissant de L'accueillir dans Son vaste paradis, la disparition, en France, à l'âge de 54 ans, de

Laouar Belkacem

Que tous ceux qui l'ont connu et apprécié s'associent à sa famille et lui accordent une pensée émue.

A Allah nous appartenons, à Lui nous retournons.



RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'EL-OUED
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
N° D'IDENTIFICATION FISCAL 39010106020

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°02/2015

La direction des équipements publics de la wilaya d'EL OUED lance un Avis d'appel d'offres national restreint pour la Construction de lycée type 800/200 R à Ansigha Commune EL M'ghaire wilaya D'EL OUED * lot N° 06: l'aménagement extérieur et réseaux divers.

Les entreprises intéressées et qualifiées catégorie 2 ou plus activité principale bâtiment peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la direction des équipements publics de la wilaya d'EL OUED, Bureau des marchés, Cite 19 MARS 1962 EL OUED.

Les Offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires suivantes :

A- Offre technique :

- ◀ La déclaration à souscrire dûment remplie et signée.
- ◀ Déclaration de probité remplie et signée
- ◀ Copie du certificat de qualification et de classification professionnelle activité principale Bâtiments 2ème catégorie ou plus légalisées et en cours de validité.
- ◀ Copie de l'extrait du Registre de commerce légalisé par le C.N.R.C.
- ◀ Copie de casier judiciaire du gérant (B.M.N) légalisée et en cours de validité.
- ◀ Copie de pièces fiscale (extrait de rôle) légalisée et en cours de validité .
- ◀ Copie de numéro d'identification fiscale (NIF).
- ◀ Copie des pièces parafiscales (mises à jour CNAS, CASNOS, CACOBATPH) légalisées et en cours de validité .
- ◀ Planning prévisionnel des réalisations des travaux détaillé.
- ◀ L'instruction remise aux soumissionnaires dûment paraphée et renseignée.
- ◀ Copie des références professionnelles (attestations de bonnes executions) légalisées .
- ◀ Copie des Bilans fiscaux pour les trois dernières années légalisée par les services des impôts .ou copies légalisées de l'attestation d'activité pour les trois dernières années délivrée par les services des impôts .
- ◀ Liste des moyens humaine et matériels accompagnées des pièces justificatives conformément au cahier de charge.
- ◀ Copie du statut de l'entreprise pour la société légalisée et les modifications s'il y a lieu .
- ◀ Copie légalisée de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux de l'année concerné .

B- Offre financière :

- ◀ Lettre de soumission dûment remplie et signée.
- ◀ Le bordereau des prix unitaires dûment rempli et signé.
- ◀ Le détail quantitatif et estimatif dûment rempli et signé.

Les offres technique et financière doivent être contenues dans deux (02) enveloppes distinctes ne comportant que les mentions suivantes :

- ◀ Enveloppe N° 01 : Offre technique.
- ◀ Enveloppe N° 02 : Offre financière.

Ces offres devront être déposées au secrétariat de la direction des équipements publics de la wilaya d'EL OUED, à l'intérieur d'une enveloppe principale anonyme et ne comportera que la mention suivante:

Le directeur des équipements publics de la wilaya d'EL OUED
" A NE PAS OUVRIR"

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 02/2015
Construction de lycée type 800/200 R à Ansigha Commune EL M'ghaire wilaya D'EL OUED
* lot N° 06: l'aménagement extérieur et réseaux divers.

- La durée de préparation des offres est fixée à 21 jours à compter de la première publication dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur publics ou la presse, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant.

- Le dépôt des offres est fixé de 09:00 à 12:00 le dernière jour correspondant à la durée de préparation des offres.
- L'ouverture des plis technique et financier sera tenue en séance publique au siège de la direction des équipements publics à 14:30 le jour de dépôt des offres, cet avis sera considéré comme invitation aux soumissionnaires pour assister aux séances d'ouverture des plis conformément à l'article 123 du décret présidentiel 10-236 du 07 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics.
- La durée de validité des offres est fixée à une période équivalente à la durée de préparation des offres augmentée de trois mois

DK NEWS

Anep : 308 788 du 21/02/2015

PROGRAMME DU JOUR

TF1

- 06:25 Culture Infos : TFou
08:25 Autre : Météo
08:30 Culture Infos : Téléshopping
09:20 Autre : Météo
09:25 Série TV : Une histoire, une urgence
09:55 Série TV : Une histoire, une urgence
10:25 : Au nom de la vérité
10:55 : Au nom de la vérité
11:20 : Au nom de la vérité
11:55 Culture Infos : Petits plats en équilibre
12:00 Autre : Les douze coups de midi
12:50 Culture Infos : L'affiche du jour
13:00 Autre : Journal
13:40 Culture Infos : Petits plats en équilibre
13:45 Autre : Météo
13:55 : Les feux de l'amour
15:15 Divertissement : Camping Paradis
17:00 Autre : Quatre mariages pour une lune de miel
18:00 Autre : Bienvenue chez nous
19:00 Autre : Le juste prix
19h55 Météo
20h00 Journal
20h30 Magazine de la décoration Du côté de chez vous
20h35 Loterie Tirage du Loto
20h38 Météo
20h45 Série humoristique Nos chers voisins
20h55 Divertissement The Voice, la plus belle voix Inédit
23h15 Divertissement The Voice

2

- 06:25 Culture Infos : Point route
06:30 Autre : Journal
06:35 Culture Infos : Télématin
06:57 Autre : Météo 2
07:00 Autre : Journal
07:10 Culture Infos : Télématin (suite)
08:00 Autre : Journal
08:10 Culture Infos : Télématin (suite)
09:35 Culture Infos : Dans quelle éta-gère
09:37 : Des jours et des vies
10:00 : Des jours et des vies
10:25 : Amour, gloire et beauté
10:50 Autre : Météo outremer
10:55 Autre : Un mot peut en cacher un autre
11:25 Autre : Les Z'amours
12:00 Autre : Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Autre : Météo 2
13:00 Autre : Journal
13:50 Autre : Météo 2
13:52 Culture Infos : Consomag
14:00 Culture Infos : Toute une histoire
15:10 Culture Infos : L'histoire continue
15:40 Culture Infos : Comment ça va bien !
17:15 Culture Infos : Dans la peau d'un chef
18:15 Autre : Joker
18:30 Autre : N'oubliez pas les paroles
19:25 Autre : N'oubliez pas les paroles
19h55 Météo 2
20h00 Journal
20h40 Série humoristique Parents mode d'emploi
20h45 Météo 2
20h50 Météo des neiges
20h51 Divertissement Le plus grand cabaret du monde
23h15 Talk show On n'est pas couché

3

- 06:00 Autre : EuroNews
06:45 Culture Infos : Ludo
06:46 : Les Dalton
06:53 : Les Dalton
07:02 Série TV : Nos voisins les Marsupilamis
07:29 Série TV : Nos voisins les Marsupilamis
07:57 : Super 4
08:08 : Super 4
08:20 Culture Infos : Ludo vacances
08:24 Série TV : Tom et Jerry Show
08:35 Série TV : Tom et Jerry Show
08:46 : Quoi de neuf, Scooby-Doo ?
09:06 : Quoi de neuf, Scooby-Doo ?
09:30 : Les lapins crétins : invasion
09:37 : Les lapins crétins : invasion
09:47 : Les lapins crétins : invasion
09:54 : Les lapins crétins : invasion
10:00 : Les lapins crétins : invasion
10:07 : Les lapins crétins : invasion
10:14 Série TV : Jamie à des tentacules
10:26 : Les Dalton
10:38 : Peanuts
- 10:45 Culture Infos : Consomag
10:50 Culture Infos : Midi en France
11:55 Autre : Météo
12:00 Autre : 12/13 : Journal régional
12:25 Autre : 12/13 : Journal national
12:55 Culture Infos : Météo à la carte
13:50 Série TV : Un cas pour deux
14:55 Culture Infos : Questions cibles au Sénat
15:55 Culture Infos : Sénat info
16:10 Autre : Des chiffres et des lettres
16:50 Autre : Harry
17:25 Culture Infos : Un livre, un jour
17:30 Autre : Slam
18:10 Autre : Questions pour un champion
18:45 Autre : Météo des neiges
19:00 Autre : 19/20 : Journal régional
19h30 19/20 : Journal national
20h00 Météo
20h05 Magazine sportif Tout le sport
20h15 Météo régionale
20h20 Série d'aventures Zorro
20h25 Télémag policier Un père coupable
22h25 Météo
22h30 Soir 3
22h55 Télémag humoristique La grande peinture

CANAL+

- 06:50 Autre : Zapping
06:55 Autre : Le Before du grand journal
07:20 Autre : La météo
07:25 Autre : Le petit journal
07:50 Autre : Les Guignols de l'info
08:00 Autre : La météo
08:05 : Zapsport
08:10 Série TV : Mon oncle Charlie
08:30 Cinéma : De toutes nos forces
09:55 Cinéma : Anti trente
10:10 Autre : Made in Groland
10:30 Cinéma : Quai d'Orsay
12:20 Culture Infos : La nouvelle édition
12:45 Culture Infos : La nouvelle édition, 2e partie
14:05 Cinéma : Un beau dimanche
15:35 Série TV : Filles d'aujourd'hui
15:40 : Les nouveaux explorateurs
16:35 Série TV : Gomorra
17:25 Série TV : Gomorra
18:15 Autre : Le Before du grand journal
18:45 Autre : Le JT
19h30 19/20 : Journal national
20h00 Météo
20h05 Magazine sportif Tout le sport
20h15 Météo régionale
20h20 Série d'aventures Zorro
20h50 Télémag policier Un père coupable
22h25 Météo
22h30 Soir 3
22h55 Télémag humoristique La grande peinture

M

- 06:00 Autre : M6 Music
06:15 Autre : Météo
06:20 Série TV : Lanfeust Quest
06:40 : Tony & Alberto
06:45 : Tony & Alberto
07:00 Série TV : Docteur La Peluche
07:25 Série TV : Jake et les pirates du pays imaginaire
07:50 Série TV : Jake et les pirates du pays imaginaire
08:15 : Sammy & Co
08:30 Série TV : Lou !
08:40 Série TV : Les p'tits diables
08:50 Autre : Météo
08:55 Culture Infos : M6 boutique
10:00 Série TV : Modern Family
10:25 Série TV : Modern Family
10:50 Série TV : Desperate Housewives
11:45 Série TV : Desperate Housewives
12:40 Autre : Météo
12:45 Autre : Le 12.45
13:05 Série TV : Scènes de ménages
13:42 Culture Infos : Astuces de chef
13:45 Divertissement : Petit mensonge et grand mariage
15:50 Divertissement : Hors circuit
17:25 Autre : Les reines du shopping
18:30 Autre : Tous les couples sont permis
19:40 Autre : Météo
19h45 Le 19.45
20h10 Série humoristique Scènes de ménages
20h55 NCIS : Los Angeles Inédit
21h45 Série policière NCIS : Los Angeles
22h40 Série policière NCIS : Los Angeles
23h25 Série policière NCIS : Los Angeles

TÉLÉ

La sélection

20h55

The Voice, la plus belle voix



Résumé
C'est la dernière soirée d'auditions à l'aveugle pour les coachs Jenifer, Zazie, Mika et Florent Pagny. Alors que les places se font désormais rares dans chaque équipe, les talents vont devoir donner le meilleur d'eux-mêmes pour espérer voir les célèbres fauteuils rouges se retourner et décrocher les derniers tickets pour les battles. Ce soir encore, des voix étonnantes et atypiques sont au rendez-vous. Quels derniers talents séduiront les quatre coachs ? Chacun d'eux a son univers vocal et son style. Certains misent sur une interprétation originale, d'autres préfèrent la performance vocale pure.

2

20h45

Le plus grand cabaret du monde

**Résumé**

Dans le but de proposer une soirée placée sous le signe du spectacle et de la détentive, Patrick Sébastien a concocté un programme qui fait la part belle à la magie, au rire et aux prouesses physiques. Entouré de Michel Boujenah, Ingrid Chauvin, Jean-Luc Reichmann, Vincent Moscato, Corinne Touzet, Olivier de Boennois, Myriam Boyer, Michel Guidoni, Tonya Kinzinger, Antoine Duléry et Arnaud Tsamere, il présente les artistes les plus étonnantes, notamment la troupe de bascule Swing Troup, les magiciens Peter Marvey, Hun Lee, Bernard Bilis, Erix Logan, Dorian Grey et Dani Lary, la troupe de main à main Quang Dong, le trio de trampoline Kourbanov, les cascadeurs Wolf Brothers, le jongleur Denis Ignatov, Housh Ma Housh et sa beat box, le duo au mât Leosvel & Diosmani, ou encore le ventriloque Jeff Panacloc.

3

20h45

Un père coupable

**Résumé**

Un menuisier est accusé du meurtre de sa fille. Sa maîtresse, qui est une femme mariée, met tout en oeuvre pour l'innocenter.

20h55

Pompéi

Résumé

En l'an 79, à Pompéi, un jeune esclave devenu gladiateur, et amoureux de la fille de son maître, tente d'échapper à la furie du Vésuve.

**1**

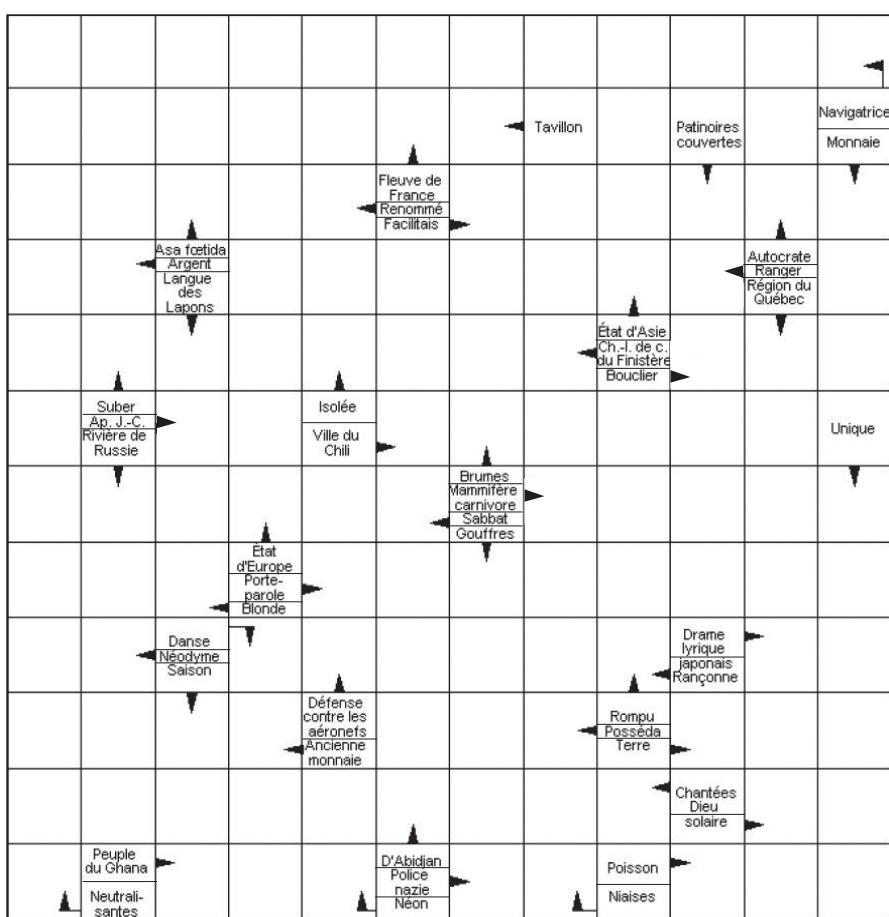
20h50

NCIS : Los Angeles

**Résumé**

Callen et son équipe enquêtent sur le meurtre d'un homme tué par un drone et découvrent que la victime appartenait à un réseau terroriste grec, avant de bénéficier de la protection des témoins. Leurs investigations permettent alors de mettre au jour un projet d'attaque de plus grande ampleur. Nell, experte en aviation, est un atout majeur dans cette affaire. Par ailleurs, Hetty et Gager tentent de débusquer une taupe au sein du NCIS Los Angeles...

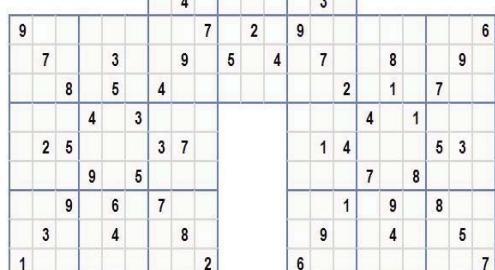
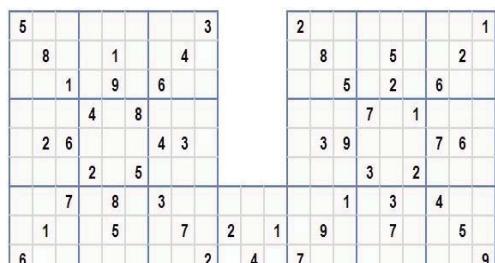
Mots fléchés n°870



Samouraï-Sudoku n°870

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°870

► Horizontalement:

- Personne qui écrit beaucoup et mal
- Cap. de l'Egypte - De l'éolie
- Aspirer - Sémbiable
- Ceintures de soie portées au Japon - Aspirais par le nez du tabac
- Homme d'Etat bourgeois - Matière carbonée noire et épaisse - Symbole de tonne d'équivalent charbon
- Mesure de l'âge - Se dit d'un

► Verticalement:

- Puce
- Papier utilisé pour obtenir des copies d'un document - Carrefour
- S'amusaît - Petit poème - Radon
- Plante - Décorations militaires
- Lombric - Tuer
- Écopes
- Sélérulum - Thymus du veau - Organisation des Nations unies
- Genre dramatique médiéval - Septième lettre de l'alphabet grec - Techné-tium
- Étendues de terre entourée d'eau - Éléments d'un ensemble
- Port et station balnéaire d'Israël - Apparence
- Réunissent - Brille
- Violoniste et Compositeur roumain - Bousculade

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

7 erreurs



Proverbes

Les mouches ne font pas de miel.

Proverbe algérien

L'âne à la cicatrice indélébile, qui a écarté d'un trait tous ses amis.

Proverbe berbère

Qui n'est pas amoureux n'est pas homme.

proverbe arabe

Il vaut mieux arriver en retard qu'arriver en corbillard

Proverbe français

C'est arrivé un 21 Février

1989 : Václav Havel est condamné à 9 mois de prison pour avoir participé à une manifestation non autorisée en Tchécoslovaquie.

1992 : le Conseil de sécurité des Nations unies autorise l'envoi de 14 000 casques bleus dans trois régions de Croatie à majorité serbe.

1997 : Hong Song-nam devient Premier ministre de la Corée du Nord.

2003 : Hans Blix demande au gouvernement irakien la destruction d'ici le 1er mars des missiles Al-Samoud 2.

Célébrations :

- Journée internationale de la langue maternelle, proclamée par la Conférence générale de l'UNESCO en 1999, marquée depuis 2000 dans plusieurs pays.

- **Bangladesh** : Journée du mouvement pour la Langue, commémorée depuis 1952 le Mouvement pour la Langue et ses manifestations sévèrement réprimées pour la reconnaissance du bengali.

- **Barbade** : Rihanna Day (Journée de Rihanna), honore depuis 2008 la chanteuse originaire de la Barbade, le lendemain de son anniversaire.

- **Bhoutan** : Anniversaire du roi.

- **Iran** : Mort du prophète Mahomet et de l'imam Sadegh.

- **États-Unis, Porto Rico, îles Vierges des États-Unis, Samoa, îles Mariannes du Nord** : Presidents' Day (Jour des présidents).

HOMOLOGATION DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES

De nouveaux textes de loi en voie d'élaboration

De nouvelles dispositions réglementaires relatives à l'homologation des stades de football et autres infrastructures sportives, sont en voie d'élaboration, a indiqué jeudi le ministre des Sports, Mohamed Tahmi.

Le ministre, qui s'exprimait à l'issue de l'installation de la commission nationale exécutive de prévention et de lutte contre la violence dans les infrastructures sportives, a affirmé que les nouvelles dispositions en question devraient réunir le climat nécessaire pour le déroulement des

rencontres dans de bonnes conditions.

Il a ajouté que la commission exécutive de lutte contre la violence sera impliquée dans l'élaboration de ces textes de loi auxquels vont se référer les commissions concernées par l'homologation des infrastructures sportives pour autoriser ou non le déroulement des manifestations sportives dans des enceintes précises. Le problème se pose d'ailleurs avec acuité en football, où certaines rencontres des championnats de différents paliers se déroulent dans des stades ne disposant pas des normes requises. Les observa-

teurs font remarquer que les conditions retenues dans le cadre des charges du professionnalisme en matière de stade ne sont souvent pas respectées lors de la domiciliation des matchs des clubs des deux Ligues professionnelles. Récemment, la Fédération algérienne de football (FAF) a procédé à la décentralisation de l'opération de l'audit des stades. Une commission spéciale pour l'homologation des stades des deux championnats professionnels a été mise en place. Les stades abritant les rencontres des divisions inférieures seront désormais soumis au contrôle de commissions régionales.



SPORT MILITAIRE

Plus de 520 athlètes au cross de "l'amitié par le Sport" à Tamanrasset



Plus de 520 athlètes ont pris part au cross militaire "l'amitié par le Sport", organisé jeudi à Tamanrasset. La course, qui s'est déroulée sur un parcours de 5 km sur la route menant vers la zone de l'Assekrem, a regroupé des athlètes représentant différentes unités de l'ANP et de la gendarmerie nationale, relevant de la garnison de Tamanrasset, de la 6^e Région militaire (RM).

Le coup d'envoi de cette compétition a été donné, au nom du commandant de la 6^e RM, par le chef de bureau des opérations à l'Etat-major de cette RM, le colonel Tayeb Aït-Hanafi.

Résultats :
1/- Draoui Mohamed
(6^e Cdt régional de la Gendarmerie nationale)
2/- Haddad Hocem
Ets régional de maintenance-transmissions
3/- Abdelghani Bourka
(6^e cdt régional de la GN).

Plus de 500 crossmen au CISM Day Run 2015 à Constantine

Plus de 500 athlètes de la 5^e Région militaire (RM) ont participé, jeudi à El Khroub (Constantine), au cross militaire "l'amitié par le sport" (CISM Day Run 2015).

Placée sous l'égide du Conseil international du sport militaire (CISM), cette manifestation sportive dont le coup d'envoi a été donné par le général Said Maâmeri, commandant air de la 5^e RM, s'est déroulée sur un parcours de 5.000 m tracé dans l'enceinte de l'Unité de maintenance et de rénovation (URM) d'El Khroub.

Dans son allocution d'ouverture, le général Maâmeri, qui intervenait au nom du commandement de la 5^e RM, a souligné l'importance de cette compétition sportive dans la préservation de la condition physique et morale de l'élément militaire.



Le chef du service régional du sport militaire de la 5^e RM, le lieutenant-colonel Mohamed Naili, a ensuite rappelé que le chef du département des sports militaires au ministère de la Défense nationale (MDN), le général major Mokdad Benziane a été élu à l'unanimité 1^{er} vice-président du CISM pour un mandat de quatre ans lors de l'assemblée générale de cette organisation fondée le 18 février 1948 et regroupant 134 pays. Les

résultats du CISM Day Run 2015 d'El Khroub ont consacré, chez les hommes, le caporal contractuel Fouad Maâlem, de l'Etablissement militaire de prévention et de rééducation (EMPR) de la 5^e RM, arrivé en tête de la course, suivi du caporal contractuel Laâdja Akboubi, de l'Unité de maintenance et de rénovation et enfin du caporal contractuel Redouane Mouissi du 6^e groupement d'intervention et de réserve (GIR) de la Gendarmerie nationale.

Dans la catégorie féminine, la sergente Nour Ezzamane Rahmoune du groupement territorial de la Gendarmerie nationale a dominé la course, suivie de la crosswoman Abla Bensalem du centre payeur de l'ANP (personnel assainissement) et de la sergente-chef Fouzia Araibia du 5^e commandement régional de la Gendarmerie nationale (CRGM).

BLIDA

Plus de 1.400 coureurs à la journée nationale du cross de l'ANP

Près de 1.400 coureurs ont participé, jeudi, à la Journée nationale du cross de l'Armée nationale populaire (ANP), qui a eu lieu au niveau du parcours régional de crosscountry relevant du groupement sportif du siège de la Première région militaire, à Blida.

Cette course, organisée à l'occasion de l'institution du Conseil mondial de sport militaireen 1948, avec la participation d'éléments de l'ANP, de tous les âges et tous les gardes, s'est déroulée sur un parcours de 5 km.

Procédant à l'ouverture de cette compétition, le chef d'état-major de la PRM, le général Noureddine Haddad, a mis l'accent sur l'importance de l'encouragement de la pratique sportive chez les éléments de l'ANP, au vu de son intérêt dans le relèvement du niveau de leur disponibilité et condition physique au combat, pour l'accomplissement au mieux de



leurs missions». «L'organisation de ce type de rendez-vous sportifs participe, dans une grande mesure, à l'ancrage de l'esprit de fraternité et de cohésion entre les éléments de l'ANP», a-t-il ajouté, appelant les coureurs participants à «faire montre de fair-play, tout en consacrant le maximum de leurs efforts pour relever le niveau des sports militaires».

La première place au podium de cette course a été remportée par le militaire contractuel Houari Boutbel, relevant de la Fâcade des gardes-côtes, alors que les 2^e et 3^e places sont respectivement revenues au sergent contractuel Djebbar Walid relevant du 1^{er} commandement régional de la Gendarmerie nationale, et le caporal contractuel Nacer Benchbiha du 1^{er} groupement des brigades du siège général.

APS

S o l u t i o n

Sudoku N°869

3	5	8	2	4	9	7	6	1
2	1	7	5	3	6	9	8	4
6	9	4	1	8	7	2	5	3
9	7	1	3	2	8	5	4	6
8	6	5	7	9	4	1	3	2
4	2	3	6	1	5	8	9	7
1	8	2	9	6	3	4	7	5
5	3	9	4	7	1	6	2	8
7	4	6	8	5	2	3	1	9

9	8	1	3	7	2	6	5	4
4	7	3	6	8	5	2	1	9
6	2	5	4	1	9	3	7	8
1	6	4	9	2	3	7	8	5
7	5	2	1	6	8	4	9	3
3	9	8	5	4	7	1	2	6
1	6	3	9	8	7	4	5	2
5	6	4	2	6	1	3	9	7
9	8	7	5	4	2	3	6	1

7	6	6	3	1	8	2	9	4
9	4	2	7	5	6	8	3	1
3	1	8	2	9	4	7	6	5
6	9	7	4	8	5	3	2	1
5	3	1	6	2	7	9	4	8
8	2	4	9	3	1	6	7	5
4	7	5	8	6	3	1	2	9
2	8	3	1	4	9	6	7	5
1	6	9	5	7	2	4	8	3

Mots Croisés N°869

SAUCISSONNER
APPAREIL■OSER
ISOLEES■CVT■I
■N■NAITREREL
AIS■GEMIROBOL
E■HIV■MIURNE■
GYNECEEVE■AU■
PERDUS■ES■ME
UT■R■LAD■CORS
■I■ALIDO■MOELL
ONLYSEEN■MENE

Mots Fléchés N°869

PLAISANTERIE
HAINE■OUTIL■
EVE■MO■BARIL
NEUVIEME■EGO
ORLANDO■TSAR
MAE■AIDER■NE
E.SALPE■AD■TT
NP■L■ERIGENT
ALAIN■ELEVEE
LUTZ■CREDIT■
ETRECI■TINTE
S■ESPOO■ESE■

FOOTBALL-AMICAL

Le Real Madrid donne son accord final pour venir à Alger (Marca)

Le club espagnol du Real Madrid, a donné son accord final pour disputer un match amical en Algérie, dans une date qui reste à déterminer, a annoncé hier le quotidien Marca, très proche du club merengue.

L'organisation de la venue du Real Madrid avait été décidée à l'issue d'un accord conclu en août 2013 entre l'opérateur de la téléphonie mobile Mobilis et Media Pro, précise la même source.

La date du 18 mai 2014 avait été choisie en premier lieu entre les deux parties pour la programmation de ce match, avant d'être annulée, en raison de l'engagement des Madrilènes en Ligue des

champions d'Europe, qu'ils avaient d'ailleurs remporté.

Marca souligne que les coéquipiers de Cristiano Ronaldo vont donner la réplique à l'équipe algérienne, un club local, ou à une sélection des meilleurs joueurs de la Ligue 1 algérienne", un rendez-vous qui se jouera "probablement" en présence de l'ancien meneur de jeu de l'Equipe de France, Zinedine Zidane, actuellement à la barre technique de l'équipe B du Real Madrid.

Le quotidien ibérique a ajouté dans son article que cette rencontre se disputera au stade olympique du 5 Juillet qui "enregistre actuellement des travaux de rénovation et modernisation".

Le Real Madrid avait déjà donné la réplique à l'équipe nationale, en 1982, en match amical disputé au stade du 5 juillet d'Alger. Les Verts l'avaient emporté sur le score de 2 à 1.



SELON LE PÈRE DU JOUEUR MOHAMED FEKIR : «Raouraoua n'a toujours pas rencontré Fekir»

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Mohamed Raouraoua, n'a toujours pas discuté avec Nabil Fekir, au sujet de son éventuelle venue en sélection nationale, alors que la rencontre devait avoir lieu après la fin de la Coupe d'Afrique de 2015 clôturée le 8 février dernier, a indiqué le père du joueur de l'O Lyon (Ligue 1, France).

«Lors de ma rencontre avec Raouraoua il y a quelques semaines, il m'avait promis de discuter avec Nabil une fois la CAN terminée, mais rien de cela n'est encore fait», a déclaré Mohamed Fekir à beIN Sport.

Révélation du championnat français cette saison, Fekir fait partie des plans de l'entraîneur national, Christian Gourcuff, qui lui avait proposé de rejoindre les Verts en août dernier, selon les dires du technicien français.

Entretemps, le milieu offensif de 21 ans avait été convoqué

pour les deux rencontres de la sélection de France espoirs face à la Suède en barrages de l'Euro-2015.

«Si ça ne tenait qu'à moi, Nabil serait déjà sous les couleurs de l'Algérie, mais je ne peux rien lui imposer. Il a appartenu à la FAF de le convaincre de porter le maillot de son pays d'origine», a encore expliqué le père du joueur.

Auteur de 8 buts et 6 passes décisives en Ligue 1, Fekir est présent également pour rejoindre la sélection française première, selon la presse française.

Il fait aussi l'objet de convoitises de quelques gros



clubs du vieux continent, à l'image de Manchester United et Arsenal (Angleterre).

Interrogé par beIN sport toujours, le Lyonnais a affirmé avoir suivi les rencontres de la sélection de mon pays lors de la CAN tout comme celles des autres sélections, précisant qu'il n'a pas encore tranché à propos de son choix entre les Verts et les Bleus.



La prochaine réunion du bureau fédéral de la FAF programmée à Biskra

La prochaine réunion statutaire du bureau fédéral de la fédération algérienne de football (FAF) se tiendra le 7 mars 2015 à Biskra, a annoncé vendredi un communiqué de l'instance fédérale.

Cette décision a été prise lors de la réunion du BF tenue au Centre technique national à Sidi Moussa de la FAF, sous la présidence de M. Mohamed Raouraoua, président de la première structure footballistique en Algérie.

Au cours de la rencontre, les présidents des différentes commissions et présidents de Ligues présenteront leurs bilans d'activités, avec des recommandations si nécessaire.

Madjid Bougherra sera décoré de la médaille d'or du mérite

Le bureau fédéral de la fédération algérienne de football (FAF) a décidé de décorer l'ex-capitaine de la sélection nationale, Madjid Bougherra de la médaille d'or de l'Ordre du mérite du football national, annonce l'instance fédérale, hier sur son site officiel. Cette décision a été prise par le BF, jeudi lors de sa réunion statutaire tenue au Centre technique national à Sidi Moussa de la FAF, sous la présidence de M. Mohamed Raouraoua, président de la FAF. La médaille d'or de l'Ordre du mérite du football national, titre honoraire, sera décernée à Bougherra, lors de l'assemblée générale ordinaire de la FAF pour l'exercice 2014, prévue le 5 mars 2015 à l'hôtel Sheraton d'Alger. Par ce geste, la Fédération algérienne de football veut rendre hommage et remercier le capitaine Madjid Bougherra pour les services rendus à l'équipe nationale tout au long de sa longue et riche carrière. Madjid Bougherra avait décidé de prendre sa retraite internationale à l'issue de la dernière Coupe d'Afrique des nations de football (CAN-2015), jouée en Guinée équatoriale. «C'était mon dernier match officiel (contre la Côte d'Ivoire, perdu 3-1 en quart de finale de la CAN-2015). En football, il faut savoir tourner la page. Je remercie l'entraîneur de m'avoir fait confiance, je remercie l'équipe nationale», avait déclaré Bougherra, à l'issue de la rencontre contre les champions d'Afrique-2015. Outre Madjid Bougherra, la cérémonie de remise des médailles de l'ordre de mérite de la FAF concerne plusieurs récipiendaires, ajoute le communiqué de l'instance fédérale.



La sélection algérienne en stage à Doha du 23 au 31 mars 2015

La sélection algérienne de football reprendra du service le 23 mars 2015 à l'occasion de son stage au Qatar qui sera ponctué par deux matchs amicaux contre le Qatar et Oman, a appris l'APS jeudi auprès de la Fédération algérienne de football (FAF).

L'équipe algérienne dirigée par le sélectionneur Christian Gourcuff entamera son stage le lundi 23 mars à Doha et se poursuivra jusqu'au mardi 31 mars. Au cours de ce regroupement, les partenaires de Yacine Brahimi affronteront le Qatar le 26 mars et

Oman le 30 mars 2015, précise la même source.

Le coach des Verts Christian Gourcuff devra dévoiler début mars, la liste des joueurs convoqués pour prendre part à ce regroupement. La sélection algérienne avait pris part à la Coupe d'Afrique des Nations CAN-2015 qui s'est déroulée du 17 janvier au 8 février. Elle avait été éliminée par la Côte d'Ivoire (3-1) en quarts de finale.

Les Verts vont désormais se préparer pour les prochaines échéances officielles, à savoir les éliminatoires



de la CAN-2017 dont le pays hôte sera connu le 8 avril prochain, ainsi que la campagne des qualifications de la Coupe du

Monde 2018 dont la phase finale aura lieu en Russie.

SUPER COUPE D'AFRIQUE ES SÉTIF - AHLY DU CAIRE, AUJOURD'HUI À 16H00 À BLIDA

**MOHAMED TAHMI
(MINISTRE DES SPORTS) :**

«Donner une belle image du football algérien en Supercoupe»

Le ministre des Sports, Mohamed Tahmi, a appelé jeudi à la mobilisation de tous les moyens pour la réussite de la finale de la Supercoupe d'Afrique de football qui opposera l'ES Sétif au Ahly d'Egypte aujourd'hui au stade Mustapha-Tchaker de Blida (16h00) pour donner une "belle image" du football algérien.

"On a plus que jamais besoin de donner une belle image du football algérien, et la finale de la Supercoupe d'Afrique qu'abrite notre pays constitue une opportunité pour le faire", a déclaré le ministre en marge de l'installation de la commission nationale exécutive de lutte et prévention contre la violence dans les infrastructures sportives.

La Supercoupe d'Afrique 2015 oppose le détenteur de la Ligue des champions et celui de la Coupe de la Confédération, respectivement l'ESS et Al-Ahly.

Les autorités sportives du pays accordent une importance particulière à la réussite de cet événement, et ce, à quelques semaines de l'annonce du pays appelé à organiser la Coupe d'Afrique des nations de 2017, dont l'Algérie est candidate.

Le comité exécutif de la Confédération africaine de football (CAF) rendra son verdict le 8 avril prochain lors d'une réunion prévue au Caire.

Tahmi a profité aussi de l'occasion pour souhaiter "plein succès" à "l'Entente" dans cette épreuve en remportant le premier trophée du genre dans son histoire.

La délégation d'Al Ahly s'est recueillie à la mémoire des martyrs de la guerre de Libération

La délégation d'Al Ahly d'Egypte de football s'est recueillie jeudi dernier au sanctuaire des martyrs (Alger) à la mémoire des martyrs de la guerre de Libération nationale.

Le président du club cairote Mahmoud Tahar a déposé une gerbe de fleurs au pied de la stèle commémorative et observé une minute de silence à la mémoire des martyrs de la révolution.

Etaient présents à la cérémonie, le ministre des Sports Mohamed Tahmi, le président de la Fédération algérienne de football (FAF) Mohamed Raouraoua, le secrétaire général de l'organisation nationale des Moudjahidine (ONM) Saïd Abdou, l'ambassadeur d'Egypte en Algérie Omar Ali Abou Aich ainsi que des représentants du ministère des Affaires étrangères.

L'équipe de football d'Al Ahly est arrivée jeudi à Alger en provenance du Caire en prévision du match de la Supercoupe d'Afrique face à la formation algérienne de l'ES Sétif, prévu aujourd'hui à 16h00 au stade Mustapha-Tchaker de Blida.

La Supercoupe d'Afrique de football oppose au début de chaque année le vainqueur de la Ligue des champions (ES Sétif) au détenteur de la Coupe de la Confédération (Al Ahly).

Grande explication entre deux ténors du continent



Said Ben

L'équipe algérienne l'ES Sétif recevra cet après midi à partir de 16 heures au stade Tchaker de Blida, le Ahly du Caire, pour le compte de la supercoupe d'Afrique avec l'ambition d'ajouter ce trophée à celui de la Ligue des champions qu'elle avait décroché un certain 1^{er} novembre 2014.

La Confédération africaine de football a choisi l'ivoirien Doue Désiré Noumandier pour diriger cette supercoupe opposant le détenteur de la Ligue des champions à celui de la Coupe de la CAF. Noumandier sera assisté par son compatriote Songuijolo Yeo et du Burundais Jean-Claude Birumushashu.

Les deux équipes affichent la forme puisque chacun joue les premiers rôles non seulement sur le plan local, soit chez elles, mais autant sur les terres africaines. Ce qui explique leur présence dans cette finale.

Le coach de l'Entente de Sétif, Kheireddine Madoui déclare, entre autres, que «la Super Coupe d'Afrique réunit les deux grandes équipes du moment sur la scène africaine. Les deux clubs vont aborder ce match au meilleur de leur forme. L'ES Sétif a retrouvé la première place au classement du championnat et Al Ahly a enchaîné plusieurs victoires».

Concernant les chances des deux formations dans cette explications entre grands d'Afrique, Madoui, demeure prudent en estimant que «ce sera du 50/50. L'Entente aura l'avantage du terrain et du public mais l'équipe d'Al Ahly possède une grosse expérience à l'échelle internationale, ce qui lui permet de bien gérer des situations pârelles».

A propos de ce qui s'est passé récemment en championnat égyptien et l'arrêt

de la compétition, Madoui fait remarquer que «Al Ahly a déjà vécu une situation pareille et cela ne l'a pas empêché de gagner la Ligue des champions africaine en 2012 et en 2013. Ce que je redoute c'est que les joueurs d'Al Ahly ne baissent pas les bras durant les matchs, cela traduit la forte personnalité de cette équipe».

«J'ai eu l'occasion de voir quelques matchs d'Al Ahly et je pense que sa force de frappe réside dans la vitesse d'exécution de ses attaquants, surtout avec la présence d'Emad Moteab qui est doté d'une technique et d'une expérience qui font souvent la différence».

L'équipe qui a retrouvé son rythme est néanmoins prête pour ces importants rendez-vous, selon Kheireddine Madoui qui a souligné que sa principale crainte a trait aux absences pour blessure de plusieurs éléments importants parmi lesquels Eudes Daguolou et Abdelghani Demou, tandis que la question de la suspension ou non pas de Lyès Boukria pour la Super coupe d'Afrique demeure encore posée et justement à propos d'effet. Madoui souligne aussi avoir «en tête» le onze qui devra débuter la rencontre face au Ahly au stade Mustapha-Tchaker de Blida, à moins qu'un imprévisible ne vienne chambouler ses plans. Le coach de Sétif pourra finalement compter sur tous ses joueurs, à l'exception du centrafricain Eudes Daguolou et du défenseur Abdelghani Demou, forfaits pour cause de blessure.

De son côté, l'entraîneur d'Al-Ahly du Caire, l'Espagnol Juan Carlos Garrido, a dévoilé mercredi dernier la liste de 20 joueurs en vue de ce match de la Super coupe d'Afrique.

Le coach du Ahly a écarté six joueurs de ce déplacement, il s'agit de Mohamed Rezk, Amrou Djamel, et Gedo, blessés, alors que Salah Eddine Saidou, Islam Rochdi, et Mohamed Hani, ne feront pas le voyage pour des raisons techniques.

Par ailleurs, l'attaquant Imad Motaâb, victime d'une grippe, sera soumis à un

suivi médical pour être fixé sur sa participation ou non à la rencontre.

La délégation du Ahly du Caire a rejoint Alger jeudi dernier où elle a été domiciliée à l'hôtel Sheraton.

Les joueurs égyptiens ont effectué une séance d'entraînement au stade de Beni Messous avant d'avoir une seconde séance hier à Blida à l'heure du match.

Ainsi donc l'Entente de Sétif et Al Ahly vont se rencontrer pour la troisième fois dans l'histoire. Les deux fois précédentes, ce fut à l'occasion de ce qui s'appelait à l'époque la Coupe d'Afrique des clubs champions. Le 23 octobre 1988 au stade du 8 mai - 45 Sétif, le club local l'avait emporté par 2 buts à 0.

Dans l'équipe, il y avait des joueurs renommés, Adjissa, Rahmani, Zorgane, Gherib, Osmane, Serrar, Bernaoui et quelques autres. Rahmani avait ouvert le score après un quart d'heure de jeu, et Gherib avait corsé l'addition à la 78^e. Le 6 Novembre 1988 dans 80.000 spectateurs massés dans l'International stadium, les Egyptiens survoltés avaient refait leur retard, malgré la grosse performance dans ses buts d'Antar Osmani. Oussama Al Arabi avait ouvert le score sur penalty en première période avant que Rabie Yassine ne double la marque, remettant ainsi les pendules à l'heure au total des deux rencontres.

Finalement Ahly a perdu sa place en finale aux tirs au but, sur son terrain, par 4 à 2. La suite s'est inscrite dans la légende du football algérien, la victoire, en finale, de l'Entente contre Iwuanyuan National d'Owerri, un des grands noms du football continental à la fin des années 80.

Encore faut-il rappeler que l'Entente de Sétif évoluait en cette année 1988 en deuxième division algérienne.

Aujourd'hui, cette explication entre les deux grands de l'Afrique est comme les précédentes ouvertes à tous les pronostics....

S. B.

Près de 1.400 policiers mobilisés pour le bon déroulement du match

Près de 1.400 policiers ont été mobilisés, par la sûreté de wilaya de Blida, pour le bon déroulement de la supercoupe d'Afrique de football, opposant l'ES Sétif et Ahly d'Egypte aujourd'hui au stade Mustapha-Tchaker de Blida, a-t-on appris du commissaire divisionnaire Hamid Agherioune.

Un plan de sécurité a été mis en place pour sécuriser tous les accès vers le stade, avant, pendant et après le match, avec un renforcement du contrôle au niveau des points de fouille menant au stade, parallèlement à la sécurisation des guichets de vente de tickets, dont l'ouverture est prévue vendredi vers 18h00, a indiqué Agherioune à l'APS. Le nombre d'agents de l'ordre au niveau des routes menant au stade sera, également multiplié afin de faire face au flux de supporters sétifiens qui se déplaceront en masse

à la ville de Blida, dès les premières heures de ce samedi. Il a souligné que des instructions strictes ont été données afin d'empêcher les supporteurs d'introduire des objets contondants vers le stade, dont l'entrée est interdite aux moins de 16 ans, la carte d'identité faisant foi.

D'autre part, des bus ont été mobilisés, en coordination avec la direction des transports de la wilaya, pour assurer le transport des supporteurs de l'ESS, dont l'arrivée est prévue à la gare ferroviaire de Blida, vers le stade Tchaker. Le commissaire divisionnaire Agherioune a lancé, à l'occasion, un appel aux supporteurs qui rejoindront le stade, par voiture, pour respecter le code de la route, et surtout éviter l'excès de vitesse, au vu notamment des mauvaises conditions climatiques.

CHELSEA INTERDIT DE STADE TROIS SUPPORTEURS

Après le scandale survenu dans le métro parisien avant la rencontre de Ligue des Champions entre le Paris SG et Chelsea, le club anglais a montré qu'il souhaitait frapper vite et fort. Ainsi, jeudi soir, les Blues ont publié un communiqué sur leur site officiel annonçant les suspensions temporaires de trois individus qui pourraient être impliqués dans l'acte odieux de racisme.



HAZARD UN CONTRAT DE 80 MILLIONS D'EUROS !

Chelsea a été contraint de faire une offre gigantesque à Hazard pour le convaincre de rester et de signer une prolongation de contrat.

Chelsea a bouclé un énorme dossier cette semaine en trouvant un accord pour la prolongation de contrat d'Eden Hazard qui s'est engagé avec les Blues jusqu'en juin 2020. Mais il a fallu sortir le chéquier pour convaincre le milieu de terrain belge de signer. Selon les informations de *France Football*, Chelsea aurait offert un incroyable contrat à l'ancien joueur du LOSC. Le joueur aurait un salaire hebdomadaire de 27100 euros, le plus gros salaire de l'Histoire du club, soit un contrat de 77 millions d'euros jusqu'en 2020.

JOSÉ MOURINHO A FAIT UN GROS EFFORT

José Mourinho semble conquis par le talent du jeune Belge : « C'est un joueur fantastique. Le gamin a toujours été un grand garçon, facile de l'avoir dans le groupe, facile de l'aimer, le gamin n'a jamais été un problème. Il a toujours été un gamin fantastique, son évolution a été très, très bonne. C'est normal qu'il y ait des spéculations quand un talent comme lui ne signe pas de contrat. Mais je pense que c'est la fin de l'histoire, car personne ne signe un contrat de cinq ans sans être absolument convaincu de son bonheur et de son avenir, tout va bien pour lui et, de toute évidence, c'est très bien pour le club ».

ROONEY A TROUVÉ COMMENT RELANCER DI MARIA

Traumatisé, l'ancien Madrilène ne se sent plus en sécurité à Manchester, ce qui explique que les rumeurs d'un départ l'été prochain aient fleuri dans la presse. Mais le capitaine des Red Devils, Wayne Rooney, a peut-être trouvé la solution au problème de Di Maria : lui offrir les services d'un «gurkha», membre d'une unité d'élite de l'armée britannique recrutée au Népal. Lui aussi agressé à son domicile en 2010, Rooney est depuis protégé par un «gurkha» et n'a plus eu de problème. «C'est un jeune homme qui a fait carrière dans l'armée et que personne n'ose approcher», explique «The Sun». Un transfert au PSG pourrait s'avérer tout aussi efficace pour rassurer Di Maria...



BAYERN : THIAGO DE RETOUR

Au lendemain de son retour d'Espagne, l'Espagnol Thiago Alcantara, opéré du genou droit en octobre, a foulé à nouveau la pelouse du centre d'entraînement du Bayern Munich, leader de la Bundesliga.

Le milieu de terrain international de 23 ans a couru durant une bonne heure avant d'aller travailler en salle en compagnie d'autres convalescents, comme son compatriote Javi Fernandez et le capitaine Philipp Lahm. «De retour à Munich», avait-il tweeté la veille à son retour d'Espagne où il a suivi sa rééducation post-opératoire. Aucune indication n'a été donnée par le club sur la date de son retour en compétition.

UN BELGE DE 16 ANS SIGNE À MANCHESTER UNITED

L'effet Odegaard souffle sur l'Europe. Après la pépite norvégienne au Real Madrid, c'est un jeune belge qui a signé un contrat de trois ans avec Manchester United. C'est un jeune adolescent, Indy Boonen, qui fait la une des journaux anglais ce matin. A seulement 16 ans, le milieu de terrain s'est engagé pour une durée de trois ans avec les Red Devils, selon un média belge. Celui qui évoluait déjà à Genk KRC (1^{re} division belge) avait été invité à faire un essai à Carrington (le centre de formation de United) après avoir impressionné les recruteurs de Manchester United durant un match amical en 2013.



Navas prêt à retourner à Séville !

Interrogé par *Marca*, l'international espagnol (35 sélections) n'exclut pas de revenir au sein du club sévillan pour terminer sa carrière : «Ce serait bien de finir dans le club qui m'a tout donné, ce serait une très bonne fin de carrière.»

Jesus Navas (29 ans) qui évolue actuellement à Manchester City n'oublie pas dans un coin de sa tête le FC Séville.

Formé au sein du club espagnol, l'ailier a vécu ses plus belles années en Liga et y a prouvé l'ensemble de ses qualités jusqu'à être transféré vers l'Angleterre pour 20 M€ en 2013.

ALGÉRIE - NIGER

Ould Khelifa évoque le bilan de la coopération avec une délégation nigérienne

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Larbi Ould Khelifa, a reçu jeudi à Alger une délégation parlementaire du Niger conduite par le député Bachir Sidi Abdelaziz.

Lors de cette rencontre, les deux parties ont examiné le bilan de la coopération bilatérale « favorisée par l'échange des visites entre les responsables des deux pays et couronnées par une coordination et concertation permanentes autour de questions d'intérêt commun », a indiqué un communiqué de l'APN.

Les deux parties ont abordé également les relations « solides » entre les deux pays dans tous les domaines et « la dynamique positive qui les a marquées ces dernières années ».

Le Niger étant un des pays du champ et membre du Comité d'Etat-major opérationnel conjoint (CEMOC), la rencontre a permis de passer en revue les derniers développements de la situation sécuritaire dans la région du Sahel et les efforts communs consentis en matière de lutte contre le crime organisé notamment le terrorisme tout au long de la bande frontalière.

A cette occasion, le chef de la délégation nigérienne a exprimé la « reconnaissance de son pays à l'égard de l'aide de l'Algérie au Niger, rappelant tout particulièrement l'initiative du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, relative à l'effacement de la dette de son pays. Celle-ci a eu un « impact profond sur la qualité des relations qui lient les deux pays ». Le député Bachir Sidi Abdelaziz a remis au président de l'APN un message de son homologue nigérien, Amadou Salifou.

CONSEIL DE LA NATION:

Le président de la commission des Affaires étrangères s'entretient avec une délégation nigérienne

Le président de la commission des Affaires étrangères du Conseil de la Nation, Brahim Boulahia s'est entretenu jeudi à Alger avec une délégation parlementaire nigérienne sur les relations entre les deux pays et les moyens de renforcer la coopération bilatérale.

Les deux parties ont passé en revue les « bonnes » relations bilatérales existant entre l'Algérie et le Niger qui « font partie du même espace géographique », indique un communiqué du Conseil de la nation.

Ils ont souligné à cette occasion la nécessité d'œuvrer à la promotion et à la consolidation des relations de coopération à travers notamment l'intensification des visites et des contacts entre les délégations des institutions des deux pays pour davantage de concertation et de coordination sur les questions d'intérêt commun à la lumière des développements que connaît la région du Sahel ».

APS

ALGÉRIE - ARABIE-SAOUDITE

Le Président Bouteflika reçoit l'Emir Turki Ben Mohamed Ben Fahd Ben Abdelaziz Al-Saoud

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu jeudi à Alger l'Emir saoudien Turki Ben Mohamed Ben Fahd Ben Abdelaziz Al-Saoud.



Yousfi remet un message de Bouteflika à Poutine

Le ministre de l'Energie, M. Youcef Yousfi, envoyé spécial du Président de la République, a rencontré, jeudi à Moscou, le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, à qui il a remis un message du Président Abdelaziz Bouteflika à son homologue russe, Vladimir Poutine, relativement à la situation du marché pétrolier mondial.

Les entretiens entre MM. Yousfi et Lavrov ont porté sur « les déséquilibres actuels qui caractérisent le marché international du pétrole, la chute des prix et ses impacts sur les économies des pays exportateurs membres et

non membres de l'Opep », indique un communiqué du ministère de l'Energie. Lors de cette rencontre, M. Yousfi a souligné au chef de la diplomatie russe que « l'initiative du Président Bouteflika, basée sur le dialogue et la concertation entre tous les pays concernés, vise à trouver les voies et moyens nécessaires au rétablissement de l'équilibre du marché dans l'intérêt de toutes les parties prenantes, et de dégager une vision d'avenir claire pour l'industrie pétrolière et gazière ». Par ailleurs, les deux ministres ont également passé en revue l'état des relations bilaté-
rales, notamment dans le domaine énergétique, et les perspectives de leur développement et leur renforcement, conformément aux dispositions de la Déclaration de partenariat stratégique, signée par les deux chefs d'Etat en avril 2001, ajoute le communiqué. A rappeler que dans le cadre de cette démarche consensuelle initiée par l'Algérie face à la forte chute des cours du brut, le Président Bouteflika a dépêché plusieurs ministres portant des messages à ses homologues de pays producteurs de pétrole en vue de parvenir à un consensus sur la nécessité de rétablir l'équi-

libre du marché pétrolier dans l'intérêt des pays producteurs et consommateurs.

Les messages du Président Bouteflika ont été transmis, jusqu'à maintenant, à l'Arabie Saoudite, au Sultanat d'Oman, à l'Azerbaïdjan, au Kazakhstan, au Mexique et à la Russie.

Le Premier ministre, Abdellalek Sellal, avait également remis des lettres du Président de la République aux chefs d'Etat de pays membres de l'Association des producteurs de pétrole africains (APP) qui sont le Nigeria, le Gabon, l'Angola, le Congo et la Guinée équatoriale.

DIPLOMATIE

Agrément à la nomination des ambassadeurs d'Algérie au Danemark, en Australie et au Pakistan

Les gouvernements du Danemark, de l'Australie et du Pakistan, ont donné leurs agréments à la nomination des ambassadeurs d'Algérie dans leurs pays, a annoncé jeudi le ministère des Affaires étrangères dans des communiqués.

● **Le gouvernement du Danemark a ainsi donné son agrément à la nomination de Ali Ben-Zerga, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès du Royaume du Danemark.**

● **Le gouvernement de l'Australie a donné son agrément à la nomination de Abdelaziz Lahlioui, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire, auprès de l'Australie.**

● **Le Gouvernement de la République islamique du Pakistan a donné son agrément à la nomination de Benkelai Lakhal, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire, auprès de la République islamique du Pakistan, a précisé la même source.**

